

25 > 27 SEPTEMBRE 2025 OUAGADOUGOU BURKINA FASO



**MAGAZINE** 2025

### WEST AFRICAN RESOURCES

## Bâtir un héritage minier positif au Burkina Faso

Acteur majeur du secteur aurifère au Burkina Faso, West African Resources (WAF) affirme son engagement en faveur d'une exploitation minière responsable et durable. Avec ses mines de Sanbrado et de Kiaka, la société australienne combine performance économique, création d'emplois, appui aux communautés locales et protection de l'environnement. Dans cet entretien, la direction de WAF revient sur les résultats de 2024, ses initiatives sociales et environnementales, ainsi que sa vision d'un héritage minier positif pour le Burkina Faso.

#### Pouvez-vous nous présenter West African Resources et ses opérations au Burkina Faso?

West African Resources Ltd (WAF) est une société minière (d'exploration et d'exploitation) australienne cotée à l'ASX (Australian Stock Exchange) opérant au Burkina Faso à travers ses filiales. Nos projets phares incluent la mine d'or de Sanbrado en production depuis 2020, la

mine d'or de Kiaka dont la première coulée d'or est intervenue dans le deuxième trimestre de 2025 et le projet Toega en cours de développement.

## Quels ont été les principaux résultats de 2024 ?

En 2024, Sanbrado a produit 206 622 onces d'or. Nous avons versé 154 millions USD en taxes et 7 millions USD au Fonds minier de développement local. WAF, à travers sa filiale SOMISA, a été honorée par les autorités du Burkina Faso en lui décernant la Médaille d'Honneur des Collectivités Locales. Par ailleurs, WAF a reçu plusieurs prix au concours australien d'intervention d'urgence dans l'exploitation minière 2024.

Comment WAF contribue-t-elle à



#### l'emploi local et à la formation?

La mine d'or de Sanbrado a créé, à la date du 30 juin 2025, 1416 emplois toutes positions confondues, dont 95 % de personnel sont des Burkinabè et 54% issus des localités riveraines. Les hommes représentent 81,9% et les femmes 18,2%. On peut noter que les femmes aux postes de supervision et de direction représentent 36 %. Pour la formation. octroi des bourses annuelles aux meilleurs élèves pour poursuivre leurs cursus universitaires dans les universités et instituts de leur choix. Ouant à la mine d'or de Kiaka, 1450 emplois directs et indirects ont été créés. Les hommes représentent 87 % tandis que les femmes sont 13%. On note que 36% des postes sont occupés par des communautés issues des deux régions. Par ailleurs, 74 jeunes sont en stage pré-emploi et 180 personnes issues des communautés impactées sont en formation dans 21 métiers.

## Quelles actions menez-vous pour les communautés locales ?

Nos programmes couvrent la santé (dépistages VIH, cancers, malnutrition), l'éducation (excellence scolaire), la sécurité alimentaire (semences, maraîchage, coopératives de moringa), ainsi que des projets de réalisation d'infrastructures socio communautaires de base (forages, écoles, centres de santé). En 2024, plus de 2,2 millions USD a été investis dans les initiatives communautaires.

## Et en matière de protection de l'environnement ?

Nous intégrons la gestion durable dans toutes nos activités. Grâce à un système de management aligné sur les standards ISO 14001, l'équipe environnement veille au suivi rigoureux de l'eau, de l'air, des sols et de la biodiversité. Le groupe WAF ne se limite pas à compenser les impacts de l'exploitation, mais

engage un processus continu de restauration des écosystèmes, aligné sur les meilleures pratiques internationales. En 2024, plus de 31 000 plants ont été produits par les pépinières de Sanbrado et Kiaka, dont 70% replantés sur site et 30% distribués aux communautés locales. À ce jour, plus de 43 hectares ont été réhabilités à Sanbrado, dont 28 ha concernent la Halde à stérile avec un taux de réussite supérieur à 80 %.

## Quelle vision portez-vous pour l'avenir ?

Notre ambition est de bâtir un héritage minier positif, combinant performance économique, respect de l'environnement et amélioration durable des conditions de vie. Avec Sanbrado et Kiaka en pleine production et Toega prêt à démarrer, WAF confirme son rôle de partenaire de développement responsable pour le Burkina Faso.











## EXPLOITATION MINIÈRE AU BURKINA FASO

# Enjeux économiques et défis d'organisation

La contribution des industries

extractives aux finances publiques

est significative, les recettes

publiques de certains pays

africains en dépendant

presque entièrement.

l y a principalement trois formes d'exploitation d'un gisement : industrielle, artisanale avec une forme intermédiaire qui est la semi-mécanisée. Les deux formes sont bien organisées avec des plans de réhabilitation. Ce n'est pas le cas dans la forme artisanale où la spontanéité de la découverte du gisement entraine le désordre dans son exploitation. Le débat sur la réhabilitation des sites miniers artisanaux se mènera autour de la

question de la formalisation des sites et de l'encadrement des artisans miniers qui doit aboutir à la création des coopératives d'artisans miniers.

L'Afrique regorge d'un vaste potentiel de ressources minières. En effet, 30% des réserves mondiales en ressources minérales sont en Afrique. Les minéraux représentent en moyenne 70 % des exportations africaines et 28 % du produit intérieur brut. La contribution des industries extractives aux finances publiques est significative, les recettes publiques de certains pays africains en dépendant presque entièrement. En effet, la BAD estime que les ressources extractives africaines pourraient contribuer à hauteur de plus de 30 milliards de dollars par an aux recettes publiques au cours des 20 prochaines années.

Au Burkina Faso, les données statistiques montrent un secteur d'activités résilient avec des indicateurs satisfaisants, plaçant le Burkina Faso sur l'échiquier africain comme un pays minier. En effet, en décembre 2024, le Burkina Faso comptait vingt-deux (22) permis d'exploitation industrielle valides, dont treize (13) mines industrielles en production, sept (07) mines semi-mécanisées, huit (08) autorisations d'exploitation artisanale et plus de 800 sites d'exploitation minière artisanale considérés comme informels. Ces différentes mines ont produit 60,771 tonnes. La production d'or s'établissait en 2008 à 5,6 tonnes.

Quant aux permis d'exploitation de substances de carrières, le Burkina Faso comptait en 2024 un total de trentequatre (34) réparties comme suit : vingt-deux (22) carrières de

granite, six (06) carrières de calcaire dolomitique, quatre (04) carrières de tufs, deux (02) carrières de basalte.

Ces exploitations ont déclaré une production globale de 1 116 396 m³, essentiellement de granite et utilisé comme matériau de construction.

La production minière et les substances de carrières ont contribué aux recettes publiques à hauteur de cinq cent soixante-sept (567) milliards deux cent vingt-six (226) millions de FCFA, cent cinquante-sept (157) milliards au profit des communes et régions de notre pays au titre du fonds minier de développement local et plus de soixante-cinq (65) milliards au fonds de soutien patriotique.

En matière d'emplois, 19 308 personnes travaillaient dans les mines et les carrières industrielles en 2024.

# SECTEUR DES MINES Une SAMAO intense à vivre

Le ministère de l'Énergie, des Mines et des Carrières a annoncé, le mardi 16 septembre 2025, l'organisation de la 7° édition de la Semaine des activités minières d'Afrique de l'Ouest (SAMAO). Prévue du 25 au 27 septembre 2025 à Ouagadougou, cette rencontre internationale réunira plus de 2 000 participants autour du thème : « Les défis de la réhabilitation et de la fermeture des mines en Afrique : quelle nouvelle vie pour les communautés locales ? ». C'était au cours d'une conférence de presse animée par le président du comité national d'organisation, Doulaye Sanou, par ailleurs secrétaire général du ministère de l'Énergie. Dans sa déclaration liminaire dont nous vous proposons l'intégralité, il a dépeint l'état des lieux et décliné les grands axes de cette grandmesse du secteur minier ouest-africain.

Permettez-moi à l'entame de mon propos de rendre un vibrant hommage à nos FDS, nos VDP ainsi qu'à tous ceux qui au péril de leur vie se sont engagés dans la dynamique de restauration de la paix et de la sécurité du territoire national et des sites miniers en particulier.

Je voudrais ensuite souhaiter vous les journalistes, la bienvenue à cette conférence de presse qui porte sur l'annonce de l'organisation de la 7ème édition de la Semaine des Activités Minières d'Afrique de l'Ouest (SAMAO).

Permettez-moi de vous traduire, au nom de Monsieur le Ministre de l'Energie, des Mines et des Carrières, mes remerciements pour le travail abattu par vos différentes structures lors de la 6ème édition de la Semaine des Activités Minières d'Afrique de l'Ouest qui s'est tenue du 26 au 28 septembre 2024 à Ouagadougou sous le thème : « Minéraux critiques : quelles stratégies de développement pour les pays africains ? ». La qualité de la couverture médiatique a permis de rehausser l'éclat de cette manifestation d'envergure internationale.

Fort des acquis des éditions précédentes et conscient de la dimension qu'a pris la SAMAO dans notre pays en se positionnant comme un évènement de référence dans la sousrégion, le Ministère de l'Energie, des Mines et des Carrières organise du **25 au 27 Septembre 2025** à Ouagadougou, la 7ème édition sous le thème « Les défis de la réhabilitation et de la fermeture des mines en Afrique : quelle nouvelle vie pour les communautés locales ?».

L'Afrique regorge d'un vaste potentiel de ressources minières. En effet 30% des réserves mondiales en ressource minérale sont en Afrique. Les minéraux représentent en moyenne 70 % des exportations africaines et 28 % du produit intérieur brut. La contribution des industries extractives aux finances publiques est significative, les recettes publiques de certains pays africains en dépendant presque entièrement. En effet, la BAD estime que les ressources extractives africaines pourraient contribuer à hauteur de plus de 30 milliards de dollars par an aux recettes publiques au cours des 20 prochaines années.

Au Burkina Faso, les données socioéconomiques montrent un secteur d'activités résilient avec des indicateurs satisfaisants, plaçant le Burkina Faso sur l'échiquier africain comme un pays minier.

Au 31 décembre 2024 le Burkina Faso compte 22 Permis d'exploitation industrielle valides, dont 13 mines industrielles en production On dénombre également 7 mines semi-mécanisées, 08 autorisations d'exploitation artisanales et plus de 800 sites d'exploitation minière artisanale considérés comme informels. D'une production de 5,6 tonnes d'or en 2008, en 2024 la production totale d'or s'est établit à 60.771tonnes

Quant aux sociétés de carrières, 34 étaient en production avec 1 116 396 m³ de substances déclarées en 2024. Ainsi, les recettes directes au budget de l'Etat ont connu depuis 2008 une progression s'établissant à 567,226 milliards de FCFA en 2024.

Par ailleurs, au-delà de la contribution directe au budget de l'Etat, l'industrie minière a été d'un apport considérable dans le développement des collectivités territoriales. En effet, l'instauration depuis 2015 du Fonds Minier de Développement Local a permis de mobiliser de 2020 à 2024 plus de 157 Milliards au profit des communes et régions de notre pays et plus de 65 Milliards au fond de soutien patriotique.





En matière d'emplois,19 308 personnes travaillant dans les mines et les carrières industrielles en 2024.

Toutefois, la contribution fort appréciable du secteur extractif au développement socio-économique des pays ne doit pas occulter qu'il demeure une source d'impacts néfastes pour l'environnement et les communautés riveraines si toutefois des mesures préventives ne sont pas prises. En la matière, notre pays s'est continuellement doté d'un cadre juridique spécifique visant à prendre en charge la question de la fermeture et la réhabilitation des mines de la phase de l'attribution du titre minier à la fin de l'exploitation. C'est ainsi qu'il a été mis en place deux fonds pour prendre en compte la réhabilitation et la fermeture des mines à l'instar de plusieurs autres pays d'Afrique.

Si ces différentes actions entreprises par les Etats peuvent être appréciées à leur juste valeur, il reste néanmoins que plusieurs défis doivent être relevés pour une réussite de l'après mine pour les Etats et les communautés.

Ainsi, en faisant le choix du thème « Les défis de la réhabilitation et de la fermeture des mines en Afrique: quelle nouvelle vie pour les communautés locales ? », il s'agira donc pour les participants d'une part, de traiter de la problématique de la réhabilitation des mines dans toute ses dimensions (restauration de l'environnement, démentellement des installations,) et d'autre part, de discuter de la transition sociale et sociétale notamment, sur le devenir des communautés locales après la fermeture de la mine.

La présente édition constituera également un cadre de partage d'expériences entre acteurs publics et privés de divers pays pour une gestion durable des ressources minières.

Comme à chaque édition, il est attendu pour la présente, plus de deux mille (2000) participants du Burkina Faso, de la sous-région et du reste du monde. Elle servira de tribune pour les acteurs de l'industrie minière, d'échanger sur la problématique de la réhabilitation et de la fermeture des mines avec en toile de fond le devenir des communautés locales. L'édition se tiendra au Centre International de Conférences de Ouaga 2000 sous le Haut Patronage de Son Excellence Monsieur le Premier Ministre, Chef du Gouvernement, autour d'un agenda riche et varié.

Sept (07) sous-thèmes seront développés sous forme de conférences et/ou de panels par des experts nationaux et étrangers. Ils s'articuleront autour des thématiques principales suivantes:

- projet minier et compensation foncière: enjeux, défis et perspectives:
- réhabilitation et fermeture des mines : rôle des acteurs ;
- les techniques de réhabilitation et de fermeture des mines ;
- le devenir des terres réhabilitées;
- la maîtrise des coûts de réhabilitation et de fermeture ;
- la surveillance environnementale post-réhabilitation et fermeture.
- La transition sociale et sociétale: Reconversion des travailleurs, opportunité de nouvelle vie pour les communautés locales

Une session sera consacrée à la présentation des innovations pour une

exploitation minière verte. En outre, les pays de l'AES seront mis à l'honneur à travers une session dédié à la présentation des réalisations de ces pays en lien avec la réhabilitation des mines.

Des ateliers techniques, des rencontres B2B, des expositions d'engins miniers et des visites sur un site minier et un site touristique ou de carrière sont également au programme de cette édition.

Par ailleurs, d'autres activités dénommées « activités pré-SA-MAO » se dérouleront également à la même période sous le thème : « Développer une industrie du ciment respectueuse de l'environnement à partir des ressources locales du Burkina Faso : entre défis techniques et opportunités économiques ». Cet atelier vise à contribuer à la valorisation des matériaux locaux dans l'industrie cimentière au Burkina Faso. Il permettra ainsi entre autres de faire connaitre le potentiel existant des substances de carrières pouvant être utilisées dans la cimenterie et d'explorer les opportunités économiques et industrielles liées à l'exploitation des ressources locales afin de réduire la dépendance aux importations et de renforcer la capacité des industries nationales.

Je puis vous rassurer que toutes les dispositions utiles sont prises par le Gouvernement de notre pays pour réussir l'organisation de cette édition de la Semaine des activités minières d'Afrique de l'Ouest.

Je ne saurais terminer mon propos sans remercier le Cabinet SEMICA qui a en charge l'organisation pratique de la SAMAO grâce à une convention signée avec le Ministère en charge des Mines.

## WEST AFRICAN RESOURCES Bâtir un héritage minier positif au Burkina Faso



- **6** EXPLOITATION MINIÈRE AU BURKINA FASO **Enjeux économiques et défis d'organisation**
- 8 SECTEUR DES MINES Une SAMAO intense à vivre
- **13** DALIA BELEM, DIRECTRICE GÉNÉRALE DE LOUDA BURKINA FASO
  - « Nous nous engageons à accompagner la transformation du secteur minier africain à travers des solutions complètes, personnalisées et durables »



- 16 FERMETURE ET REHABILITATION
  DES MINES
  Transformer une fin en nouveau départ
- 18 ARISTIDE BELEMSOBGO, DIRECTEUR GÉNÉRAL DES MINES ET DE LA GÉOLOGIE « Aucune mine n'a encore été réhabilitée »
- 22 SOULEYMANE BOLY
  DIRECTEUR PAYS D'ENDEAVOUR,
  VICE-PRÉSIDENT AFFAIRES PUBLIQUES
  ENDEAVOUR MINING BURKINA FASO
  « Endeavour Mining: créer de la valeur
  tangible pour le Burkina Faso »

- 24 Z. ZEPHIRIN ZONGO, SECRÉTAIRE
  PERMANENT DU CONTENU LOCAL ET
  DE LA PROMOTION DES INVESTISSEMENTS
  « Les entreprises locales prennent de
  plus en plus de place dans la chaine
  d'approvisionnement des entreprises
  minières et de leurs sous-traitants »
- 28 EXPLOITATION DES SUBSTANCES
  DE CARRIÈRES
  Les acteurs se sont approprié le nouveau
  Code minier
- 30 TIDIANE BARRY, VICE-PRÉSIDENT AFRIQUE DE L'OUEST, DIRECTEUR GÉNÉRAL D'IAMGOLD ESSAKANE SA
  - « En 15 ans de production au Burkina Faso, notre entreprise fait partie des premiers contributeurs à l'économie nationale »



- **34** DJIBRIL ZOUNGRANA, SP DU FONDS MINIER DE DÉVELOPPEMENT
  - « Les ressources du FMD sont orientées en priorité vers les secteurs sociaux »
- **36** SOUGRINOMA BASILE ZONGODG DE LA SONASP
  - « Le bilan des deux ans de la SONASP en matière de commercialisation de l'or est inédit »



- 38 SOGA SA L'excellence burkinabè au service du secteur minier africain
- 53 DR ABOUBACAR SAWADOGO (DG BNAF)
  « La fraude à l'or est un fléau que nous combattons
  sur tous les fronts »





- 61 PR HERMANN ILBOUDO, DIRECTEUR GÉNÉRAL DU BUMIGEB « Les perspectives pour le BUMIGEB en termes de projets s'orientent vers le renforcement de ses missions de recherche et de contrôle dans le secteur minier »
- **66** DR ALIDOU KOUTOU DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'ÉNERGIE L'ACAB défend un secteur stratégique pour l'économie
- 68 « LES CARRIÈRES SONT NOTRE RICHESSE NATIONALE » «Notre ambition est d'atteindre 50 % d'électrification rurale d'ici 2028 »
- 70 MAMADOU SAGNON, DIRECTEUR GÉNÉRAL DU CADASTRE MINIER « Le eMC+ garantit transparence et efficacité dans la gestion des titres miniers »
- 72 FORMALISATION DES SITES D'EXPLOITATION ARTISANALE DE L'OR Deux sociétés coopératives simplifiées mises en place dans la région du Djôrô



- 14 DR LAMISSA BARRO, DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA SOPAMIB « Construire une chaîne d'industries minières nationales fortes et durables au service des Burkinabè »
- 76 PODA DABIRE, CHIEF
  EXECUTIVE OFFICER
  DE JODY PREMA COMPANY
  « Notre entreprise offre des
  solutions adaptées, innovantes
  et conformes aux standards
  internationaux »



- 80 TOUOBEKOURE STANISLAS AIME DESIRE MEDA « La Direction générale des Carrières joue un rôle central dans la valorisation durable des ressources minérales du Burkina Faso »
- 84 RESSOURCES HUMAINES DANS LE SECTEUR MINIER Global Expertise Capital Burkina Faso mise sur l'attractivité des talents et le renforcement des compétences locales
- 86 SEMICA
  Le catalyseur de l'avenir
  énergétique et minier de
  l'Afrique
- 90 MARYSE TRAORE SEDEGO
  « Notre mission est de fournir
  des services de forage minier de
  qualité supérieure »





**Directeur de Publication :**Doulave SANOU, PCO SAMAO 2025

Rédacteur en Chef : Innocent BELEMTOUGRI CEO Cabinet SEMICA

Conception & Réalisation :

Rédaction & relecture/ Secrétaire de rédaction :

Cabinet SEMICA

Conception graphique/ Maquette et montage : Cabinet SEMICA

**Edition :** Cabinet SEMICA/SAMAO

#### **Contributions:**

DCRP/Ministère de l'Energie, des Mines et des Carrières du Burkina Faso

**Distribution:** SAMAO 2025

**Impression:** AFRICA PRINT

**Tirage:** 1000 EXEMPLAIRES



# DALIA BELEM, DIRECTRICE GÉNÉRALE DE LOUDA BURKINA FASO

## « Nous nous engageons à accompagner la transformation du secteur minier africain à travers des solutions complètes, personnalisées et durables »

À la veille de la 7° édition de la Semaine des activités minières d'Afrique de l'Ouest (SAMAO), prévue du 25 au 27 septembre 2025 à Ouagadougou, Louda Burkina Faso se distingue en tant que sponsor officiel. Acteur local devenu international, le groupe, dirigé par Dalia Bélem, entend mettre en avant l'expertise burkinabè, promouvoir le contenu local et renforcer des partenariats stratégiques dans un secteur minier en pleine mutation.

### Pouvez-vous nous présenter Louda?

Louda Group est un acteur international dans la fourniture de biens et de services aux mines. Il est présent au Burkina Faso, en Côte d'Ivoire, au Mali, au Niger, au Gabon, au Sénégal, au Congo-Brazzaville, en Guinée-Conakry, en Mauritanie, en Afrique du Sud et au Luxembourg.

#### Quelles motivations ont conduit Louda à sponsoriser la SAMAO 2025 ?

La SAMAO est la vitrine du secteur minier national et régional à l'international. Un réel tremplin, elle réunit les acteurs clés et les investisseurs du secteur minier africain, facilitant ainsi les partenariats stratégiques. En tant qu'acteur ambitieux, c'est un rendez-vous à ne pas manquer.

C'est une fierté toute particulière pour Louda, société locale à 100% d'en être le sponsor officiel. C'est la preuve de la résilience et de la performance des acteurs locaux du secteur qui reste dynamique dans un contexte sécuritaire et financier complexe. Particulièrement aujourd'hui, alors que Louda étend sa renommée locale en exportant son expertise vers d'autres pays. Ceci est l'illustration d'une réussite locale à valoriser

#### Que représente pour vous

#### cet événement dans le développement du secteur minier au Burkina Faso ?

C'est un événement majeur et stratégique de promotion du potentiel minier du pays, et de développement du secteur.

Il permet de connaître et faire connaître les acteurs, les innovations, de favoriser les échanges entre acteurs locaux et internatio-

Nous recrutons localement, investissons dans la formation de nos équipes aux standards internationaux, et offrons des opportunités d'apprentissage aux jeunes talents en collaboration avec des corporations engagées dans la thématique.

naux, et de stimuler les investissements.

C'est une belle vitrine de promotion aux yeux du monde de la résilience du secteur face aux défis sécuritaires actuels.

En réunissant experts, décideurs, entreprises et institutions, la SAMAO permet de réfléchir aux enjeux du secteur, de renforcer la gouvernance minière, et de promouvoir des pratiques responsables et durables. Elle soutient également l'économie locale et l'emploi à travers la valorisation du contenu local.

#### Quels sont les services phares que Louda propose aujourd'hui aux acteurs miniers et industriels ?

Nous sommes fournisseurs de produits chimiques, d'équipements industriels, de pièces de rechange. En tant que représentants et distributeurs officiels de plusieurs marques de renommée mondiale telles que WEIR, SANDVIK, TRU TRAC et

EKATO, nous offrons également des services de location d'engins pour les sites miniers.

#### Comment Louda contribue-t-elle au développement du contenu local et à l'emploi des jeunes ?

Nous sommes un acteur engagé dans le développement local, un catalyseur d'opportunités pour la jeunesse et un partenaire de

confiance pour un secteur minier responsable.

Nous collaborons avec des entreprises locales pour les services (transport, maintenance, sécurité, etc.).

Louda se caractérise par une équipe dynamique et jeune.

Nous recrutons localement, investissons dans la formation de nos équipes aux standards internationaux, et offrons des opportunités d'apprentissage aux jeunes talents en collaboration avec des corporations engagées dans la thématique.

#### Quelles actions menez-vous en matière de responsabilité sociétale et environnementale ?

Louda est activement engagé dans le développement des communautés locales. Cette année nous avons contribué à :

- L'établissement de CNIB et d'acte de naissance au profit des communautés ;
- La planification et la mise en œuvre des campagnes de mobilisation de ressources, destinées à soutenir le bien-être des personnes déplacées internes (PDI).
- La formation à des métiers : aviculture, pisciculture, saponification, compostage, etc.
- L'appui des producteurs agricoles dans le Centre-Nord.

## Quels sont vos principaux défis et vos ambitions pour les prochaines années ?

Louda fait face à des défis majeurs qui reflètent les réalités de notre environnement économique et industriel:

- Le financement pour soutenir notre croissance et nos investissements :
- La nécessité de renforcer les compétences locales pour répondre aux exigences techniques du secteur pour étendre notre offre de services;
- La compétitivité face à des fournisseurs internationaux souvent mieux outillés.

Et bien sûr, l'intégration de pratiques durables dans un secteur en pleine mutation.

Mais ces défis ne sont pas des obstacles : ce sont des leviers puissants



qui nourrissent notre ambition et renforcent notre détermination. Pour les prochaines années, Louda souhaite renforcer ses partenariats locaux et internationaux, pour innover et se positionner comme un leader international dans la fourniture de biens et services aux mines et industries. Il veut offrir des services répondant aux normes et standards internationaux, des solutions innovantes et responsables aux mines et industries tout en soutenant le développement local.

#### Enfin, quel message souhaitezvous adresser aux participants et partenaires de la SAMAO 2025?

Louda souhaite un bon salon aux participants venus du Burkina Faso, de l'Afrique et du monde entier. Nous souhaitons que chacun puisse tirer le maximum d'intérêt de cette septième édition de la SAMAO qui réunit des panélistes de haut niveau. Le thème de cette année « Les défis de la réhabilitation et de la fermeture des mines : quelle nouvelle vie pour les communautés locales? » nous interpelle en tant qu'entreprise consciente de notre responsabilité.

Aujourd'hui plus que jamais, les entreprises locales comme Louda sont au cœur de l'écosystème minier. Nous nous engageons à accompagner la transformation du secteur minier africain à travers des solutions complètes, personnalisées et durables. Forts de notre expertise en négoce, location d'équipements miniers et fourniture de biens industriels, nous réaffirmons notre volonté de bâtir des partenariats solides, fondés sur la confiance, l'innovation et la performance.

Nous croyons fermement que l'avenir du secteur minier repose sur la valorisation des champions locaux, la synergie régionale et une logistique maîtrisée. Ensemble, faisons de l'Afrique un pôle minier compétitif, responsable et tourné vers l'avenir. Bon vent à la SAMAO!



# Louda



Louda est un groupe international spécialisé dans le secteur des mines et de l'industrie. Sa force réside dans l'expertise de ses équipes, qui conçoivent des solutions innovantes, adaptées aux réalités locales. Grâce à cet engagement humain, Louda contribue activement au développement durable.

Ils nous font déjà confiance





industriels et miniers.

rapide et fiable.





ROX gold SANGO SANGO MINING MINING OREZONE



traitement des minerais, conçus pour optimiser vos

Louda Services: Soutien opérationnel et location d'engins, pour accompagner efficacement vos projets

Louda industry: Fournitures industrielles et équipements

miniers, pour une chaîne d'approvisionnement simplifiée,

procédés tout en respectant les normes.



## FERMETURE ET REHABILITATION DES MINES

Transformer une fin en nouveau départ

Alors que l'exploitation minière continue de marquer le paysage économique du Burkina Faso et de la sous-région, la question de la fermeture et de la réhabilitation des sites s'impose avec acuité. Plus qu'une contrainte, cette phase incontournable du cycle minier recèle de véritables opportunités pour les communautés locales, les femmes et l'environnement, à condition d'être anticipée et conduite de manière inclusive.

i la contribution significative du secteur extractif au développement socioéconomique des pays est indéniable, il ne faut pas perdre de vue qu'il demeure également une source d'impacts négatifs sur l'environnement et sur les communautés riveraines, lorsque des mesures préventives ne sont pas mises en œuvre. C'est conscient de cet enjeu que le Burkina Faso s'est doté, de façon continue, d'un cadre juridique spécifique visant à encadrer la fermeture et la réhabilitation des sites miniers, depuis l'attribution du titre minier jusqu'à la fin de l'exploitation.

Dans ce cadre, deux fonds ont été créés afin de prendre en charge ces opérations, à l'instar de ce qui se pratique dans plusieurs autres pays africains. Si ces différentes actions entreprises par les États méritent d'être saluées, il n'en demeure pas moins que de nombreux défis restent à relever pour assurer une gestion réussie de l'après-mine, tant pour les pouvoirs publics que pour les communautés locales.

C'est dans cette perspective qu'a été retenu, pour cette 7e édition de la Semaine des activités minières d'Afrique de l'Ouest (SAMAO), le thème : « Les défis de la réhabilitation et de la fermeture des mines en Afrique : quelle nouvelle vie pour les communautés locales ? » Cette grande rencontre va permettre aux participants d'examiner d'une part la problématique de la réhabilitation minière dans toutes ses dimensions (restauration de l'environnement, démantèlement des installations, etc.) et, d'autre part, de réfléchir sur la transition sociale et sociétale, notamment le devenir des communautés locales après la fermeture des sites.

#### Phase sensible mais inévitable

Car, la réhabilitation et la fermeture des mines constituent une phase sensible mais inévitable. Etat, sociétés minières, société civile, aucune de ces entités ne perd cette réalité de vue. Et comme le rappelle Zéphirin Zongo, Secrétaire permanent du Contenu local et de la promotion des investissements, le choix du thème de l'édition 2025 de la SAMAO est fondé sur la nécessité de poser la réflexion de cette phase de l'exploitation minière à laquelle vont aboutir inéluctablement tous les projets miniers en production actuellement. « Depuis plus d'une décennie d'exploitation minière, le Burkina Faso a connu plusieurs sites miniers en production qui ont contribué à l'essor socio-économique du pays », constatet-il, avant de faire remarquer que malgré le fait que la contribution du secteur extractif au développement socio-économique est indéniable, il n'en demeure pas moins que l'exploitation minière est une source potentielle d'impacts néfastes pour l'environnement et les communautés si des mesures préventives ne sont pas prises. C'est pourquoi il se réjouit du choix du thème fondé selon lui sur la nécessité de poser la réflexion de cette phase de l'exploitation minière à laquelle vont aboutir inéluctablement tous les projets miniers en production actuellement. « Il s'agit donc, d'une part, de traiter de la problématique de la réhabilitation des mines dans toute ses dimensions (restauration de l'environnement, démantèlement des installations) et d'autre part, de discuter de la transition sociale et sociétale. notamment sur le devenir des communautés locales après la fermeture de la mine », résume M. Zongo.

Éric Wilfrid Yirin Zouré, secrétaire permanent de l'Initiative pour la transparence dans les industries extractives (ITIE)-Burkina, estime aussi, de son côté, que la problématique soulevée par le thème est « pertinente et stratégique », car, dit-il, « la fermeture des sites soulève des enjeux majeurs, notamment environnementaux, sociaux et économiques ». La transparence sur les plans de fermeture, y compris les budgets alloués à la réhabilitation, apparaît dès lors comme un levier essentiel pour assurer une transition juste et équitable.

### L'environnement au cœur des préoccupations

La réhabilitation vise d'abord à limiter les risques environnementaux liés aux exploitations minières, constate pour sa part Tidiane Barry, vice-président Afrique de l'Ouest et directeur général d'IAMGOLD Essakane SA. En insistant sur la responsabilité des entreprises dans ce processus. À l'en croire, IAMGOLD Essakane SA applique les protocoles de l'Initiative vers le développement minier durable. La société étant membre du World Gold Council et de l'Association minière du Canada (AMC), elle adhère aux principes d'exploitation aurifères responsables et applique les protocoles de l'initiative « Vers le développement minier durable ». « Pour ce qui concerne le volet réhabilitation, conformément à la réglementation en vigueur, IAMGOLD Essakane est à jour de ses cotisations au titre du fonds de réhabilitation, et s'est engagée dans un processus de réhabilitation progressive de son site depuis 2011 », relève M. Barry. Une approche qui a l'avantage de permettre de tester différentes technologies sur différentes infrastructures à réhabiliter, d'évaluer les coûts de mise en œuvre et de disposer d'un plan de réhabilitation et de fermeture avec des coûts réalistes et fiables. entre autres.

Touobèkourè Stanislas Aimé Désiré Méda, directeur général des Carrières, souligne, quant à lui, la nécessité de s'intéresser aussi aux carrières souvent abandonnées en milieu urbain. « En 2023, une direction technique sur la réhabilitation des sites de carrières a été créée. Cette direction, en plus de siéger dans le comité interministériel sur la validation et le suivi de la réhabilitation des sites miniers formels, s'est donné la tâche en 2024. d'inventorier et de décrire 83 sites de carrières abandonnées à l'intérieur des grandes villes (Ouagadougou, Bobo Dioulasso). Cette année, la direction projette d'élaborer un document-plan de réhabilitation de ces carrières inventoriées », affirme le DG des Carrières.

Ces initiatives démontrent que la restauration des sites n'est pas un luxe, mais une urgence pour réduire les risques sanitaires et redonner vie à des espaces dégradés.

### Des opportunités économiques durables

La fermeture des mines ne doit pas être vécue comme une fin brutale, mais comme une reconversion économique. Pour Dr Lamissa Barro, directeur général de la Société de participation minière du Burkina Faso (SOPAMIB), la question de la fermeture et de la réhabilitation des mines est un sujet fondamental. « Très souvent, fait-il remarquer, la fermeture des mines est perçue comme une fin brutale, alors qu'elle devrait être envisagée dès le départ comme une étape naturelle du cycle de vie minier ».

Pour lui, l'exemple de la mine de Wahgnion, qui a anticipé cette question en réaménageant certaines fosses en espaces agricoles et en bassins de pisciculture, doit inspirer. « Cette initiative montre parfaitement comment un site minier, une fois exploité, peut devenir une véritable opportunité économique durable pour les communautés », rassure le DG de SOPAMIB. Avant de conclure : « C'est là tout le défi : faire en sorte que la fermeture des mines ne soit pas une fin, mais le début d'une nouvelle vie pour les localités concernées ».

Cette expérience illustre comment des sites miniers réhabilités peuvent devenir des moteurs de développement durable.

Dans le même esprit, Éric Jean-Noël Zouré, directeur pays de NEEMBA, Dealer officiel Caterpillar, rappelle que « la réhabilitation est l'instant où l'exploitation industrielle doit laisser place à une nouvelle vie pour les territoires et les communautés ». Ainsi, NEEMBA mise sur la réutilisation d'infrastructures et la formation de techniciens locaux, afin que la fin de vie des mines ne crée pas un vide, mais plutôt « un héritage : des compétences transférées et un tissu économique renforcé et une communauté prête à écrire la suite de son histoire ».

#### Les femmes, actrices incontournables de la transition post-minière

La réhabilitation ne peut être réussie

sans l'inclusion des femmes, souvent les plus touchées par les bouleversements socio-économiques liés à l'exploitation. Maïmouna Guembré Ouédraogo, conseillère technique de l'Association des femmes du secteur minier au Burkina Faso (AFEMIB), souligne, d'ailleurs, que cette phase « peut créer des opportunités pour les femmes, notamment en matière d'activités économiques postextraction ». Elle cite entre autres la création d'emplois, la valorisation touristique des sites, le réemploi des terres à des fins agricoles ou énergétiques, et la réutilisation des infrastructures minières pour des services communautaires.

Mais pour que ces promesses deviennent réalité, il est indispensable d'intégrer une perspective de genre dès la planification. L'AFEMIB plaide ainsi pour « l'embauche des femmes dans les départements de réhabilitation », leur représentation dans les comités de décision et la mise en place de quotas spécifiques pour l'accès aux fonds de développement. Maïmouna Guembré Ouédraogo, il faut aussi « formaliser les activités féminines via des coopératives, assurer l'accès au financement et proposer des activités économiques durables comme l'agroécologie ou l'artisanat vert ».

## Vers une gouvernance minière plus responsable

L'ensemble des acteurs s'accorde sur un point : la fermeture et la réhabilitation des mines ne doivent pas être traitées comme une formalité administrative, mais comme une opportunité de développement inclusif. Cela suppose une gouvernance claire, une participation active des communautés et une véritable volonté politique. Comme le résume Éric Wilfrid Yirin Zouré, « la fermeture d'une mine ne doit pas être une fin, mais un nouveau départ pour les communautés ». Pour y parvenir, il faudra conjuguer les efforts de l'État, des compagnies minières, des organisations de la société civile et des partenaires techniques, afin de transformer cette contrainte en levier pour l'avenir.

Par La Rédaction



## FERMETURE ET REHABILITATION DES MINES AU BURKINA

## « Aucune mine n'a encore été réhabilitée »

(Aristide Belemsobgo, directeur général des Mines et de la Géologie)

Le ministère en charge des Mines apporte des éclairages sur la question sensible de la fermeture et de la réhabilitation des sites miniers au Burkina Faso. Si la législation nationale prévoit un cadre strict et des mécanismes de suivi, aucune mine n'a encore été réhabilitée à ce jour. Dans cet entretien, le directeur général des Mines et de la Géologie, Aristide Belemsobgo, détaille le processus, les responsabilités des exploitants, ainsi que les défis liés à l'application effective de la réglementation.



Quel est l'état des lieux de la législation nationale concernant la fermeture et la réhabilitation des sites miniers au Burkina Faso? La législation nationale met un accent sur la réhabilitation et la fermeture des sites. À travers le Code de benvironnement et ses textes d'application, les promoteurs miniers sont engagés à élaborer des

études garantissant une restauration future des sites miniers.

De même, le Code minier et ses textes d'application exigent des promoteurs miniers de faire la réhabilitation et la fermeture des sites miniers de façon adéquate afin qu'un quitus leur soit délivré pour mettre fin à leur engagement vis-à-vis de la zone concernée. Cela passe par

l·élaboration d·un plan global de réhabilitation et de fermeture appelé PRF initial, l·alimentation d·un compte ouvert dans les livres du Trésor au titre du Fonds de réhabilitation et de fermeture de la mine pour ce qui est des mines industrielles, semi-mécanisées et carrières industrielles, la mise en œuvre de la réhabilitation progressive en soumettant annuellement des programmes de réhabilitation au Comité national de validation des plans et programmes miniers.

Quant aux sites artisanaux légaux, ils sont assujettis à une contribution au Fonds de réhabilitation des sites artisanaux conformément au décret en vigueur. Il est important de souligner que le processus de formalisation des sites va permettre la mise en place de coopératives pour passer de lexploitation illégale à une exploitation structurée et encadrée. Ce processus va résoudre les questions de gestion environnementale des sites abandonnés, notamment leur réhabilitation.

## Y a-t-il des mines fermées et réhabilitées à ce jour ?

Il faut noter qu'au Burkina Faso, il n'y a pas de mines fermées et réhabilitées pour le moment. Comme expliqué plus haut, la réglementa-

tion exige que la mine soit réhabilitée avant d'être fermée. Cette fermeture, dans le meilleur des cas, fait place à une nouvelle vie sur le site à travers des actions de reconversion. Au regard de ces aspects, il faut retenir qu'au Burkina Faso, il y a actuellement des mines en arrêt qui sont devenues des actifs de l'État. La plupart des mines en arrêt montrent toujours un potentiel susceptible

de reprendre leur exploitation, surtout avec le cours record actuel de l'or. C'est l'exemple des mines de Séguénéga, de Kalsaka, d'Inata et de Poura. Des réflexions sont en cours pour entamer la réhabilitation progressive sur ces mines en attendant que les activités d'exploitation y reprennent.

#### Comment les plans de réhabilitation et de fermeture sont-ils approuvés par les autorités (processus) ?

La réglementation a permis la mise en place d'un comité interministériel qui regroupe toutes les compétences de l'Administration publique burkinabè, notamment celles des Mines et Carrières, de l'Environnement et des Finances, les ministères partenaires et de la société civile. Vous savez, les questions de réhabilitation et de fermeture des sites miniers sont transversales. Ce comité d'envergure nationale, fort de vingt-neuf (29) membres avec une possibilité de faire appel à des personnes ressources, se réunit chaque fois que de besoin pour examiner et valider les plans de réhabilitation et de fermeture qui lui sont soumis. Seul le Comité reste souverain pour statuer sur la validité d'un plan de réhabilitation et de fermeture d'une mine ou d'une carrière.

#### Quelle collaboration avez-vous établi avec le ministère en charge de l'Environnement dans ce domaine?

Sur les questions de réhabilitation et de fermeture des sites, les deux ministères sont les maillons de la chaîne, les autres ministères viennent en appui. Les deux ministères mènent ensemble les activités

Au Burkina Faso, il n'y a pas de mines fermées et réhabilitées pour le moment. La réglementation exige que la mine soit réhabilitée avant d'être fermée.

liées aux évaluations environnementales et sociales, la rédaction du rapport de gestion du Fonds de réhabilitation et de fermeture de la mine et même la question de réhabilitation des sites artisanaux.

#### Y a-t-il un processus de surveillance et de suivi postfermeture des sites ?

Conformément à la réglementation, le processus de surveillance et de suivi post-fermeture est partie intégrante du plan de réhabilitation et de fermeture. Ce processus répond à des activités budgétisées et dont la mise en œuvre est orientée par le Plan de réhabilitation et de fermeture (PRF).

Après la période réglementaire de 25 ans, s'il n'y a pas de problème résiduel sur le site, un quitus est délivré à l'exploitant pour mettre fin à son engagement.

# Comment les communautés locales et les parties prenantes sont-elles consultées et impliquées dans l'élaboration des plans de fermeture et de réhabilitation?

L'élaboration des PRF est un processus participatif en ce sens que la reconversion des sites doit répondre aux aspirations des parties prenantes. À ce titre, les communautés vivant autour des sites sont consultées dans le choix des options de réhabilitation et de fermeture des différentes installations des sites miniers. Les bonnes pratiques recommandent la mise en place de cadres de concertation impliquant ces communautés et les autorités locales. Quant au niveau central, le Comité national doit statuer sur la validité des PRE.

#### Que privilégiez-vous comme méthode de réhabilitation pour assurer une utilisation durable et bénéfique des terres après la fermeture ?

Il faut dire qu'en matière de réhabilitation, il n'y a pas de méthode standard car chaque infrastructure du site minier répond à des critères de réhabilitation. C'est en ce

sens que les plans sont élaborés afin de proposer des options répondant aux aspirations des communautés tout en garantissant une utilisation durable des terres réhabilitées.

#### Comment se font le contrôle et la vérification pour vous assurer de la bonne exécution des plans de réhabilitation et de fermeture des mines?

Il faut dire que chaque plan est mis en œuvre à travers des programmes annuels de réhabilitation. Dans le cadre de la mise en œuvre de ces programmes, le Comité national, appuyé par les services techniques à travers des missions sur le terrain et la validation des rapports d'activités, s'assure de la bonne exécution des activités et de l'utilisation du budget décaissé à cet effet.



Quels mécanismes sont mis en place pour s'assurer du respect des exigences de réhabilitation par les entreprises minières ?

Le Code minier élaboré en juillet 2024 a prévu des sanctions pénales et administratives pour ce qui concerne les manquements aux exigences liées à l'exploitation des gisements. Ces exigences concernent également la réhabilitation qui est une phase importante de la chaine des valeurs minières.

## Que risque une entreprise qui ne respecte pas les textes ?

Comme nous venons de le dire plus haut, en fonction de la faute, il est prévu des sanctions pénales et administratives. L'article 205 du Code minier 2024 a défini les différents manquements conduisant aux sanctions. Les sanctions administratives sont regroupées dans les articles 207 à 216 et les sanctions pénales dans les articles 217

Conformément à la réglementation, le processus de surveillance et de suivi post-fermeture est partie intégrante du plan de réhabilitation et de fermeture.

à 226. À titre d'exemple en lien avec l'environnement et la réhabilitation des sites, peut faire objet de retrait du titre minier, après une mise en demeure de soixante (60) jours restée infructueuse, lorsque le titulaire est auteur des violations visées aux points 3 et 10 du Code minier.

Quels sont les principaux défis liés à l'application effective des réglementations environnementales dans le

#### secteur minier africain en général et burkinabè en particulier ?

Malgré l'existence d'une réglementation permettant de régler les problèmes liés à la gestion environnementale des sites miniers, des défis demeurent quant à l'application des textes. Il s'agit notamment de l'élaboration d'études intégrées lors de l'extension des projets mi-

niers, de l'alimentation régulière au Fonds de réhabilitation de la mine notamment par les mines semi-mécanisées, de l'élaboration de plans de réhabilitation garantissant un développement durable après l'exploitation, du respect des cahiers de charge par les exploitants miniers.





Sous le Haut Patronage de S.E.M. le Premier Ministre, Chef du Gouvernement : Rimtalba Jean Emmanuel OUEDRAOGO

### SOULEYMANE BOLY

DIRECTEUR PAYS D'ENDEAVOUR, VICE-PRÉSIDENT AFFAIRES PUBLIQUES ENDEAVOUR MINING BURKINA FASO

# « Endeavour Mining : créer de la valeur tangible pour le Burkina Faso »

Leader de la production aurifère en Afrique de l'Ouest, Endeavour Mining s'impose comme un acteur incontournable de l'économie burkinabè. Avec près de 500 milliards de FCFA de contribution en 2024, dont 135 milliards versés à l'État, l'entreprise affirme sa volonté d'allier performance économique, développement du contenu local et responsabilité sociale. À l'occasion de la SAMAO 2025, son Directeur Pays, Souleymane Boly, revient sur les engagements et les ambitions du groupe au Burkina Faso.

#### Présentez-nous Endeavour Mining et sa place au Burkina Faso.

Endeavour est le leader de la production d'or en Afrique de l'Ouest et un partenaire stratégique du Burkina Faso. À travers nos mines de Houndé et de Mana, nous contribuons directement à la dynamique économique nationale par l'emploi, la fiscalité et l'investissement social.

En 2024, notre contribution a atteint près de 500 milliards FCFA, dont 135 milliards FCFA reversés à l'État sous forme de taxes, redevances et dividendes.

Au-delà de ces retombées économiques, nous soutenons activement des programmes éducatifs, sanitaires et communautaires à travers nos initiatives RSE et la Fondation Endeavour. Notre ambition est claire : générer une valeur tangible et durable qui bénéficie à l'ensemble du peuple burkinabè, en accompagnement de la vision portée par le Gouvernement.

## Quelles sont vos principales contributions économiques et sociales ?

Nos contributions sont multiples. Sur le plan économique, Endeavour compte parmi les tout premiers contributeurs fiscaux du Burkina Faso et figure parmi ses plus grands employeurs privés, avec plus de 1 800 employés, dont 97 % de Burkinabè.

Sur le plan social, nous investissons dans des actions concrètes et visibles: bourses d'études au profit de nos communautés, distribution de kits scolaires, programmes de santé communautaire, construc-



tion d'infrastructures, appui aux coopératives féminines valorisant la transformation des produits locaux et initiatives environnementales, dont la plantation de 2500 arbres sur nos deux sites.

Pour nous, la mine n'est pas seulement une source de richesse nationale : c'est un levier de transformation durable au service des communautés et du développement du pays.

#### Le Burkina Faso a récemment adopté un code minier et une loi sur le contenu local. Comment Endeavour intègre-t-elle ces évolutions ?

Nous saluons et partageons pleinement la vision des autorités de construire un secteur minier inclusif et durable qui profite aux entreprises burkinabè.

Endeavour Mining se distingue par son approche pionnière en matière de contenu local, avec des programmes ambitieux. Parmi eux figure la convention régionale de 70 milliards de francs CFA (125 millions USD) signée avec Ecobank pour financer les fournisseurs nationaux, dont 25 milliards (45 millions USD) spécifiquement dédiés aux PME locales au Burkina Faso.

Notre conviction est claire: en renforçant les capacités des entreprises nationales, nous contribuons au développement d'un secteur minier résilient, compétitif et pérenne.

## Justement, que représente le contenu local dans votre stratégie?

Le contenu local est au cœur de notre démarche. 49% de nos achats sont effectués auprès de fournisseurs burkinabè, cela représente 279 milliards de FCFA. Il ne s'agit pas seulement d'acheter localement, mais de créer un véritable écosystème. Nous travaillons avec nos partenaires pour former, financer et accompagner les PME burkinabè afin qu'elles deviennent des acteurs compétitifs au-delà de nos sites miniers, et même au-delà

de nos frontières. Notre initiative "Accélérateur du Contenu Local" lancé le 4 avril 2025 conjointement avec la Fédération ouest africaine des Chambre des Mines illustre cette volonté. Plus que jamais, nous voulons transformer les fournisseurs nationaux en champions régionaux.

Sur le plan économique,
Endeavour compte parmi les tout
premiers contributeurs fiscaux du
Burkina Faso et figure parmi ses plus
grands employeurs privés, avec plus
de 1 800 employés, dont 97 %
de Burkinabè.

## Comment conciliez-vous exploitation minière et durabilité environnementale ?

La durabilité fait partie intégrante de notre stratégie. Nous appliquons des standards environnementaux rigoureux et mettons en place des programmes de réhabilitation, de protection de la biodiversité et de gestion responsable de l'eau. Par exemple, nous avons récemment planté plus de 3 400 arbres dans nos zones d'opération, dont une majorité d'espèces protégées. Nous voulons démontrer que l'exploitation minière peut être responsable, respectueuse de l'environnement et bénéfique aux générations futures.

#### Quel message souhaitez-vous adresser à l'occasion de la SAMAO 2025 ?

La SAMAO est une vitrine unique, non seulement pour le Burkina Faso mais aussi pour toute l'Afrique de l'Ouest.

Notre message est clair : Endeavour Mining est un partenaire fiable et engagé, aux côtés des autorités et des communautés. Nous voulons continuer à investir, à créer de l'emploi, à soutenir les populations et à contribuer au développement économique du pays.

Notre ambition est de renforcer la confiance et de bâtir, avec toutes les parties prenantes et sous l'impulsion du Gouvernement, un secteur minier qui soit une véritable fierté nationale et régionale.



# Z. ZEPHIRIN ZONGO SECRÉTAIRE PERMANENT DU CONTENU LOCAL ET DE LA PROMOTION DES INVESTISSEMENTS

## « Les entreprises locales prennent de plus en plus de place dans la chaine d'approvisionnement des entreprises minières et de leurs sous-traitants »

Dans cet entretien, Zéphirin Zongo, Secrétaire permanent du contenu local et de la promotion des investissements, revient sur les missions de sa structure, la portée de la nouvelle loi sur le contenu local adoptée en juillet 2024 et les perspectives qu'elle ouvre pour les entreprises nationales. Il insiste sur la nécessité d'une appropriation collective de cette démarche afin que le secteur minier devienne un véritable catalyseur de développement économique et industriel au Burkina Faso.

#### En quoi consistent les missions du Secrétariat permanent du contenu local et de la promotion des investissements (SP-CLPI)?

Le Secrétariat permanent du contenu local et de la promotion des investissements est une structure de mission rattachée au Cabinet de Monsieur le Ministre de l'Énergie, des Mines et des Carrières. Il est chargé de la conception, de la coordination et de l'application de la politique du ministère en matière

de contenu local et de promotion des investissements. Pour ce faire, les principales actions menées portent sur :

- l'amélioration des retombées des secteurs minier et énergétique dans l'économie nationale;
- le développement du capital humain dans les secteurs de l'énergie et des mines;
- le suivi de la règlementation en matière de contenu local dans le secteur minier :
- la promotion des investisseurs nationaux dans les secteurs de l'énergie et des mines;
- la mise en œuvre des stratégies nationales du contenu local dans les secteurs de l'énergie et des mines;
- l'organisation des événements de promotion dans les secteurs des mines et de l'énergie;

 le renforcement de la visibilité nationale et internationale des secteurs de l'énergie et des mines.

#### Comment peut-on définir le contenu local ?

Le contenu local est une stratégie généralement adoptée par les pays riches en ressources minières dans le but de permettre aux économies nationales de tirer le maximum de retombées positives de l'exploitation

Les achats locaux des biens et services soumis à quotas tels que déclarés ont connu une progression positive et sont passés de 269,2 milliards en 2022 à 517,2 milliards en 2023, puis à 693,8 milliards en 2024.

de ces ressources.

Le contenu local renvoie donc à la promotion des acteurs nationaux dans la chaine de valeur de l'industrie en matière d'emplois, d'approvisionnement en biens et services, de transformation et de valorisation locales des produits miniers ainsi que de participation des investisseurs nationaux dans les opérations minières.

Cette approche prend également en compte des thématiques transversales telles que la recherche & développement ainsi que le transfert de technologies qui sont indispensables au développement des capacités nationales à fournir des biens et des services répondant aux exigences des sociétés minières.

En somme, le contenu vise à permettre aux pays d'avoir des impacts durables à partir de l'exploitation de ressources minières qui sont non renouvelables.

#### Qu'est-ce qui a prévalu à la création d'un Secrétariat permanent dédié au contenu local ?

L'implémentation du contenu local dans le secteur minier a véritablement débuté au Burkina Faso en 2015 avec l'ancien Code minier qui avait donné lieu à l'adoption de la stratégie nationale du contenu local ainsi que les textes d'application relatifs à l'encadrement de la fourniture locale et l'emploi des nationaux dans le secteur minier.

La création d'une structure spécifique en lien avec le contenu local est donc en cohérence avec le développement du cadre règlementaire qui nécessite une adaptation de l'architecture institutionnelle du Ministère de l'Énergie, des Mines et des Carrières.

Cette organisation traduit l'intérêt accordé à la problématique du contenu local et la nécessité d'établir un environnement institutionnel





pour sa prise en charge.

C'est ainsi que le Secrétariat permanent, qui est une structure de mission, est responsable de la coordination des actions en matière de contenu local dans le secteur minier, de la promotion de la fourniture locale ainsi que du suivi du respect des exigences règlementaires. Cela comprend le suivi de la mise en œuvre des actions de la stratégie nationale du contenu local dans le secteur minier.

Qu'est-ce que la nouvelle loi sur le contenu local dans le secteur minier adoptée le 18 juillet 2024 a concrètement changé au niveau

#### du secteur minier burkinabè? Quelles en sont les principales innovations?

Le concept de contenu local couvre plusieurs aspects en lien avec la réalisation de l'intégration économique de l'exploitation minière. Les textes d'application initialement en vigueur ne couvraient que certains pans, notamment la fourniture locale et l'emploi des nationaux. La loi a couvert un champ plus large en prenant en compte par exemple les questions liées à la sous-traitance/co-traitance, à la recherche & développement et au transfert de technologies, à la transformation et à la valorisation locales ainsi qu'à la pro-

motion des investisseurs nationaux. La loi a donc permis de réaffirmer le principe de préférence nationale en faveur de l'emploi des nationaux ainsi que des entreprises dont le capital social est détenu majoritairement par des nationaux. Il s'agit d'une orientation assez claire et à laquelle les différents acteurs doivent se référer dans la conduite de leurs opérations dans notre pays. Les entreprises internationales peuvent bien sûr intervenir dans la chaine de fourniture de biens et services mais en veillant au respect de certaines exigences en termes d'ouverture du capital social et/ou de développement de partenariat avec des entreprises nationales.

Les principales innovations portent sur la prise en compte de la soustraitance et de la cotraitance, la prise en compte du transfert de technologies, l'institution d'agrément pour l'exercice des activités de fournisseurs et de sous-traitants miniers et la création du fonds d'appui au développement du contenu local. Ce fonds va permettre de soutenir la mise en œuvre des actions en matière de promotion de la fourniture locale et de développement des capacités nationales.

#### En une année de mise en œuvre, cette loi a-t-elle permis d'améliorer le contenu local ? Que devrait-on retenir dans ce sens si l'on faisait le bilan ?

La loi a été adoptée le 18 juillet 2024 et promulguée fin août 2024. C'est donc un peu trop tôt pour parler déjà de l'impact de la loi sur le contenu local. En l'absence d'une période assez longue pour son application, c'est plus ou moins difficile de pouvoir établir un bilan à la date d'aujourd'hui. Ce qui est important

et qui peut être souligné, c'est que la loi permet de mieux codifier les exigences applicables aux sociétés minières, aux sous-traitants, en lien avec tous les aspects du contenu local que j'ai cités plus haut, allant de la fourniture de biens et services à la promotion des investisseurs nationaux.

Il peut néanmoins relever le fait que l'adoption de la loi a été un signal fort à l'endroit des acteurs, à savoir les sociétés minières, les sous-traitants dans les opérations minières et le secteur privé national en général.

## Quelle est la place des entreprises locales dans l'approvisionnement des mines ?

Les entreprises locales prennent de plus en plus de place dans la chaine d'approvisionnement des entreprises minières et de leurs sous-traitants depuis l'entrée en vigueur des textes au 1<sup>er</sup> janvier 2022 et par la suite avec le nouveau cadre juridique actuel.

Quand on considère l'arrêté établissant la liste des biens et services soumis à quotas minimas, nous sommes passés de 66 items à 78 entre 2021 et 2024. Cela démontre le développement des capacités des entreprises nationales à pouvoir prendre en charge certains nouveaux segments de marchés.

En effet, la promotion de la fourniture locale a permis aux nationaux de s'intéresser à des secteurs d'activités traditionnellement dominés par les entreprises étrangères, notamment la restauration, l'extraction de minerai, le sautage/dynamitage et les produits chimiques.

Les achats locaux des biens et services soumis à quotas tels que décla-

La réussite du contenu local n'est pas envisageable sans l'accès des entreprises locales à des solutions de financement aussi bien en termes de fonds de roulement que de nouveaux investissements pour le développement de leurs activités.

rés ont connu une progression positive et sont passés de 269,2 milliards en 2022 à 517,2 milliards en 2023, puis à 693,8 milliards en 2024. Ces montants ont connu une hausse annuelle de 92% en 2023 et de 34.15% en 2024. Quant à la part des achats locaux des biens et services soumis à quotas, elle était de 33.26% en 2022, 40.51% en 2023 et 57.91% en 2024. Les entreprises nationales sont donc de plus en plus présentes et nous espérons que cette dynamique va se renforcer avec une forte diversification des biens et services qu'elles fournissent.

#### Quelle est la problématique dans le financement des entreprises locales ?

La réussite du contenu local n'est pas envisageable sans l'accès des entreprises locales à des solutions de financement aussi bien en termes de fonds de roulement que de nouveaux investissements pour le développement de leurs activités.

L'accès au financement constitue un goulot d'étranglement pour lequel les institutions financières sont invitées à agir pour soutenir les efforts en matière de promotion des entreprises locales dans le secteur minier. C'est cette contrainte qui a conduit à la création du Fonds d'appui au développement du contenu local, mais il est évident que ses ressources ne pourront pas suffire pour apporter un appui conséquent pour des projets structurants, notamment pour le développement d'unités industrielles sur le territoire national.

La nouvelle loi relative au contenu local accorde la priorité également aux institutions financières de droit

burkinabè dans le financement des opérations d'exploitations et de fournitures de biens et services dans le secteur minier. C'est une opportunité accordée aux banques et institutions financières pour développer des produits et mettre en place des dispositifs d'accompagnement des entreprises locales.

#### Quelles sont les opportunités dans le secteur minier pour les entreprises locales?

De manière générale, je dirai que c'est plus ou moins difficile de cibler des segments donnés à l'absence de toute étude spécifique qui pourrait permettre de mettre cela en évidence, ce d'autant plus qu'il peut y avoir un lien avec plusieurs facteurs tels que les capacités techniques et financières des entreprises locales.

En général, on peut relever que les opportunités vont de l'intervention des nationaux comme opérateurs miniers par l'acquisition de parts sociales de mines en exploitation dans les conditions de marchés ou de titres miniers conformément à la règlementation en vigueur.

De même, des opportunités existent dans la chaine de fourniture de biens et services ainsi que dans les activités de sous-traitance. Cela requiert surtout une bonne connaissance du sec-



teur avec des capacités techniques et financières suffisantes pour être à la hauteur des exigences de qualité, de délai et de prix.

Par ailleurs, en s'inspirant de la liste des biens et services qui figurent au niveau de l'arrêté établissant la liste des biens et services soumis à quotas, on peut plus ou moins identifier quels sont les segments ou les types de biens ou de services où il y a un potentiel en termes d'opportunités pour les entreprises burkinabè. Vous avez par exemple des biens et des services où les quotas sont très élevés (plus de 80% par exemple). On peut déduire des quotas que potentiellement, là où les taux sont faibles, c'est parce qu'on estime que pour l'instant l'expertise nationale n'est pas suffisamment développée en la

matière, ce qui veut dire que du même coup, ça constitue des opportunités parce que c'est des biens ou des services pour lesquels des possibilités existent encore pour les entreprises burkinabè qui souhaitent pénétrer le secteur minier.

De manière générale, cela dépend de la capacité intrinsèque de chacune des entreprises qui, en fonction de leur domaine d'intervention,

peuvent identifier quelles sont les meilleures opportunités en vue de s'insérer durablement dans la chaîne de fourniture de biens et de services.

La 7° édition de la SAMAO se propose de porter la réflexion sur le thème : « Les défis de la réhabilitation et de la fermeture des mines en Afrique: quelle nouvelle vie pour les communautés locales » ? Ou'est-ce qui a motivé le choix de ce thème? Depuis plus d'une décennie d'exploitation minière, le Burkina Faso a connu plusieurs sites miniers en production qui ont contribué à l'essor socio-économique du pays. Nonobstant le fait que la contribution du secteur extractif au développement socio-économique est indéniable, il n'en demeure pas moins que l'exploitation minière est une source potentielle d'impacts néfastes pour l'environnement et les communautés si des mesures préventives ne sont pas prises.

Le choix de ce thème est fondé sur la nécessité de poser la réflexion de cette phase de l'exploitation minière

La pratique du contenu local doit pouvoir se normaliser pour aller au-delà du simple respect de dispositions règlementaires pour que le secteur minier puisse jouer un rôle d'entrainement du reste de l'économie et servir de tremplin également pour l'industrialisation du pays.

à laquelle vont aboutir inéluctablement tous les projets miniers en production actuellement. Il s'agit donc d'une part de traiter de la problématique de la réhabilitation des mines dans toute ses dimensions (restauration de l'environnement, démantèlement des installations) et d'autre part de discuter de la transition sociale et sociétale, notamment sur le devenir des communautés locales après la fermeture de la mine.

### Quelles sont les attentes de cette 7<sup>e</sup> édition ?

Nos attentes portent principalement sur la mobilisation des acteurs nationaux et internationaux à cet important événement du secteur minier en Afrique de l'Ouest.

La SAMAO vise à assurer une visibilité nationale et internationale du secteur des mines et des carrières d'une part et d'autre part à offrir des opportunités d'affaires aux acteurs de la chaine de valeur de l'industrie minière en Afrique en général et au Burkina Faso en particulier.

Je souhaite donc que les différents participants puissent partager leurs réflexions autour de la thématique de la fermeture et de la réhabilitation des mines tout en saisissant cette occasion pour le développement de leurs réseaux d'affaires.

#### À vous de conclure l'entretien...

Je voudrais inviter l'ensemble des acteurs impliqués dans ce processus de mise en œuvre du contenu local, allant des sociétés minières aux sous-traitants aux fournisseurs nationaux, à s'impliquer, à s'approprier et à adhérer aux orientations qui sont prises par le gouvernement et traduites dans la loi sur le contenu

local et l'ensemble de ses textes d'application. La pratique du contenu local doit pouvoir se normaliser pour aller au-delà du simple respect de dispositions règlementaires pour que le secteur minier puisse jouer un rôle d'entrainement du reste de l'économie et servir de tremplin également pour l'industrialisation du pays. Je voudrais remercier tous les acteurs qui accom-

pagnent chaque année le

Ministère de l'Énergie, des Mines et des Carrières pour relever le défi de l'organisation de la SAMAO, qui est devenue au fil des ans, et ce, depuis la reprise en 2023, un événement de référence dans le secteur minier en Afrique et ailleurs.

Je vous remercie.

## EXPLOITATION DES SUBSTANCES DE CARRIÈRES

# Les acteurs se sont approprié le nouveau Code minier

Le chargé d'études, Alain Patindé Yaméogo, a ouvert les travaux de la conférence de vulgarisation de la loi n° 016-2024/ALT portant Code minier au Burkina Faso auprès des exploitants des substances de carrières, le jeudi 24 juillet 2025 à Ouagadougou.

initiative portée par la Direction générale des carrières (DGC) s'inscrit dans le cadre des réformes engagées par l'État pour renforcer la gouvernance du secteur extractif, promouvoir une exploitation responsable et assurer une meilleure redistribution des retombées économiques au profit des populations.

Dans son adresse, Patindé Alain Yaméogo a affirmé que la vulgarisation est un acte de transparence et de responsabilité qui traduit l'engagement du département à œuvrer, de concert avec tous les acteurs, à un développement harmonieux et équitable du secteur. Et la tenue de cette conférence, selon lui, vise à favoriser une appropriation effective de la loi n° 016-2024/ALT par les exploitants.

Pour le Directeur général des carrières, Touobèkourè Stanislas Méda, cette rencontre se veut un espace d'échanges autour des nouvelles dispositions législatives afin de garantir, tant la sécurité juridique des acteurs que la pérennité des



Les officiels à la conférence de vulgarisation de la loi n° 016-2024/ALT portant Code minier

activités extractives.

Au cours de la journée, des communications ont été assurées par plusieurs structures techniques. Il s'agit de la Brigade nationale anti-fraude de l'or (BNAF), de l'Inspection des mines, de la Direction des affaires juridiques et du contentieux ainsi que du Secrétariat permanent du contenu local et de la promotion des investissements. Les échanges ont

également porté sur la lutte contre le blanchiment de capitaux, la commercialisation frauduleuse de l'or et les obligations en matière de gouvernance.

Au demeurant, le renforcement des connaissances et de la compréhension des textes par les acteurs de terrain constitue une étape clé vers une gouvernance renforcée, inclusive et efficace du secteur des carrières.



Cette rencontre a mobilisé les carriers et l'administration des mines et carrières



Sous la Présidence de Monsieur le Ministre de l'Energie, des Mines et des Carrières:

Yacouba Zabré GOUBA

# TIDIANE BARRY VICE-PRÉSIDENT AFRIQUE DE L'OUEST, DIRECTEUR GÉNÉRAL D'IAMGOLD ESSAKANE SA

# « En 15 ans de production au Burkina Faso, notre entreprise fait partie des premiers contributeurs à l'économie nationale »

Tidiane Barry est le vice-président Afrique de l'Ouest et directeur général d'IAMGOLD Essakane SA. Dans l'entretien qu'il nous accorde, il décrit ce que la société, qui totalise cette année 2025 quinze ans de production, fournit comme efforts en matière de protection de l'environnement et de réhabilitation de sites, ses activités de développement durable, sa contribution aux budgets de l'État et des collectivités locales, sa contribution en matière de créations d'emplois.



### Présentez votre société aux lecteurs...

La mine Essakane est située dans la partie nord-est du Burkina Faso dans la région du Liptako. Essakane se trouve à environ 310 km au nordest de la capitale, Ouagadougou.

Le gisement d'Essakane se situe à l'intérieur d'un permis d'exploitation couvrant 100,2 km², bordé par des permis d'exploration. Le site minier Essakane est devenu la propriété de la compagnie minière canadienne IAMGOLD en février 2009.

La mine Essakane appartient à 85 % à IAMGOLD Corporation et à 15 % à l'État du Burkina Faso. Fleuron de l'industrie minière burkinabè au regard de sa taille et de son impact socio-économique, IAMGOLD Essakane SA est un investissement privé global de 408 milliards FCFA. Elle est entrée en production commerciale en juillet 2010. L'année 2025 marque les 15 ans de production de IAMGOLD Essakane SA.

#### Quelles sont les activités de protection de l'environnement et de réhabilitation du site de la société ?

La santé-sécurité-environnement est une culture d'entreprise chez IAMGOLD en général et à Essakane en particulier. Fidèle à notre vision Zéro Incident, nos politiques en santé et sécurité, environnement et développement durable traduisent notre engagement à respecter et à protéger l'environnement dans la conduite quotidienne de nos activités. Nous travaillons à réduire notre empreinte environnementale à travers la mise en application de politiques et d'actions sensibles à l'environnement.

IAMGOLD Essakane SA est membre du World Gold Council et adhère donc aux principes d'exploitation aurifères responsables (en anglais RGMP). De même, en tant que membre de l'Association minière du Canada (AMC), notre société applique les protocoles de l'initiative Vers le développement minier durable (VDMD).

Pour ce qui concerne le volet réhabilitation, conformément à la réglementation en vigueur, IAMGOLD Essakane est à jour de ses cotisations au titre du fonds de réhabilitation, et s'est engagée dans un processus de réhabilitation progressive de son site depuis 2011. Cette approche lui permet de :

- Tester différentes technologies sur différentes infrastructures à réhabiliter.
- d'évaluer les succès périodiquement afin d'identifier les options de réhabilitation les plus fiables;
- D'évaluer les coûts de mise en œuvre ;
- D'évaluer l'adaptabilité des options par rapport au contexte environnemental et socio-économique;
- et enfin, disposer d'un plan de réhabilitation et de fermeture avec des coûts réalistes et fiables;

Nous faisons le suivi environnemental des eaux (souterraines, potables, de surface, usées, etc.), de l'air, du bruit, des vibrations, des sols et des émissions atmosphériques. Notre approche de gestion des déchets est axée sur le recyclage, les activités de recyclage sont principalement exercées par nos communautés hôtes.

#### Quelle est la contribution économique de la société au budget de l'État depuis sa mise en production?

De 2010 à 2024, IAMGOLD Essakane SA a contribué à hauteur de 805 milliards de FCFA au budget de l'État.

En 15 ans de production au Burkina Faso, notre entreprise fait partie des premiers contributeurs à l'économie nationale.

#### Quelle est la contribution économique de la société au budget des collectivités locales en 2024 ?

Pour l'année 2024, IAMGOLD Essakane SA a reversé au budget des collectivités locales, à travers notamment le Fonds minier de développement (FMD), plus de 26 milliards de FCFA au profit des communes de Gorom-Gorom, Falagountou, Dori et du conseil régional de la région du Liptako.

Avant l'opérationnalisation du FMD en 2019, nous avons été précurseurs de cette approche, en finançant directement les Plans communaux de développement (PCD) de nos communes riveraines pour un total de 3 milliards FCFA entre 2014 et 2018. Avec ce Fonds, c'est plus de 26 milliards de FCFA qui sont injectés dans le budget des collectivités territoriales, faisant ainsi de la mine d'Essakane un catalyseur majeur du

Forte d'une culture d'entreprise robuste en santé-sécurité au travail et avec plus de 2400 employés et plus de 750 stagiaires encadrés depuis 2014, la mine d'Essakane est un employeur majeur du pays.

développement local pour la région du Liptako.

## Quelle est votre contribution en matière d'emplois ?

Forte d'une culture d'entreprise robuste en santé-sécurité au travail et avec plus de 2400 employés et plus de 750 stagiaires encadrés depuis 2014, la mine d'Essakane est un employeur majeur du pays. 97 % de ses effectifs sont nationaux et 40 % sont des ressortissants de la région du Liptako. Environ 100 journaliers sont recrutés par mois dans les villages environnants, tandis que 1000 emplois directs y sont créés par nos

prestataires de biens et services.

#### Quelle est la part des achats locaux de la société (national, local, chiffres d'affaires)

L'approvisionnement local occupe une place majeure dans la stratégie de partage de la richesse définie par la mine Essakane. Depuis 2010, plus de 1721 milliards de FCFA de chiffre d'affaires ont été générés par la chaine d'approvisionnement de la mine auprès d'entreprises installées au Burkina Faso. Environ 55 milliards de FCFA de chiffre d'affaires ont été réalisés par des entreprises du Liptako depuis 2012 et plus de 1000 emplois indirects ont été générés auprès de fournisseurs locaux.

#### Dans le cadre des activités de développement durable, quelles sont les activités qui ont impacté surtout les communautés ?

Durant nos 15 années de production, notre entreprise a mis en œuvre plusieurs projets de développements communautaires qui impactent directement le quotidien des populations et leur qualité de vie. Le succès d'Essakane dans la

réalisation de projets structurants est salué et accompagné par nos partenariats qui, aux côtés de la mine, soutiennent le développement et la résilience communautaire pour qu'elle soit durable.

Sans être exhaustif, on peut citer entre autres réalisations les projets ci-dessous :

• L'accès à l'eau potable : À travers le projet Eau et croissance économique durable au Sahel lors de la phase 1 (ECED-Sahel), IAMGOLD Essakane SA en partenariat avec le gouvernement du Canada et la Fondation One Drop ont contribué à hauteur de 7 milliards de FCFA à la réalisation d'infrastructures d'adduction d'eau potable au bénéfice de plus de 60 000 personnes dans la commune de Dori et villages environnants. La deuxième phase du projet a débuté en 2023 sous une nouvelle appellation Projet Épanouissement socio-économique des populations vulnérables au Sahel (ESEPV-Sahel) pour un montant global de 39 millions CAD (plus de 17 milliards FCFA) sur une période de 5 ans de 2023 à 2028:

L'appui à l'éducation à travers la construction de 08 écoles, un CEG à Essakane Site, 13 centres

d'alphabétisation, 17 cantines scolaires fonctionnelles et 06 jardins scolaires, etc. Plusieurs actions ont déjà été menées et se mènent dans l'accompagnement des communes à travers les parrainages d'élèves et d'étudiants, les réalisations de jardins scolaires, les soutiens aux élèves pendant les examens scolaires, etc.

L'appui à la santé de base : À travers l'appui en équipements et l'électrification solaire du CHR de Dori pour un montant de 120 millions FCFA. Il y a également le don de matériels et d'infrastructures aux CSPS de notre zone d'impact.

 L'accès aux infrastructures énergétiques: À travers l'électrification du village d'Essakane, site en partenariat avec la SONABEL pour un montant de 360 000 000 FCFA.

 L'octroi de bourses d'excellence pour des études au Canada de 04 étudiants burkinabè, dont les premiers aux sessions du

Le genre occupe une place importante dans notre stratégie opérationnelle. En nous concentrant sur l'ÉDI, nous nous efforçons de créer un milieu de travail qui promeut, valorise et respecte la diversité et un endroit où nos équipes sentent qu'elles ont le pouvoir d'être pleinement authentiques au travail.

baccalauréat au niveau national et au niveau de la région. 32 bourses nationales d'excellence qui couvrent les frais d'inscription, un laptop et un pécule mensuel jusqu'à la fin du cycle de formation

....etc.

## Disposez-vous d'une politique de promotion du genre en interne ?

Tout à fait ! Nous avons renouvelé depuis quelques années nos engagements sur ce sujet important en mettant en place une nouvelle politique d'Equité-diversité-inclusion (EDI).

Le genre occupe une place importante dans notre stratégie opération-

nelle. En nous concentrant sur l'ÉDI, nous nous efforçons de créer un milieu de travail qui promeut, valorise et respecte la diversité et un endroit où nos équipes sentent qu'elles ont le pouvoir d'être pleinement authentiques au travail. Dans le secteur minier burkinabè, Essakane est d'ailleurs fière de servir de référence à travers plusieurs initiatives emblé-

matiques qui font le bonheur de ses braves employées; c'est l'exemple du congé spécial de maternité de 14 mois en sus des congés officiels. La mise en place d'un comité genre qui travaille à favoriser la promotion, la formation et l'autonomisation des femmes chez IAMGOLD Essakane





SA. En attestent les activités de visibilité réalisées ces 02 dernières années par cette cellule.

## Quelle est l'approche de votre entreprise en matière d'énergies renouvelables ?

IAMGOLD Essakane SA est une entreprise qui accorde une place importante à la protection de l'environnement, d'où l'utilisation des énergies renouvelables. Un exemple connu de tous est l'installation

d'une centrale solaire hybride avec la société Essakane Solar. La puissance de la centrale électrique d'Essakane est de 57,8 MW tandis que celle de la centrale solaire est de 15 MW. Cette dernière permet de réduire l'empreinte carbone de 18 500 tonnes de CO<sub>2</sub> par an et d'économiser 6 millions de litres de fioul par an.

#### Parlez-nous de la célébration de vos 15 ans de production

Notre compagnie célèbre effectivement cette année ses 15 bougies de production au Burkina Faso sur le thème : « 15 ans, une aventure minière, un succès collectif ». Nous tenons à célébrer ces 15 belles années avec toutes nos parties prenantes : nos employés, l'État, un partenaire clé qui détient 15 % du capital, nos communautés hôtes, nos autorités régionales, communales, nos prestataires, etc. Nous tenons à manifester notre reconnaissance à toutes les parties prenantes pour leur collaboration, leur engagement, leur sollicitude. Tous ces beaux résultats atteints par l'entreprise ont été réalisés par ces hommes et femmes qui ont donné de leur professionnalisme, de leur temps, de leur effort, de leur énergie pour que le navire

La puissance de la centrale électrique d'Essakane est de 57,8 MW tandis que celle de la centrale solaire est de 15 MW. Cette dernière permet de réduire l'empreinte carbone de 18 500 tonnes de CO<sub>2</sub> par an et d'économiser 6 millions de litres de fioul par an.

Essakane SA atteigne ce niveau de croisière. Je voudrais d'ores et déjà leur témoigner notre gratitude. Les détails sur les activités clés des célébrations seront communiqués en temps opportun.

Quelles sont vos attentes visà-vis de la SAMAO 2025 dont

#### le thème porte sur les défis de la réhabilitation et de la fermeture des mines en Afrique : Quelle nouvelle vie pour les communautés locales ?

Je tiens à saluer la tenue de la présente édition de la SAMAO car elle se réalise dans un contexte marqué par le défi sécuritaire et les changements apportés aux textes régissant notre secteur. La thématique est d'un intérêt majeur pour une exploitation responsable, durable

> et profitable à tous de façon générale et aux communautés impactées de façon générale au Burkina Faso. Nous espérons que ce rendez-vous offrira une tribune d'échanges sur les préoccupations réelles des sociétés minières face aux défis de la réhabilitation minière et permettra de dégager de bonnes perspectives pour les investisseurs dans le secteur.

#### Pour conclure cet entretien?

Je voudrais remercier le ministère de l'Énergie des Mines et des Carrières et le cabinet SEMICA pour cette tribune offerte aux acteurs du monde minier pour se rencontrer, échanger et partager leurs bonnes pratiques. Je souhaite plein succès à la présente édition de la SAMAO. Merci!

## DJIBRIL ZOUNGRANA SP DU FONDS MINIER DE DÉVELOPPEMENT

# « Les ressources du FMD sont orientées en priorité vers les secteurs sociaux »

Djibril Zoungrana est le secrétaire permanent de la Commission technique nationale des mines et du Fonds minier de développement (SP/CNM-FMD) depuis le 22 mars 2023. Ingénieur en environnement minier, il a occupé plusieurs fonctions au sein de l'administration des mines et totalise plus de 15 ans d'expérience dans ce secteur.

Dans l'entretien qu'il nous accorde, il évoque le Fonds minier de développement, un mécanisme mis en place par le gouvernement pour permettre au Burkina Faso de bénéficier davantage des retombées de l'exploitation minière et de préparer l'après-mine. Le Fonds minier de développement a connu des innovations à travers l'adoption du nouveau Code minier en 2024.

#### Dites-nous quelles sont les innovations du Fonds minier de développement contenues dans le nouveau Code minier?

Le FMDL créé par l'article 25 du Code minier de 2015 a connu quelques innovations dans le nouveau code adopté le 18 juillet 2024 par l'Assemblée législative de transition. De ces innovations, on peut noter :

- Le Fonds minier de développement local (FMDL) devient désormais Fonds minier de développement (FMD). Cette modification reflète la volonté d'élargir le champ d'action du fonds, au-delà du seul développement local, vers des initiatives de portée nationale ou régionale.
- Les domaines de financement : le FMD finance les projets de développement endogène en plus des plans communaux de développement et du Fonds de soutien patriotique;
- Les ressources ne sont plus réparties et transférées aux collectivités territoriales;
- Les projets à financer par le FMD doivent désormais être approuvés en Conseil des ministres, sur rapport du ministre chargé des Mines. Cette réforme vise une meilleure coordination nationale et une allocation stratégique des ressources.
- Les sociétés semi-mécanisées d'exploitation minière ainsi que celles exploitant des substances de carrière contribuent désormais au Fonds. Cela



élargit l'assiette de financement et augmente le potentiel de collecte des ressources.

 La fixation du taux de redevances proportionnelles du Fonds minier de développement est définie désormais par voie règlementaire.

#### Qu'est-ce qui est mis en place, en termes de mécanismes de transparence et de redevabilité, pour garantir une gestion saine du Fonds minier de développement?

De façon synthétique, les mécanismes de transparence et de redevabilité mis en place pour garantir une gestion saine du Fonds minier de développement (FMD) sont :

Un comité national de suivi est institué pour :

 Suivre la collecte des ressources du FMD :  Sélectionner les projets éligibles au financement.

Il s'agit d'un organe consultatif statutaire créé par arrêté interministériel des ministres chargés des Mines, des Finances et des Collectivités territoriales.

Ce comité garantit la transparence dès la phase de mobilisation des fonds jusqu'à la sélection des projets. Au niveau des communes et des régions minières, des comités locaux sont créés pour valider et suivre les plans de développement financés par le FMD. Ils jouent un rôle de consultation statutaire auprès des collectivités locales concernées. Leur organisation et leur fonctionnement sont définis par un arrêté interministériel des ministres chargés des Mines, des Finances, et des Collectivités territoriales.

Cela permet une participation locale et une redevabilité accrue au niveau territorial.

L'utilisation des ressources du FMD est soumise à un contrôle rigoureux par les structures étatiques habilitées, dûment mandatées pour assurer la conformité et la reddition des comptes.

Ce dispositif permet de renforcer la transparence financière et la bonne gouvernance du Fonds.

### Quelle est la principale source de financement du Fonds ?

Nous avons d'abord les contributions principales issues des exploitants miniers. À ce sujet, on peut dire que le FMD est financé par :

 1% du chiffre d'affaires mensuel hors taxes ou de la valeur des



produits extraits chaque mois:

- O Concerne les titulaires de permis d'exploitation industrielle et semi-mécanisée de mines,
- S'applique aussi aux permis d'exploitation industrielle et semimécanisée de substances de carrières.

Nous avons également 20% des redevances proportionnelles collectées par l'État. Ces redevances sont liées à la valeur des produits extraits ou vendus.

Ces deux ressources constituent le cœur du financement du FMD.

Pour ce qui concerne les modalités de calcul et de recouvrement, il faut signaler que :

- Le montant des contributions est calculé sur le chiffre d'affaires mensuel hors taxe,
- Il est établi au moment de la liquidation des redevances proportionnelles sur la production,
- Les services compétents du Trésor public perçoivent ces ressources à terme échu, suivant les mêmes procédures que celles des redevances proportionnelles prévues par les textes en vigueur.

#### Quels types de projets peuvent bénéficier d'un financement et quels sont les critères qu'il doit remplir afin d'être éligible ?

Les ressources du FMD sont orientées en priorité vers les secteurs sociaux, notamment:

- Le développement des infrastructures de base;
- Le développement de l'économie locale ;
- Le développement des secteurs sociaux de base et de l'amélioration du cadre de vie;
- Le développement du capital humain à travers la formation aux métiers.

Un manuel de procédures du FMD est en cours de préparation, en collaboration avec tous les acteurs de la chaîne, afin de :

- Définir clairement les modalités d'utilisation des ressources;
- Assurer une gestion transparente et efficace du Fonds;
- Établir des critères d'éligibilité

et des mécanismes de contrôle pour les projets financés.

#### Comment les communautés locales sont consultées et impliquées dans le processus d'identification des besoins, de décision?

Le FMD finance des projets tirés des Plans communaux de développement, référentiel de planification des différents projets à réaliser sur une période de 5 ans. Ces documents sont élaborés de concert avec l'ensemble des couches sociales de chaque collectivité et prennent en compte les besoins et les aspirations des populations.

Au ministère en charge des Mines, à travers le Secrétariat permanent de la Commission technique nationale des mines et du Fonds minier de développement, nous avons bénéficié de

Le FMD finance des projets tirés des Plans communaux de développement, référentiel de planification des différents projets à réaliser sur une période de 5 ans.

l'appui de notre partenaire, le Projet d'appui au renforcement de la gestion du foncier et des mines (PARGFM), pour l'actualisation des Plans communaux de développement échus de dix (10) communes minières en 2024. Cette opération se poursuit cette année 2025 pour dix (10) autres communes.

## Quelles sont les principales priorités du Fonds à court, moyen et long termes ?

Le Fonds minier de développement a été institué pour :

- Capitaliser les retombées minières au profit de l'économie nationale;
- Mettre en place des mécanismes compensatoires pour les populations et les territoires affectés par l'exploitation minière;
- Contribuer à la durabilité

des investissements après la fermeture des mines.

Sa finalité reste l'amélioration continue des conditions de vie des populations, surtout dans les zones minières.

Pour les priorités à court terme, nous avons :

- Accès aux services sociaux de base:
- O Eau potable et assainissement.
- O Infrastructures scolaires et sanitaires,
- O Routes et électrification rurale.
- Réalisation de projets à impact rapide pour soulager les communautés minières.
- Concernant les priorités à moyen terme, il y a :
- Amélioration des recettes communales et régionales grâce à des investissements porteurs ;
  - Diversificationéconomique pour réduire la dépendance aux activités minières;
  - Promotion de l'entrepreneuriat local et des activités génératrices de revenus.
  - Enfin, pour ce qui est des priorités à long terme, nous avons :
  - Amélioration continue du niveau de vie des populations, même après la fermeture des mines;
- Projets structurants pour corriger les déficits environnementaux et sociaux causés par l'exploitation;
- Formation et capital humain pour assurer la résilience et la durabilité des acquis;
- Contribution à une économie post-minière viable et inclusive.

C'est en cela que nous saluons le thème de cette 7e édition de la Semaine des activités minières d'Afrique de l'Ouest qui met un point d'honneur sur la vie des communautés après la fermeture des mines. Le Fonds minier de développement, en effet, travaille à réaliser au profit des populations des projets structurants qui viendront combler le déficit environnemental causé notamment par l'exploitation minière dans le pays.

### SOUGRINOMA BASILE ZONGO DG DE LA SONASP

## « Le bilan des deux ans de la SONASP en matière de commercialisation de l'or est inédit »

Créée en 2023, la Société nationale des substances précieuses (SONASP) a pour objectif de permettre à l'État d'avoir un meilleur contrôle du circuit de la commercialisation de l'or produit artisanalement au Burkina Faso. Selon son directeur général Sougrinoma Basile Zongo, cette mission est amplement remplie en deux ans. Dans cet entretien, il revient sur les missions confiées à la SONASP, les actions menées, les défis relevés et les objectifs en termes de production, de valorisation et de contrôle des substances précieuses.

#### Présentez-nous la Société nationale des substances précieuses (SONASP) et ditesnous en quoi sa création est en phase avec la politique minière actuelle du Burkina Faso...

La Société nationale des substances précieuses est une société d'État issue de la transformation de l'Agence nationale d'encadrement des exploitations minières artisanales et semi-mécanisées (ANEEMAS) qui était un établissement de l'État à caractère économique.

Elle a été créée par le décret n°2023-1417/PRES-TRANS/PM/ MDI-CAPME/ MEFP/ MEMC du 24 octobre 2023 et ses statuts approuvés par le décret N°2023-1418/PRES-TRANS/PM/ MDICAPME/MEFP/ MEMC du 24 octobre 2023.

D'un capital social de 250 000 000 de F CFA entièrement détenu par l'État, la SONASP est placée sous :

- la tutelle technique du Ministère en charge des mines ;
- la tutelle financière du Ministère en charge des finances ;
- la tutelle de gestion du Ministère en charge du commerce.

Elle a pour objet de:

- commercialiser l'or et les autres substances précieuses;
- transformer les substances précieuses;
- réaliser des opérations d'affinage d'or;
- mener des activités d'exploitation de substances précieuses;
- mener des opérations de traitement de minerai et de résidus miniers;



- prendre des participations dans des entreprises commerciales se rapportant directement ou indirectement à son objet;
- réaliser toutes opérations commerciales, industrielles, mobilières, immobilières, promotionnelles et financières qui se rattachent, directement ou indirectement, à son objet social de nature à favoriser son développement.

La création de la SONASP vise à mettre l'État au centre des activités d'exploitation minière artisanale et à petite échelle (EMAPE) par l'exploitation, la transformation des produits miniers et l'assainissement du circuit de la commercialisation. Cette orientation a permis à l'État d'avoir un meilleur contrôle du cir-

cuit de la commercialisation de l'or produit artisanalement et, partant, d'améliorer les retombées du soussecteur de l'artisanat minier dans l'économie nationale.

#### Quel est le rôle précis que joue la SONASP dans l'encadrement de l'exploitation minière artisanale et semi-mécanisée ?

La SONASP participe à l'identification des acteurs par la délivrance des cartes d'artisans miniers qui sont de trois types, à savoir les cartes collecteur, fournisseur et exploitant. Chaque carte permet à l'artisan minier d'exercer son travail en fonction de sa spécificité. La carte collectrice permet à l'artisan minier de se déplacer en toute quiétude avec l'or sur toute l'étendue du territoire pour les différentes transactions. La SONASP contribue ainsi à professionnaliser le sous-secteur de l'exploitation artisanale.

#### Quels sont les principaux types de substances précieuses que la SONASP est chargée de gérer et de valoriser?

La SONASP a vocation à gérer et à valoriser toutes les substances précieuses qui sont constituées de l'ensemble des métaux précieux (or, argent, le platine, platinoïdes), des pierres précieuses (diamant, l'émeraude, le rubis et le saphir) et des pierres fines (alexandrite, béryl, topaze, jade, opale...) et toutes autres substances analogues. Cependant, compte tenu de sa relative jeunesse et de la nature des substances précieuses exploitées au Burkina Faso. la SONASP gère et valorise pour le moment les métaux précieux or et argent.

#### La création de SONASP devait permettre à l'État d'avoir un meilleur contrôle du circuit de la commercialisation de l'or produit artisanalement. Deux ans après, quel bilan tirer?

Le bilan des deux ans de la SONASP en matière de commercialisation de l'or est inédit. En effet, au titre de l'année 2024, la quantité d'or achetée s'établissait à 14,6 tonnes pour la production industrielle et 8,1 tonnes pour la production artisanale et semi-mécanisée.

Au 31 août 2025, la quantité d'or industrielle achetée s'élevait à 10 tonnes tandis que celle de production artisanale et semi-mécanisée était de 26 tonnes. Il convient de relever que notre pays n'a jamais enregistré une telle quantité d'or provenant des exploitations minières artisanales et semi-mécanisées. Si cette tendance se maintient, ces quantités pourraient atteindre au moins 35 tonnes au 31 décembre 2025.

Par ailleurs, la SONASP dispose de deux guichets d'achat à Bobo-Dioulasso et à Gaoua. Un troisième guichet sera ouvert courant octobre 2025.

#### Quelles sont les stratégies mises en place par la SONASP pour participer à la lutte contre l'orpaillage illégal et l'exploitation non réglementée ?

Dans le cadre de la lutte contre l'exploitation non règlementée, la SONASP envisage la création des centres de traitement modernes (élution) pour le traitement des rejets miniers issus de l'exploitation artisanale. Cela pourrait contribuer à l'élimination des centres de cyanuration sauvages.

La SONASP contribue à la promotion des champions nationaux dans la mise en exploitation de 7 sites semi-mécanisés que lui a confiés le Conseil des ministres du 07 juin 2023. Ses semi-mécanisés gérés par les nationaux constituent des modèles pour leurs pairs artisans miniers qui vont s'en inspirer pour régulariser leurs différentes exploitations illégales.

Au 31 août 2025, la quantité d'or industrielle achetée s'élevait à 10 tonnes tandis que celle de production artisanale et semi-mécanisée était de 26 tonnes.

#### Par quel mécanisme la SONASP assure-t-elle une meilleure traçabilité des substances précieuses sur le marché national et international ?

Avec l'adoption de la loi n°016-2024/ALT du 18 juillet 2024 portant Code minier du Burkina Faso, le législateur a créé les conditions favorables pour améliorer la traçabilité de l'or. En effet, la SONASP fait désormais office de guichet unique pour les exportations d'or de production artisanale et semi-mécanisée. Cela permet de canaliser les quantités d'or issues de ces productions.

Par ailleurs, la SONASP a mis en place des mécanismes de facilitation des procédures d'achats et d'exportation d'or au profit des acteurs de la chaine de commercialisation. Ces mécanismes ont permis de développer un climat de confiance entre les acteurs et de booster de façon significative les quantités d'or déclarées.

#### Pour les prochaines années, quels principaux objectifs avez-vous défini pour la SONASP en termes de production, de valorisation et de contrôle des substances précieuses?

Pour les années à venir, il s'agira de : - consolider les acquis engrangés ;

- lancer la production des sites semi-mécanisés appartenant à la SONASP:
- réaliser des opérations d'affinage sur le territoire national ;
- d'intensifier les actions de collecte d'or par l'ouverture de guichets d'achat dans les zones à forte concentration de sites ;
- développer un climat de confiance entre les acteurs de la chaine de commercialisation et les structures

étatiques impliquées;

- renforcer la collaboration entre les structures chargées du suivi-contrôle du circuit de la commercialisation et articuler une vision claire;

#### Quels sont les principaux défis auxquels la SONASP est confrontée dans l'atteinte de ses objectifs ?

Les principaux défis sont entre autres:

- la très forte dépendance des EM-APE des sources de financement informelles ;
- le caractère largement informel des EMAPE ;
- le contexte sécuritaire qui ne permet pas l'accès à toutes les zones d'activités minières;
- l'insuffisance des moyens logistiques.

#### Quel type de collaboration la SONASP entretient avec les autres acteurs du secteur minier (entreprises, communautés, autorités) pour une gestion durable des ressources ?

La SONASP, dans sa mission de commercialisation, entretient des relations de partenariat avec les sociétés minières en vue de racheter une partie de leur production.

#### SOGA SA

# L'excellence burkinabè au service du secteur minier africain

Fondée en 2007, la Société de Gastronomie (SOGA SA) s'est imposée comme un acteur incontournable du catering minier au Burkina Faso. Forte de près de 500 employés et d'une expertise reconnue, l'entreprise dirigée par Mme Nina Sori Yaméogo, administratrice générale de la société, mise sur la qualité, l'innovation et la responsabilité sociétale pour accompagner les compagnies minières. Lauréate du prix de la meilleure entrepreneure africaine en 2024, sa dirigeante revient sur le parcours, les défis et les ambitions de cette entreprise burkinabè qui aspire désormais à rayonner dans toute la sous-région.

#### Pour commencer, pouvez-vous nous présenter la SOGA et son identité ?

La Société de Gastronomie, plus connue sous le nom de SOGA SA, est une entreprise burkinabè créée en 2007. Constituée en société anonyme avec un capital de 10 millions de FCFA, elle est implantée à Ouagadougou. Notre cœur de métier est la restauration collective, le service traiteur, mais aussi et surtout le catering minier, qui représente aujourd'hui un axe majeur de notre activité. Nous avons bâti notre réputation sur la qualité, le respect des normes d'hygiène, l'innovation et le professionnalisme, ce qui nous a valu plusieurs distinctions nationales.

Nous sommes particulièrement heureux de présenter notre savoirfaire à l'occasion de la SAMAO, qui constitue une plateforme unique pour valoriser le rôle des prestataires locaux dans la chaîne de valeur minière.

#### Vous avez récemment été honorée du prix de l'entrepreneuriat africain en 2024, en tant que meilleure entrepreneure africaine. Quel est le sentiment que cela vous inspire, et comment cela influence-t-il votre vision pour l'avenir?

C'est un honneur immense et une reconnaissance du travail de toute l'équipe de SOGA. Ce prix me pousse à continuer avec encore plus d'humilité et de détermination, à innover et à renforcer notre impact dans le secteur minier et au-delà. C'est une source de moti-





vation supplémentaire pour continuer à œuvrer pour l'excellence et le développement durable.

Justement, comment la SOGA s'est-elle imposée dans le secteur minier au Burkina Faso?

Notre entrée dans le secteur minier s'est faite progressivement, mais avec une vision claire : offrir aux compagnies minières et à leurs collaborateurs une restauration de qualité, adaptée à leurs besoins spécifiques. Aujourd'hui, nous gérons la restauration et l'hébergement de plusieurs sites miniers prestigieux au Burkina Faso. Cela représente des milliers de repas servis chaque jour dans des environnements exigeants.

Avec près de 500 employés dont 255 dédiés exclusivement aux sites miniers, nous avons acquis une expertise solide qui nous positionne comme un partenaire fiable dans ce domaine.

Nous avons mis en place des actions concrètes comme le recyclage des déchets alimentaires, plastiques et informatiques, la réduction de l'usage du papier et du plastique, ainsi que des campagnes de reboisement pour restaurer la biodiversité.

Quels sont les éléments qui distinguent SOGA des autres prestataires de catering minier dans la sous-région?

Je dirais d'abord notre ancrage local et notre capacité à valoriser les ressources des communautés environnantes. Plus de 83 % de nos employés sur les sites sont issus des localités minières. Nous privilé-

> gions aussi l'achat de produits frais auprès des producteurs locaux: chaque année, des volumes importants de légumes, viandes et autres denrées sont directement acquis dans les zones minières.

Ensuite, il y a notre engagement pour la qualité certifiée : nous avons été primés par l'ABNORM (Bronze en 2020, Argent en 2021, Or en 2022), puis meilleur traiteur du Burkina Faso en 2023 par l'AMDIL. Nous sommes aussi en cours de certification ISO 9001 V2015, gage de standards internationaux.

Le secteur minier est souvent critiqué pour son impact social et environnemental. Quelle est la démarche RSE de la SOGA?

La responsabilité sociétale est au

cœur de notre stratégie. Nous avons mis en place des actions concrètes comme le recyclage des déchets alimentaires, plastiques et informatiques, la réduction de l'usage du papier et du plastique, ainsi que des campagnes de reboisement pour restaurer la biodiversité.

Sur le plan social, nous accompagnons les communautés locales par des actions comme la formation des femmes en saponification et fabrication de javel, le soutien aux agriculteurs pour le développement de cultures maraîchères (piment, choux), ou encore des dons symboliques aux autorités coutumières et bien d'autres actions. Ces initiatives traduisent

notre volonté de faire de la restauration minière un vecteur de développement durable.

## Quels sont vos principaux défis et comment SOGA y répond ?

Le premier défi est lié au contexte sécuritaire et économique qui peut affecter la chaîne d'approvisionnement et les opérations sur certains sites. Nous avons mis en place une politique rigoureuse de sélection et de certification de nos fournisseurs: au 15 mars 2025, nous comptons 33 fournisseurs certifiés pour nos projets miniers, garantissant ainsi régularité, qualité et compétitivité. Le second défi est de maintenir une qualité constante dans des condi-

tions parfois difficiles. C'est pourquoi nous investissons dans la formation de notre personnel et dans des processus qualité stricts.

# Quelles perspectives pour l'avenir de SOGA, notamment dans le secteur minier burkinabè et régional?

Nos perspectives sont claires : consolider notre position sur le plan national et étendre nos activités à la sous-région ouest-africaine. Le Burkina Faso reste un hub minier stratégique et nous voulons accompagner cette dynamique.

Nous envisageons également de diversifier nos services pour répondre aux besoins croissants en



hébergement, en gestion de camps et en solutions logistiques globales. L'objectif est de devenir non seulement un restaurateur de référence, mais un véritable partenaire intégré des compagnies minières.

À ce titre, la SAMAO est une vitrine idéale pour présenter notre expertise, échanger avec des investisseurs et renforcer notre visibilité auprès des acteurs majeurs du secteur minier africain.

#### Quel message souhaitezvous adresser aux partenaires miniers et institutionnels qui vous lisent?

Je voudrais leur dire que la SOGA est une entreprise fiable, engagée et compétente, prête à relever les défis du secteur minier aux côtés de ses partenaires. Nous croyons fermement que la restauration minière ne doit pas être considérée comme un service secondaire, mais comme un levier stratégique pour le bien-être du personnel et la performance des sites.

À travers notre expertise, notre professionnalisme et notre

Nos perspectives sont claires : consolider notre position sur le plan national et étendre nos activités à la

sous-région ouest-africaine.

engagement sociétal, nous sommes convaincus de pouvoir contribuer au rayonnement du Burkina Faso et de la sous-région dans le domaine minier.

Et en marge de la SAMAO, nous réaffirmons notre volonté de collaborer avec les compagnies minières et les institutions pour un secteur plus durable, inclusif et porteur d'avenir.

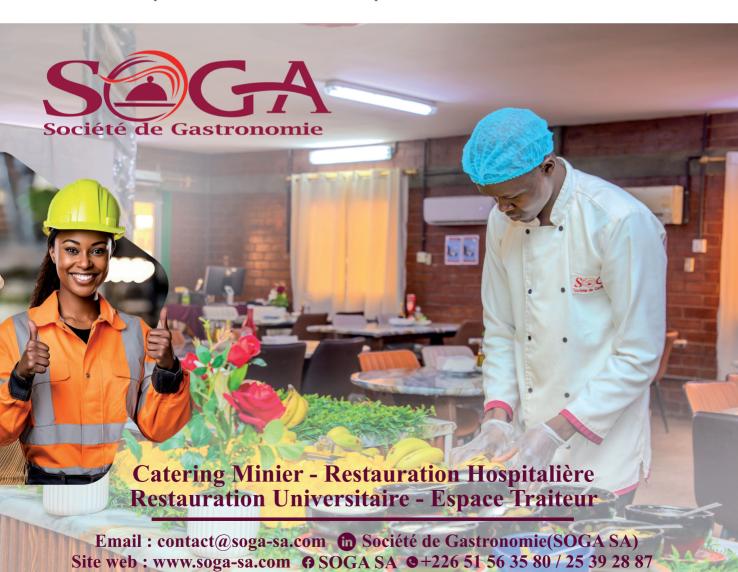
#### À vous de conclure cet entretien...

Avec plus de quinze ans d'expérience, une reconnaissance natio-

nale et des engagements clairs en faveur du développement durable, la SOGA SA s'impose comme un acteur du catering minier au Burkina Faso. Portée par la vision de sa dirigeante, Mme Nina Sori Yaméogo, l'entreprise illustre comment une société burkinabè peut allier savoir-faire

culinaire, excellence opérationnelle et responsabilité sociale pour accompagner la croissance du secteur minier.

La SAMAO constitue une occasion privilégiée de mettre en lumière cette expertise et de renforcer les synergies entre tous les acteurs de la chaîne minière.





Sous le Parrainage de Monsieur le Ministre de l'Environnement, de l'Eau et de l'Assainissement : Roger BARRO



# **PROGRAMME SAMAO 2025**



#### PREMIERE JOURNEE DE LA PRE-SAMAO : 23 SEPTEMBRE 2025 Salle B02

Horaire	Durée	PREMIERE JOURNEE DE LA PRE-SAMAO : 23 SEPTEMBRE 2025 <mark>Salle B02</mark>
08h30-9h00	30 mn	ACCUEIL ET INSTALLATION DES PARTICIPANTS
09h00-09h30	30 mn	CEREMONIE D'OUVERTURE
09h00-09h05	05 mn	Introduction du Maitre de Cérémonie
09h05-09h10	05 mn	Allocution du Directeur Général des Carrières
09h10-09h20	10 mn	Discours d'ouverture de M. le Ministre de l'Energie, des Mines et des Carrières
9h20-09h25	05 mn	Photo de Famille
09h25-09h30	05 mn	Interviews
09h30-10h30	60 mn	SESSION 1 : Enjeux environnementaux de l'industrie du ciment.
09h30-09h35	05 mn	EXPOSE DU MODERATEUR : Jean Baptiste KABORE
09h35-09h50	15 mn	Communicateur 1 : <b>M. Hamed SOGUIRI</b> (CIMAF), Enjeux environnementaux et climatiques liés à l'industrie du ciment
09h50-10h05	15 mn	Communicateur 2 : <b>Dr Ines NGASSAM,</b> Vers une production de ciment écologique : types et innovations technologiques cas du Cameroun
10h05-10h30	25 mn	ECHANGES

10h30-11h00	30 mn	PAUSE CAFE
11h00-12h00	60 mn	SESSION 2: Valorisation des matériaux locaux pour une production de ciment à bas carbone et défis technologiques y afférents.
11h00-11h05	05 mn	EXPOSE DU MODERATEUR : M. P. Arsène TIENDREBEOGO
11h05-11h20	15 mn	Communicateur 1: <b>M. Yacouba SOUNTRA</b> , BUMIGEB, Valorisation des matériaux locaux pour une production de ciment durable
11h20-11h35	15 mn	Communicateur 2: <b>M. Jacques AMIONG</b> , ACB, <i>Défis technologiques liés</i> à <i>la fabrication de ciment</i> écologique
11h35-12h00	25 mn	ECHANGES
12h00-13h00	60 mn	SESSION 3 : Développement socio-économique liées à l'industrie du ciment.
12h00-12h05	05 mn	EXPOSE DU MODERATEUR :
12h05-12h20	15 mn	Communicateur 1 : <b>M. Soulemane OUEDRAOGO</b> (Jalil GTA Sarl), <i>Les BTC dans la construction, Opportunités économiques et création d'emplois locaux</i>
12h20-12h35	15 mn	Communicateur 2 : <b>Pr. Adamah MESSAN, 2IE</b> , <i>Implication de la recherche et du monde académique</i>
12h35-13h00	25 mn	ECHANGES
13h00-14h00	60 mn	PAUSE DEJEUNER
14h00-15h00	60 mn	PANEL 1 : Gouvernance environnementale et attractivité des investissements
14h00-14h05	05 mn	EXPOSE DU MODERATEUR: M. Pegdwende Eric OUEDRAOGO (ACAB)
14h05-14h15	30 mn	Panéliste 1: M. Pegdwende Eric OUEDRAOGO (ACAB)
14h35-15h00	15 mn	ECHANGES
15h00-15h30	30 mn	Fin de la Journée

#### DEUXIEME JOURNEE DE LA PRE-SAMAO : 24 SEPTEMBRE 2025 DGC, KOSSODO

Horaire	Durée	DEUXIEME JOURNEE DE LA PRE-SAMAO : 24 SEPTEMBRE 2025 DGC, KOSSODO
08h00-08h30	30 mn	Rassemblement au Centre International de Conférence de Ouagadougou sise à Ouaga 2000
08h30-09h30	60 mn	Départ pour le site de la cimenterie à Ouagadougou (Kossodo)
09h30-11h00	90 mn	Visite des installations de la cimenterie et échanges
11h00-11h30	30 mn	PAUSE CAFE
11h30-12h00	30 mn	Départ de la Cimenterie pour la Direction Générale des Carrières (DGC)
12h00-12h30	30 mn	Visite du bâtiment témoin à la DGC
		Visite du batilient temoni à la DGC
12h30-13h00	30 mn	Départ de la DGC pour le Centre International de Conférence de Ouagadougou
12h30-13h00 13h00-14h00	30 mn	Départ de la DGC pour le Centre International de Conférence de

#### TABLE RONDE DE LA CMB : 24 SEPTEMBRE 2025 Salle de conférence de LANCASTER OUAGA 2000

Horaire	Durée	TABLE RONDE DE LA CMB: 24 SEPTEMBRE 2025
		Salle de conférence de LANCASTER OUAGA 2000
08h00-08h45	45 mn	Accueil et installation des participants
08h45-09h00	15 mn	Mise en place terminée - Arrivée des autorités
09h00-09h30	30 mn	CEREMONIE D'OUVERTURE
0900-09h05	5 mn	Présentation du programme - MC
09h05-09h10	5 mn	Mot de bienvenue du Président de la Chambre des Mines
09h10-09h15	5 mn	Discours d'ouverture du ministre de l'Énergie, des Mines et des Carrières du Burkina Faso
09h15-09h20	5 mn	Photo de famille
09h20-09h30	10 mn	Interviews
09h30-09h35	5 mn	Retour dans la salle
09h35-09h40	5 mn	Modérateur Général : Chambre des Mines du Burkina
9h40 -10h10	40 mn	COMMUNICATIONS INTRODUCTIVES
09h40-09h50	10 mn	MODERATEUR:
09h50- 10h05	15 mn	Présentation de l'écosystème réglementaire encadrant l'intervention des nationaux dans le secteur minier (code minier, loi sur le contenu local) : Secrétariat Permanent du contenu Local et de la Promotion des Investissements, <b>MEMC</b>
10h05-10h20	15 mn	Développement des projets miniers : étapes et types de financement, M. Dofinta BONDE
10h20-10h30	10 mn	ECHANGES
10h30-11h50	80 mn	PANEL SUR LE PATRTAGE D'EXPERIENCES
10h30-10h40	10 mn	MODERATEUR:
10h40-10h50	10 mn	M. Idrissa NASSA, Fondateur de Coris Bank International (CBI)
10h50-11h00	10 mn	El Hadj Inoussa KANAZOE, CEO de la Société Soleil Resources International (SRI) Limited
11h00-11h10	10 mn	IAMGOLD ESSAKANE SA
11h10-11h20	10 mn	ENDEAVOUR MINING
11h20-11h30	10 mn	OREZONE BOMBORE SA
11h30-11h50	20 mn	ECHANGES
11h50-13h20	90 mn	PANEL SUR LES MODELES DE FINANCEMENTS ALTERNATIFS
11h50-12h00	10 mn	MODERATEUR:
12h00-12h10	10 mn	SCOOP-CA BURKINA MINE
12h10-12h20	10 mn	APEC
12h20-12h30	10 mn	BRVM
12h30-12h40	10 mn	Semi-mécanisé
12h40-12h50	10 mn	Société de recherche
12h50-13h20	30 mn	ECHANGES
13h20-14h20	60 mn	Cocktail de réseautage
14h20		Fin de la Journée

#### PREMIERE JOURNEE DE LA CONFERENCE : 25 SEPTEMBRE 2025 SALLE PLÉNIÈRE

Horaire	Durée	PREMIERE JOURNEE DE LA CONFERENCE: 25 SEPTEMBRE 2025 Salle plénière
07h30-8h45	75 mn	ACCUEIL DES PARTICIPANTS, INSCRIPTION ET RETRAIT DES BADGES
08h45-09h00	15 mn	Mise en place terminée - Arrivée des autorités
09h00-10h30	90 mn	CEREMONIE D'OUVERTURE
09h00-09h10	10 mn	Mot de bienvenue du Président de la Délégation Spéciale de la commune de Ouagadougou
09h10-09h20	10 mn	Allocution du Président du CNO-SAMAO 2025
09h20-09h35	15 mn	Discours d'ouverture de son Excellence M. le Premier Ministre
9h35-09h50	15 mn	COUPURE DU RUBAN par son Excellence M. le Premier Ministre
09h50-10h30	40 mn	Visite guidée des stands conduite par M. Aristide BELEMSOBGO (DGMG)
10h30-11h00	30 mn	PAUSE CAFE
11h00-11h05	05 mn	<b>MODERATRICE GENERALE</b> : Docteur Inna SEGUEDA / G
11h05-12h05	60 mn	PANEL DE HAUT NIVEAU: Les défis de la réhabilitation et de la fermeture des mines en Afrique : quelle nouvelle vie pour les communautés locales?
11h05-11h10	05 mn	EXPOSE DU MODERATEUR: M. Emile B. KABORE
11h10-11h50	40 mn	Panélistes : «Les différents Ministres chargés des mines des pays invités»
11h50-12h05	15 mn	ECHANGES
12h05-13h20	75 mn	SESSION 1 : Projet minier et compensation foncière : enjeux, défis et perspectives
12h05-12h10	05 mn	EXPOSE DU MODERATEUR: M. Golota Isaac LAMAH
12h10-12h20	10 mn	<b>Communicateur 1</b> : ANEVE, les bases juridiques de la compensation foncière dans le secteur minier : entre droit coutumier et règlementation, quelles reformes ?
12h20-12h30	10 mn	<b>Communicateur 2</b> : Société minière (HOUNDE GOLD OPERATION), modalités de détermination et paiement de la compensation foncière : critères, acteurs, délais, difficultés rencontrées
12h30-12h40	10 mn	<b>Communicateur 3</b> : Société civile (SPONG), <i>Prévention et gestion des conflits fonciers autour des projets miniers</i>
12h40-12h50	10 mn	Communicateur 4: Pays invité, Retours d'expérience de projets ayant mis en œuvre des mécanismes innovants ou inclusifs
12h50-13h20	30 mn	ECHANGES
13h20-14h20	60 mn	PAUSE DEJEUNER
14h20-14h30	10 mn	SESSION «Sponsors»: WEST AFRICAN RESOURCES
14h30-15h35	65 mn	SESSION «Initiative AES» : Expérience des pays de l'AES dans la réhabilitation des mines
15h35-15h40	05 mn	EXPOSE DU MODERATEUR : M. Doulaye SANOU
15h40-15h55	15 mn	Communicateur 1 : Niger, Expérience du Niger dans la réhabilitation des mines
15h55-16h10	15 mn	Communicateur 2 : Mali, Expérience du Mali dans la réhabilitation des mines
16h10-16h25	15 mn	Communicateur 3 : Burkina Faso (DGMG), Burkina Faso, Expérience du Burkina dans la réhabilitation des mines
16h25-16h40	15 mn	ECHANGES

#### DEUXIEME JOURNEE DE LA CONFERENCE : 26 SEPTEMBRE 2025 SALLE PLÉNIÈRE

Horaire	Durée	DEUXIEME JOURNEE DE LA CONFERENCE : 26 SEPTEMBRE 2025 Salle plénière
08h30-09h45	75 mn	SESSION 2: Methodes et Techniques de réhabilitation et de fermeture des mines
08h30-08h35	05 mn	<b>EXPOSE DU MODERATEUR : M. Oumar TOGUYENI</b>
08h35-08h45	10 mn	<b>Communicateur</b> 1 : Société minière Underground (SOMISA), Méthodes et techniques de réhabilitation et de fermeture des sites miniers : démarches et outils
08h45-08h55	10 mn	<b>Communicateur 2 : Dr Jules DARANKOUM</b> , Défis de mise en œuvre des méthodes et techniques sur le terrain dans le contexte africain
08h55-09h05	10 mn	<b>Communicateur 3 : Dr Seydou KEITA</b> , Cas pratique de réhabilitation et de fermeture des mines artisanales
09h05-09h15	10 mn	<b>Communicateur 4 : M. BAMA Josée, CNSF,</b> Méthodes et techniques modernes de réhabilitation et de fermeture des sites miniers implémentées en Afrique
09h15- 09h25	10 mn	Communicateur 4: INERA
09h25-09h45	20 mn	ECHANGES
09h45-10h45	60 mn	PANEL 3: Quel est le devenir des terres réhabilitées?
09h45-09h50	05 mn	EXPOSE DU MODERATEUR: M. Moise OUEDRAOGO
09h50-10h00	10 mn	Panéliste 1 : Docteur KOURAOGO Abdoulaye (MEMC), Généralités
		sur les terres dans le secteur minier
10h00-10h10	10 mn	Panéliste 2 : DGAT, Foncier rural et terres réhabilitées dans le secteur minier
10h10-10h20	10 mn	Panéliste 3 : M. NEYA Sibiri (PDS de Gorom Gorom)/Communauté
		locale , Attentes des communautés vis-à-vis des terres réhabilités
10h20-10h30	10 mn	Panéliste 4 : pays invité, Partage d'expériences
10h30-10h45	15 mn	ECHANGES
10h45-10h55	10 mn	SESSION «Sponsors»: LOUDA
10h55-11h10	15 mn	PAUSE CAFE
11h10-12h25	75 mn	SESSION 3: Maitrise des coûts de réhabilitation et de fermeture
11h10-11h15	05 mn	EXPOSE DU MODERATEUR: Docteur Hendi Hermann YONLI
11h15-11h25	10 mn	<b>Communicateur 1</b> : MEMC/DGMG, Mécanismes de financement durable de la réhabilitation et de la fermeture des mines
11h25-11h35	10 mn	<b>Communicateur 2</b> : <b>M. Nicky ARAUJO</b> , Éléments conceptuels de la réhabilitation et de la fermeture : facteurs d'influence et standards internationaux
11h35-11h45	10 mn	<b>Communicateur 3</b> : <b>M. Golota Isaac LAMAH</b> , Estimation des coûts de réhabilitation et de fermeture
11h45-11h55	10 mn	Communicateur 4: Pays invité, Cas pratique sur l'estimation des couts et la mise en œuvre des plans de réhabilitation et de fermeture des sites miniers
11h55-12h25	30 mn	ECHANGES
12h25-13h15	50 mn	SESSION Green Innov
12h25-12h30	05 mn	EXPOSE DU MODERATEUR: M. Jean Baptiste KABORE
12h30-12h40	10 mn	Innovation 1 : Pr Moussa BOUGOUMA (CERVAM/UNZ) Optimisation d'un procédé de récupération de l'or par chimie verte à partir de minerais et de résidus miniers
12h40-12h50	10 mn	Innovation 2 : M. Nicky ARAUJO : Agriculture sur TSF et Heap Leach clôturé
12h50-13h00	10 mn	Innovation 3 : Dr A. Fabien YONLI (EPO), Utilisation de géosynthetiques pour l'étanchéification des installations minières

13h00-13h15	25 mn	ECHANGES
13h15-14h15	60 mn	PAUSE DEJEUNER
14h15-15h30	75 mn	SESSION 4 : La surveillance environnementale post-réhabilitation et fermeture.
14h15-14h20	05 mn	EXPOSE DU MODERATEUR: Pr Tikou BELEM
14h20-14h30	10 mn	Communicateur 1 : M. Kevin KY, La Surveillance des ouvrages miniers en Afrique : quels outils pour garantir leur performance et leur sécurité pendant les phases d'opération et de post-fermeture ?
14h30-14h40	10 mn	<b>Communicateur 2 : SOCREGE</b> , Rôle des parties prenantes : Etats, entreprises minières, communautés locales et artisans miniers
14h40-14h50	10 mn	Communicateur 3 : BECOHA, les défis de mise en œuvre des actions de suivi et surveillance sur le terrain
14h50-15h00	10 mn	Communicateur 4 : Pays invité: exposé d'un cas de réussite et partage de bonnes pratiques.
15h00-15h20	20 mn	ECHANGES
15h20-15h30	10 mn	SESSION «Sponsors»: SOPAMIB
15h30-16h30	60 mn	PANEL 4: La transition sociale et sociétale : Reconversion des travailleurs, opportunité de nouvelle vie pour les communautés locales
15h30-15h35	05 mn	EXPOSE DU MODERATEUR: M.Tidjani ZOUGOURI
15h35-15h45	10 mn	Panéliste 1 : M. Alain Ive MBOGNE, Surintendant Santé Sécurité  Environment et Réhabilitation, ESSAKANE SA, transition sociale et sociétale : planification et étapes de mise en œuvre
15h45-15h55	10 mn	Panéliste 2 : Ancien travailleur de la mine de Perkoa, Vie des
		communautés et des travailleurs après l'exploitation minière
_		
15h55-16h05	10 mn	Panéliste 3 : Pays invité (Niger), Partage d'expériences : cas de la mine d'Akouta
15h55-16h05 16h05-16h15	10 mn	
		mine d'Akouta
		mine d'Akouta  Panéliste 4 : M. Jonas HIEN (ORCADE), Comment réussir la
16h05-16h15	10 mn	mine d'Akouta  Panéliste 4 : M. Jonas HIEN (ORCADE), Comment réussir la transition sociale et sociétale d'une mine
16h05-16h15 16h15-16h40	10 mn 25 mn	mine d'Akouta  Panéliste 4 : M. Jonas HIEN (ORCADE), Comment réussir la transition sociale et sociétale d'une mine  ECHANGES
16h05-16h15 16h15-16h40 16h40-16h50	10 mn 25 mn 10 mn	mine d'Akouta  Panéliste 4 : M. Jonas HIEN (ORCADE), Comment réussir la transition sociale et sociétale d'une mine  ECHANGES  SESSION «Sponsors»: LILIUM MINING
16h05-16h15 16h15-16h40 16h40-16h50 16h50-17h05	10 mn 25 mn 10 mn 15 mn	mine d'Akouta  Panéliste 4 : M. Jonas HIEN (ORCADE), Comment réussir la transition sociale et sociétale d'une mine  ECHANGES  SESSION «Sponsors»: LILIUM MINING  PAUSE CAFE
16h05-16h15 16h15-16h40 16h40-16h50 16h50-17h05 17h05-17h35	10 mn 25 mn 10 mn 15 mn 30 mn	mine d'Akouta  Panéliste 4 : M. Jonas HIEN (ORCADE), Comment réussir la transition sociale et sociétale d'une mine  ECHANGES  SESSION «Sponsors»: LILIUM MINING  PAUSE CAFE  CEREMONIE DE CLOTURE

# TROISIEME JOURNEE DE LA CONFERENCE : 27 SEPTEMBRE 2025 EXCURSION



Horaire	Durée	TROISIEME JOURNEE DE LA CONFERENCE : EXCURSION, 27 SEPTEMBRE 2025
06h30- 18h00	12h30	VISITE D'UN SITE MINIER
		Mine de SANBRADO
06h30-18h00	12h30	VISITE DE SITES TOURISTIQUES
		Mémorial Thoma SANKARA, site de Laongo, Loumbila Beach

#### PREMIERE JOURNEE DE LA CONFERENCE : 25 SEPTEMBRE 2025 SALLE B02

Horaire	Durée	PREMIERE JOURNEE DE LA CONFERENCE: 25 SEPTEMBRE 2025 Salle B02
14h30-15h35	75 mn	SESSION TECHNIQUE 1: Recherche scientifique et réhabilitation et fermeture des sites miniers
14h30-14h35	05 mn	EXPOSE DU MODERATEUR: Dr Boubacar SAKO
14h35-14h45	10 mn	<b>Communicateur 1: Dr BADO Iso Félix</b> , Etude du comportement géochimique des rejets miniers et traitement du Drainage Minier Acide (DMA): cas du site minier de Nantou Mining à Perkoa au Burkina Faso
14h45-14h55	10 mn	Communicateur 2: Dr YAMEOGO Adama, Eléments traces métalliques et Qualité environnementale des eaux, sols et des plantes liés aux activités minières autour de la mine d'or de Poura
14h55-15h05	10 mn	<b>Communicateur 3: M. DABIRE Métoman Anselme</b> , Distribution et mobilité des éléments traces métalliques dans les sols autour de la mine d'or de Kalsaka, Burkina Faso : approche géochimique élémentaire et isotopique
15h05-15h35	30 mn	ECHANGES
15h35-16h35	60 mn	PANEL TECHNIQUE : Changement climatique et durabilité géotechnique des ouvrages de retenue des résidus miniers
15h35-15h40	05 mn	EXPOSE DU MODERATEUR: Djibril ZOUNGRANA
15h40-15h50	10 mn	Panéliste 1: BECOHA, Dimensionnement des ouvrages de retenue des résidus miniers
15h50-16h00	10 mn	<b>Panéliste 2: LNBTP</b> , Mécanisme de suivi-contrôle des ouvrages de retenue des résidus miniers
16h00-16h10	10 mn	Panéliste 3: Pr Tikou BELEM, Impact du changement climatique sur la stabilité physique des retenues des résidus miniers
16h10-16h20	10 mn	<b>Panéliste 4</b> : KIAKA SA, Cas pratique sur la construction du parc à résidus de la mine de KIAKA
16h20-16h45	25 mn	ECHANGES
16h45-17h45	60 mn	SESSION TECHNIQUE 2: Stérilisation et réhabilitation des fosses à ciel ouvert
16h45-16h50	05 mn	EXPOSE DU MODERATEUR: M. Dramane SAVADOGO, DGPE
16h50-17h00	10 mn	<b>Communicateur 1: M. Martial SAMA</b> , Les enjeux de la stérilisation des fosses avant la réhabilitation
17h00-17h10	10 mn	Communicateur 2: SOPAMIB (Wahgnion), Processus de stérilisation des fosses de Nogbélé
17h10-17h20	10 mn	Communicateur 3: Dr Seydou KEITA, partager l'expérience dans la sous-région
17h20-17h40	20 mn	ECHANGES
17h40		Fin de le Journée

#### DEUXIEME JOURNEE DE LA CONFERENCE : 26 SEPTEMBRE 2025 SALLE B02

Horaire	Duré e	DEUXIEME JOURNEE DE LA CONFERENCE: 26 SEPTEMBRE 2025 Salle B02
08h30-13h30	30mn	STUDENT PROGRAM
08h30-9h00	30mn	ACCUEIL DES PARTICIPANTS, INSCRIPTION
09h00-09h20	20mn	CEREMONIE D'OUVERTURE
09h00-09h10	10mn	Allocution du Président du CNO-SAMAO 2025
09h10-09h20	10mn	Discours d'ouverture de son Excellence M. le Ministre
09h20-10h50	90mn	DEBAT: Partie 1: le code minier et ses textes d'application
09h20-09h50	30mn	Theme 1: la possibilité pour l'Etat de percevoir son dividende prioritaire en nature en fonction de la substance produite ou extraite (article 67). Pour ou contre ?  Equipe 1 # Equipe 2
09h50-10h20	30mn	Theme 2: la limitation du nombre de titres miniers par une personne morale (Article 14). Pour ou contre cette limitation ?  Equipe 3 # Equipe 4
10h20-10h50	30mn	Theme 3: l'exigence de la notice d'impact environnemental et social en lieu et place de l'étude d'impact environnemental et social pour l'obtention du permis d'exploitation semi-mécanisée de substance de mine (article 78). Pour ou contre?  Vainqueur Theme 1 # Vainqueur Theme 2
10h50-11h10	20mn	PAUSE CAFE
11h10-12h40	90mn	DEBAT: Partie 2: la loi sur le contenu local et ses textes d'application
11h10-11h40	30mn	Theme 4: Le partenariat entre multinationales et PME burkinabè : collaboration sincère ou façade juridique ?  Equipe 5 # Equipe 6
11h40-12h10	30mn	Theme 5: Formation et transfert de compétences : les multinationales respectentelles leurs obligations ? Equipe 7 # Equipe 8
12h10-12h40	30mn	Theme 6: Le contenu local : véritable levier de création de richesse nationale ou mesure protectionniste ?  Vainqueur Theme 4 # Vainqueur Theme 5
12h40-14h10	90mn	QUIZ: Partie 3: Généralités sur la géologie et les mines
12h40-13h40	60mn	Vainqueur Theme 3 # Vainqueur Theme 6
13h40-14h10	30mn	Délibération du jury
14h10-14h40		COCKTAIL ET RESEAUTAGE
14h40		Fin de l'activité

# LES MEMBRES DU DIRECTOIRE DU CABINET SEMICA





Philippe OUEDRAOGO
Polytechnicien X-Mines 1964
Ancien Ministre
Ancien Président du CES
Président du Directoire



François OUEDRAOGO Ing. Géologue Ancien Ministre Consultant International Membre du Directoire



Amb. Filippe SAVADOGO
Diplomate
Ancien Ministre
Ancien Ambassadeur
Vice-Président du Directoire



Innocent BELEMTOUGRI
Expert Marketing
Ceo/Commissaire Général
Fondateur du Cabinet SEMICA
Membre du Directoire



Jean Alphonse SOME
Ing. Géologue
Ancien DG du BUMIGEB
Ancien Ministre
Consultant International
Membre du Directoire

## Dr ABOUBACAR SAWADOGO (DG BNAF)

# « La fraude à l'or est un fléau que nous combattons sur tous les fronts »

La Brigade nationale anti-fraude de l'or (BNAF), créée pour endiguer le trafic et la contrebande du précieux métal, joue un rôle stratégique dans la préservation des ressources minières du Burkina Faso. Dans cet entretien, son directeur général, Dr Aboubacar Sawadogo, revient sur les missions, les défis et les perspectives de l'institution, tout en dressant le bilan de ses actions marquées par d'importantes saisies et des milliards de francs CFA recouvrés pour le Trésor public.



#### Présentez-vous à nos lecteurs...

Je suis Dr Aboubacar Sawadogo, directeur général de la BNAF. Je suis juriste, administrateur des services financiers et titulaire d'un doctorat en sciences politiques.

Je capitalise plus d'une dizaine d'an-

nées d'expérience professionnelle dans la formulation et le suivi-évaluation des politiques publiques.

Par ailleurs, j'ai assuré des enseignements dans le domaine de l'évaluation des politiques publiques à l'École nationale des régies financières (actuel Institut des finances publiques du Burkina) et à l'École nationale d'administration et de magistrature.

Au sein du ministère de l'Énergie, des Mines et des Carrières, j'ai eu la chance d'être membre de l'équipe technique qui a été mobilisée pour travailler sur les avant-projets du Code minier et de la loi sur le contenu local.

#### Quelle est la mission principale et les objectifs spécifiques attribués à la Brigade nationale anti-fraude de l'or du Burkina Faso ?

Née de la volonté des premières autorités du pays de lutter contre le fléau de la fraude en matière de commercialisation de l'or, la Brigade nationale anti-fraude de l'or (BNAF) a pour mission, aux termes de la loi n 016-2024/ALT du 18 juillet 2024 portant Code minier, « la recherche, la constatation et la répression des in-

fractions relatives à la commercialisation de l'or et des autres substances minérales » (article 287 alinéa 3).

À ce titre, la BNAF est chargée :

- de rechercher, constater et poursuivre les infractions relatives à la commercialisation de bor et des autres substances minérales;
- de lutter contre la contrebande de bor et des autres substances minérales;
- de coordonner et suivre la mise en œuvre de la Stratégie nationale de lutte contre la fraude de lor et des autres substances précieuses, le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme dans le secteur des mines (SNLFO-BC/FT);

- de lutter contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme dans le secteur des mines;
- de vercer le droit de transiger dans les contentieux liés à la fraude en matière de commercialisation de lor et des autres substances minérales, conformément aux textes en vigueur.

#### Quel type de relations la BNAF entretient avec les acteurs gouvernementaux et les autorités locales impliquées dans la gestion du secteur minier?

D'entrée de jeu, il est important de signaler que, de par sa composition, la BNAF est une structure interministérielle au sein de laquelle le représentant de chaque ministère constitue la tête de pont avec son ministère d'origine, son corps de métier d'origine. C'est l'esprit qui a prévalu à la définition des membres devant l'animer et qui a été traduit dans le décret n 2018-0967/PRES/PM/MMC/MSE-CU/MDNAC/MIDHPC/MINEFID/ MCIA/MEEVCC du 24 octobre 2018 portant organisation, attributions, composition et fonctionnement de la BNAF.

Aux termes des dispositions de ce décret, outre le directeur général, la BNAF est animée par douze (12) membres ayant la qualité d'officiers de police judiciaire et répartis comme suit:

- 02 représentants du ministère chargé des mines ;
- 01 magistrat représentant le ministère chargé de la justice ;
- 02 représentants de la Direction générale des douanes et 01 représentant de la Direction générale des impôts, représentant le ministère chargé des finances;
- 01 représentant du ministère chargé du commerce ;
- 01 agents des Eaux et Forêts représentant le ministère chargé de l'environnement;
- 02 policiers représentant le ministère chargé de la sécurité ;
- et 02 gendarmes représentant le ministère chargé de la défense.

Les personnels des corps de métiers de ses membres luttent contre toute sorte de fraude sur toute l'étendue du territoire national.

Forte donc de sa composition, la BNAF entretient des relations fonctionnelles avec les autres ministères.



D'où la mission de « coordination des activités de lutte contre la fraude en matière de commercialisation de l'or et des autres substances minérales » qui lui est conférée par la loi n 016-2024/ALT du 18 juillet 2024 portant Code minier (article 286).

Par ailleurs, dans le cadre de l'exécution de ses missions, la BNAF entretient également des rapports fonctionnels avec les autorités locales impliquées dans la gestion du secteur minier. Ces rapports fonctionnels trouvent aussi leur fondement dans la loi n 016-2024/ALT du 18 juillet 2024 portant Code minier, qui précise que « les autorités civiles (...) sont tenues, à première réquisition, de prêter main-forte aux membres de borgane de coordination des

activités de lutte contre la fraude en matière de commercialisation de lor et des autres substances minérales en cas de nécessité » (article 296 alinéa 2).

Dans quels secteurs des mines la brigade concentre-t-elle ses efforts: exploitation artisanale, exploitation semi-mécanisée, importation/ exportation? Conformément à l'esprit

de la loi n 016-2024/ALT du 18 juillet 2024 portant Code minier du Burkina Faso (« Titre IX : De la commercialisation de l'or et des autres substances minérales »), la BNAF est compétente pour connaître de toutes les infractions liées à la commercialisation de l'or et des autres substances minérales, que cet or ou ces autres substances minérales soient issus de l'exploitation artisanale, semi-mécanisée, industrielle, du traitement des résidus miniers ou de l'affinage de l'or fait au Burkina Faso.

Cette compétence de la BNAF découle des termes de l'article 287 de la loi qui précise que « L'organe de coordination des activités de lutte contre la fraude en matière de commercialisation de lor et des autres substances minérales a tout pouvoir doinvestigation, doinformation et de constatation des infractions relatives à la commercialisation de lor et des

autres substances minérales » (article 287). Ce faisant, la BNAF a compétence sur l'ensemble des acteurs intervenant dans la chaîne de commercialisation de l'or.

Quant aux manquements aux règles d'exploitation de l'or et des autres substances minérales (notamment les règles de production, le respect des prévisions de production et des normes environnementales), ils relèvent de la compétence de la Direction générale des mines et de la géologie (DGMG) conformément à l'esprit des titres VII (« Du suivicontrôle des activités minières ») et VIII (« Des sanctions aux violations des dispositions relatives aux activités minières ») de la loi n° 016-2024/ ALT du 18 juillet 2024. En effet, la

La BNAF est compétente
pour connaître de toutes les infractions liées
à la commercialisation de l'or et des autres
substances minérales, que cet or ou ces
autres substances minérales soient issus de
l'exploitation artisanale, semi-mécanisée,
industrielle, du traitement des
résidus miniers ou de l'affinage
de l'or fait au Burkina Faso.

DGMG a, entre autres, pour missions: (i) (i) d'assurer les missions de pesée et de colisage des substances de mine; (ii) d'assurer le suivicontrôle des activités de recherche, de construction, d'exploitation et de fermeture des mines; (iii) de suivre les impacts sociaux, environnementaux, économiques des projets liés aux substances de mines; (iv) d'assurer le suivi-contrôle des activités minières et (v) de veiller au respect de la règlementation relative à l'exploitation minière.

Pour clore sur ce point, je dirai qu'il importe de faire la part des choses entre les compétences de la DGMG qui s'exercent sur toutes les activités liées à l'exploitation de l'or et des autres substances minérales et celles de la BNAF qui s'exercent sur toutes les infractions en matière de commercialisation de l'or et des autres substances minérales.

Logistique, renseignement, moyens matériels... les difficultés ne manquent certainement pas. À quels principaux défis opérationnels la BNAF est-elle confrontée dans ses missions ?

Comme cela a été souligné dans le « Rapport 2024 sur l'état de la fraude à la commercialisation de l'or et des autres substances minérales, le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme », dans le cadre de la conduite de ses missions, la BNAF est confrontée à des difficultés qui entament fortement son efficacité opérationnelle. Ces difficultés sont d'ordre matériel, humain et financier. Elle nourrit cependant l'espoir que les besoins exprimés seront satisfaits par les plus hautes autorités pour

plus de résultats dans le cadre de la lutte contre la fraude à la commercialisation de l'or.

Quels sont les modes opératoires des fraudeurs et des trafiquants d'or et comment la brigade adapte-t-elle ses stratégies pour les contrer ?

Une idée de la palette des modes opératoires des fraudeurs est donnée par

l'ensemble des faits infractionnels répertoriés et sanctionnés au titre IX (« De la commercialisation de l'or et des autres substances minérales ») de la loi n 016-2024/ALT du 18 juillet 2024 portant Code minier. Il s'agit notamment de :

- de la possession, la détention, le transport ou la transformation, l'achat, la vente et l'échange ou l'exportation de l'or et des autres substances précieuses sans permis, autorisation d'exploitation, agrément, titre de collecteur ou tout autre titre valide, ou en violation des dispositions du Code minier (article 273-1);
- de l'utilisation de manœuvres frauduleuses tendant à faire passer d'autres substances minérales pour de l'or, la tromperie sur la qualité et la quantité de l'or dans toutes

transactions portant sur l'or et les autres substances précieuses (article 273-4):

- de la non-tenue des registres d'achat, de vente et d'exportation de l'or conformément à la règlementation (article 265-266);
- de l'utilisation du matériel de pesée ou de titrage truqué, non conforme, ou non certifié ou dont les certifications sont expirées (article 267).

Au-delà de cet échantillon des modes opératoires, il faut retenir que les modes opératoires des fraudes évoluent et sont de plus en plus sophistiqués. Ce qui impose à la BNAF, mais aussi à l'ensemble des acteurs et structures impliqués dans la lutte, une adaptation permanente en vue de préserver les intérêts de l'État.

L'occasion faisant le larron, je saisis cette tribune pour saluer l'engagement et le professionnalisme de l'ensemble du personnel de la BNAF et, particulièrement, des membres BNAF. Je salue également l'engagement toujours renouvelé et le professionnalisme de l'ensemble des acteurs et structures habilitées de la police, de la gendarmerie et des douanes dont les concours, fort appréciés, permettent d'engranger des résultats dans cette lutte contre la fraude à la commercialisation de l'or.

#### La crise sécuritaire a-t-elle affecté la capacité de la brigade à mener ses opérations ?

Incontestablement, la crise sécuritaire a complexifié la réalisation des missions de la BNAF en raison du fait que certaines zones sont devenues plus difficiles d'accès pour des opérations de terrain prolongées.

En conséquence, nous nous sommes adaptés aux circonstances et aux terrains dans une synergie d'action avec les forces de défense et de sécurité (FDS) qui nous appuient systématiquement lors de nos interventions.

#### Comment la Brigade collabore-telle avec les communautés locales

#### et les acteurs du secteur minier pour améliorer le contrôle et la tracabilité de l'or ?

La bonne collaboration et la confiance des communautés locales constituent nos atouts dans la lutte contre la fraude à la commercialisation de l'or. Bien des résultats obtenus par la BNAF sont le fruit de cette collaboration. Afin de renforcer cette collaboration, la BNAF travaille au développement d'une application de participation populaire à la lutte dénommée « Alertebnaf » pour leur plus grande implication dans

La bonne collaboration
et la confiance des communautés
locales constituent nos atouts
dans la lutte contre la fraude
à la commercialisation
de l'or.

la préservation de nos ressources minéralières.

Concernant les acteurs miniers, la BNAF entretient un dialogue permanent avec les faîtières dont relève chaque catégorie d'acteur pour les informer des textes applicables en matière de commercialisation d'or ; les informer de leurs obligations et les orienter vers la Société nationale des substances précieuses (SONASP) pour l'établissement des cartes d'artisans miniers et la vente de l'or issu de l'exploitation artisanale. Ainsi, en tant que relais, les faîtières des acteurs œuvrent à la sensibilisation de leurs membres quant à la nécessité de respecter la règlementation en matière de commercialisation de l'or.

#### Quels sont les principaux faits d'armes de la brigade depuis sa création et à combien peut-on évaluer les sommes recouvrées pour l'État ?

Les statistiques de la BNAF révèlent que la saisie d'or la plus importante a été réalisée en 2020 avec 75 kg d'or. Mais l'action de la BNAF ne se limite pas seulement à la saisie de l'or objet de fraude. Elle a aussi saisi, en 2023, en collaboration avec la douane, 172 kg d'un métal que des escrocs ont tenté de faire passer dans le circuit de commercialisation comme étant de l'or. Dans le milieu, on parle de « saisie de faux or ».

S'agissant des sommes recouvrées au profit de l'État sur la période 2020-2024, la BNAF a recouvré 12 102 629 060 FCFA d'amendes au profit du Trésor public.

#### La BNAF envisage-t-elle des perspectives d>évolution en termes de besoins en ressources, de nouvelles compétences, de partenariats stratégiques notamment ?

Absolument! Au regard des difficultés d'ordre matériel, humain et financier soulignées plus haut et communiquées à qui de droit, la BNAF s'attend, en 2025, à un renforcement de ses capacités matérielles, humaines et financières. Dans cet ordre d'idées, elle espère pouvoir mettre en exploitation l'application de participation populaire à la lutte contre la fraude dénommée « Alertebnaf ».

Par ailleurs, à la lumière notamment des dispositions du nouveau Code minier et de l'élargissement du champ de compétences de la BNAF à la lutte contre la fraude à la commercialisation des substances de carrières, ses actions viseront :

- l'intensification des actions de lutte contre la fraude à la commercialisation de l'or et des autres substances minérales;
- La conduite d'actions de lutte contre la fraude à la commercialisation des substances de carrière :
- la mise en œuvre des actions prioritaires de la SNLFO/BC-FT 2024-2028.

S'agissant des partenariats stratégiques, comme le souligne le rapport 2024 produit par la BNAF, la fraude à la commercialisation de l'or est une réalité commune au Burkina Faso, au Mali et au Niger. Par conséquent, une coordination de la lutte au sein de l'Alliance des États du Sahel (AES) ne serait pas superflue. En outre, eu égard à l'importance des quantités d'or exportées illégalement, la coopération avec les autorités aéroportuaires des pays de destination de l'or objet de fraude s'impose comme une nécessité.



# NOS SINCERES REMERCIEMENTS À NOS SPONSORS ET PARTENAIRES





Burkina Équipements est devenu NEEMBA. Comment ce changement de marque s'inscritil dans une dynamique de transformation et traduit-il une nouvelle ambition stratégique pour le secteur minier, industriel et énergétique en Afrique de l'Ouest?

Burkina Équipements a marqué plus de 50 ans d'histoire au Burkina Faso en tant que **Dealer officiel Caterpillar.** Cet héritage constitue notre socle, mais il ne suffit plus à exprimer l'ambition qui nous anime. En devenant NEEMBA, nous portons une vision panafricaine, tournée vers l'avenir, capable d'accompagner les grandes mutations du Mining, de l'Industrie et de l'Énergie.

Nous restons Dealer officiel Caterpillar, garant d'excellence et de performance, mais nous incarnons désormais une envergure nouvelle : celle d'un acteur africain de référence, qui conjugue innovation, proximité et impact durable.

Ce changement de marque est plus qu'une évolution identitaire : c'est une déclaration. Nous ne sommes plus seulement un distributeur d'équipements, nous sommes un catalyseur de transformation, au service d'une Afrique qui construit sa propre terre d'excellence.

Le nom NEEMBA s'inspire du Mont Nimba, symbole d'ancrage, de force et d'élévation. Comment cette référence nourrit-elle votre vision « Construire une terre d'excellence », et en quoi cette vision guide-t-elle vos ambitions pour le secteur minier, industriel et énergétique en Afrique de l'Ouest ?

Le Mont Nimba nous inspire par sa force, son enracinement et sa capa-

cité à s'élever vers les sommets. C'est cette image qui guide NEEMBA: un groupe africain solidement ancré dans ses valeurs, mais résolument tourné vers l'avenir et l'excellence.

Notre vision, « Construire une terre d'excellence », n'est pas un slogan. C'est une trajectoire. Elle s'incarne dans une triple exigence : créer de la valeur économique en renforçant la compétitivité de nos clients, investir dans le capital humain pour bâtir une expertise africaine pérenne, et anticiper la transition énergétique avec des solutions responsables et durables.

Nous voulons faire de l'Afrique de l'Ouest plus qu'un marché : un véritable hub d'innovation et de performance. Comme le Mont Nimba, nous sommes enracinés dans notre terre, mais tournés vers les sommets.

#### En tant que sponsor de la SAMAO, pourquoi était-il essentiel pour NEEMBA d'accompagner cet événement majeur, et quel message souhaitez-vous faire passer aux décideurs et aux investisseurs ?

La SAMAO n'est pas un simple salon, c'est une plateforme stratégique où se dessine l'avenir du secteur minier et énergétique en Afrique de l'Ouest. Être sponsor, c'est affirmer notre volonté d'être au cœur des réflexions et des décisions qui façonnent cette transformation.

Notre présence traduit une conviction : nous ne sommes pas seulement un fournisseur d'équipements, mais un acteur de référence, porteur de solutions qui conjuguent

performance économique, innovation technologique et impact sociétal.

Le succès d'une mine ne se résume pas aux volumes extraits ; il se mesure à la valeur durable créée pour les communautés, les États et les générations futures. Nous faisons le pari que la performance et la durabilité ne s'opposent pas : elles s'amplifient. C'est ce rôle de catalyseur de compétitivité et de développement inclu-

sif que nous assumons pleinement, aux côtés de nos clients et partenaires.

# Le thème de cette édition est la réhabilitation et la fermeture des mines. Quelles solutions concrètes NEEMBA proposet-elle pour transformer cette étape sensible en opportunité de développement durable et inclusif pour les communautés locales ?

La réhabilitation est un moment décisif dans le cycle de vie d'une mine. C'est l'instant où l'exploitation industrielle doit laisser place à une nouvelle vie pour les territoires et les communautés. Et nous pensons que c'est précisément là que se mesure la responsabilité d'un fournisseur minier de référence.

Chez NEEMBA, nous agissons de manière très concrète. Nos solutions prolongent la durée de vie des actifs avec des rebuilds qui privilégient la réutilisation plutôt que le gaspillage, et des technologies hybrides qui réduisent les émissions et la consommation énergétique. Mais notre rôle ne s'arrête pas aux machines : nous accompagnons nos clients pour que la fin de vie des actifs devienne un levier de reconversion. Un équipement reconditionné peut servir aux BTP locaux, une infrastructure énergétique peut être réorientée vers un usage communautaire.

Enfin, nous faisons de la formation un axe central. Chaque année, nous préparons des techniciens locaux à prendre le relais dans les chantiers de réhabilitation et d'aménagement. Parce qu'une mine qui ferme ne doit pas laisser un vide, mais au contraire un héritage : des compétences

Notre ambition est claire:
faire de l'innovation un levier de
compétitivité durable et positionner
NEEMBA comme un partenaire
stratégique, capable d'allier
performance, responsabilité et
leadership africain dans le secteur
minier énergétique et industriel.

transférées, un tissu économique renforcé et une communauté prête à écrire la suite de son histoire.

#### Le secteur minier est en pleine mutation avec la digitalisation et la transition énergétique. Quelles innovations – technologiques, digitales, énergétiques – portezvous pour anticiper les besoins de vos clients et renforcer leur compétitivité ?

Le secteur minier vit une transformation historique : digitalisation, automatisation, transition énergétique. Dans ce contexte, NEEMBA se positionne comme un acteur qui accompagne ses clients bien audelà de la fourniture d'équipements. Nous intégrons des solutions digitales qui révolutionnent la gestion des sites miniers, en offrant une visibilité en temps réel sur la performance, la consommation et la sécurité. Ces outils transforment la

manière de piloter une opération et permettent d'optimiser chaque maillon de la chaîne de valeur.

Sur le plan énergétique, nous accélérons la transition vers des solutions plus sobres et plus responsables : systèmes hybrides, technologies de purification du carburant, équipements conçus pour prolonger leur durée de vie et réduire l'empreinte carbone.

Enfin, nous avançons vers plus d'automatisation et de sécurité, en déployant des équipements capables d'opérer dans les environnements les plus exigeants avec un niveau de risque humain réduit.

Notre ambition est claire : faire de l'innovation un levier de compétitivité durable et positionner NEEMBA

comme un **partenaire stratégique**, capable d'allier performance, responsabilité et leadership africain dans le secteur minier énergétique et industriel.

La valorisation du contenu local est devenue un impératif pour les États et les sociétés minières. Comment NEEMBA contribue-t-elle à la formation, au transfert de compétences et au

## développement d'une expertise locale pérenne ?

La compétitivité durable d'un secteur ne se mesure pas uniquement à ses infrastructures, mais à la qualité et à la pérennité des compétences locales. C'est pourquoi nous avons fait du contenu local un véritable choix stratégique, et non une simple exigence réglementaire.

Aujourd'hui, plus de 90 % de nos collaborateurs sont issus des pays où nous opérons. À travers **NEEM-BA Academy**, nous formons nos techniciens et ingénieurs aux standards internationaux de Caterpillar, afin qu'ils disposent du même niveau d'expertise que dans les plus grandes exploitations mondiales.

Mais notre engagement va plus loin : nous contribuons à faire émerger de véritables **champions locaux de la sous-traitance minière**. Non seulement nous facilitons leur accès aux équipements, mais nous

leur transmettons également notre savoir-faire en matière d'entretien et de maintenance, à travers la formation et la certification de leurs collaborateurs.

Nous accompagnons aussi les jeunes diplômés grâce à des stages et des parcours en alternance qui débouchent sur de véritables opportunités professionnelles. Chaque projet que nous soutenons doit laisser derrière lui un héritage humain : des compétences renforcées, des talents certifiés et une nouvelle génération d'acteurs locaux capables de porter la transformation industrielle et énergétique de la région.

Vous dirigez à la fois
NEEMBA Burkina et la
région AES (Burkina, Mali,
Niger). Quels sont, selon
vous, les défis communs
à cette zone stratégique,
et comment NEEMBA
construit-elle une approche
régionale intégrée,
compétitive et résiliente
pour accompagner
durablement le développement
des industries extractives et
énergétiques ?

La région AES est à la fois un carrefour de richesses et un concentré de défis. Nous faisons face à des besoins colossaux en infrastructures, à une exigence croissante d'énergie fiable et durable, et à une attente forte en matière de contenu local et de formation des compétences. Ces défis ne nous freinent pas : ils constituent des leviers pour transformer l'AES en un véritable pôle de compétitivité.

Chez NEEMBA, nous avons choisi

une approche régionale intégrée. Cela signifie mutualiser nos ressources logistiques pour garantir la disponibilité des équipements et des pièces, harmoniser nos standards de service pour que nos clients bénéficient de la même qualité à Ouagadougou, Bamako ou Niamey, et développer une base de compétences locales solides et pérennes.

Notre vision est claire : faire de l'AES un hub industriel et énergétique résilient, capable d'attirer les investissements, de soutenir la croissance des entreprises minières et de générer de la valeur pour les communautés.

Être Directeur Pays et Régional, c'est

Notre vision est claire : faire de l'AES un hub industriel et énergétique résilient, capable d'attirer les investissements, de soutenir la croissance des entreprises minières et de générer de la valeur pour les communautés.

porter une double responsabilité: assurer la proximité et la performance au Burkina, tout en bâtissant des synergies régionales qui donnent à nos clients une puissance collective. C'est cela, le rôle de NEEMBA: être plus qu'un fournisseur, être un catalyseur de transformation durable pour l'Afrique de l'Ouest.

Quelles sont vos priorités stratégiques pour 2025-2026, et comment NEEMBA entendelle incarner un leadership exemplaire dans le triptyque

### Mining-Industrie-Énergie en Afrique de l'Ouest?

Notre responsabilité, en tant que leader africain du Mining, de l'Industrie et de l'Énergie, est d'anticiper, d'innover et de transformer. C'est pourquoi nos priorités stratégiques pour 2025-2026 s'articulent autour de trois leviers : proximité, innovation et transformation.

La proximité, parce qu'un acteur de référence doit être enraciné dans ses territoires et rester au plus près de ses clients, capable d'agir avec réactivité là où se créent les chaînes de valeur.

L'innovation, parce que l'avenir du mining et de l'énergie se joue dans

> la digitalisation, l'efficacité énergétique et l'automatisation. Notre conviction est claire : l'Afrique n'a pas vocation à suivre, elle a vocation à être à l'avant-garde de cette transformation industrielle mondiale.

La transformation, enfin, parce que la véritable richesse d'une mine ne se limite pas

au minerai extrait : elle réside dans les compétences locales. À travers la NEEMBA Academy, nous préparons et certifions une nouvelle génération de talents africains capables de porter la croissance et la durabilité du secteur.

Notre vision est simple mais forte : incarner un leadership africain exemplaire dans le triptyque Mining – Industrie – Énergie. NEEMBA n'est pas seulement un fournisseur, mais un catalyseur de performance, d'innovation et d'impact sociétal, au service d'une Afrique qui construit sa propre terre d'excellence.



# Pr HERMANN ILBOUDO

DIRECTEUR GÉNÉRAL DU BUMIGEB

## « Les perspectives pour le BUMIGEB en termes de projets s'orientent vers le renforcement de ses missions de recherche et de contrôle dans le secteur minier »

Depuis près d'un demi-siècle, le Bureau des mines et de la géologie du Burkina (BUMIGEB) constitue le bras technique de l'État en matière de recherches géologiques, minières et de contrôle environnemental. De la mise en évidence du potentiel minier national à l'appui à la réhabilitation des sites, en passant par la promotion des bonnes pratiques, l'institution joue un rôle central dans le développement et la régulation du secteur. Dans cet entretien, le directeur général, Pr Hermann Ilboudo, revient sur l'historique, les acquis, les défis actuels et les perspectives du BUMIGEB.



Rappelez-nous succinctement l'historique, les missions et les principales activités du BUMI-GEB...

Le Bureau des mines et de la géologie du Burkina (BUMIGEB) a été créé en 1978 sous la forme d'un établissement public à caractère industriel et commercial (EPIC) sous l'appellation BUVOGMI (Bureau voltaïque de la géologie et des mines). Il a acquis le statut d'entreprise à caractère stratégique en 1993 et a été transformé en société d'État à caractère stratégique en 1997. Outre sa mission de service public, il

offre des prestations de géoservices au tiers, contribuant notamment à l'amélioration de la connaissance géologique et minière et au renforcement de la sécurité industrielle, minière et des hydrocarbures.

En tant que Service géologique national, le BUMIGEB assure la



réalisation, par toutes méthodes appropriées, d'études et de travaux destinés à :

- améliorer la connaissance géologique, hydrogéologique et minière du pays.
- assurer divers contrôles miniers, industriels et environnementaux, délégués par l'Etat;
- proposer des mesures et méthodes de restauration/réhabilitation des sites miniers;
- appuyer la promotion et le développement de la mine;
- appuyer la mise en évidence et la valorisation des substances minérales et énergétiques contenues dans le sol et le soussol du pays;
- renforcer ses capacités techniques et humaines ;
- développer la coopération technique et scientifique ;
- et plus généralement, entreprendre ou participer à toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières immobilières pouvant se rattacher à l'un des objets précités ou à tout objet similaire ou connexe ou de nature à en favoriser le développement, et s'il y a lieu, la création de sociétés nouvelles, la prise de partici-

nouvelles, la prise de participation dans celles existantes et autres effets, la réalisation de tout apport ou souscription, l'achat de titres ou droits sociaux, la cession ou la location de tout ou partie de l'actif social ou tout autre moyen juridique approprié.

Avec près d'un demi-siècle d'existence, le BUMIGEB est l'opérateur de l'État en matière de recherches géologiques et minières. Quel rôle a-t-il joué dans la mise en exergue du potentiel minier burkinabè ?

À partir de 1960, il y aura la création de la Direction de la géologie et des mines (DGM) de Haute-Volta appuyée par le Bureau de recherche géologique et minière (BRGM) de la France. Les activités de la DGM seront financées essentiellement par le budget national, le Fonds d'aide et de coopération (FAC) et le Fonds spécial des Nations Unies.

La DGM deviendra en 1978 le Bureau voltaïque de la Géologie et des Mines (BUVOGMI). Cette restructuration avait pour but de mettre en place un service géologique national performant et efficace qui va conduire tous les programmes de recherches minières.

Le BUVOGMI deviendra le Bureau des mines et de la géologie du Burkina (BUMIGEB) en 1984 avec le changement du nom du pays, actuellement Burkina Faso.

À partir de 1960, plusieurs grands projets de recherche ont été élaborés et mis en œuvre pour les substances minérales comme l'or, le cuivre, le manganèse, le zinc, les métaux de base... à travers le pays. Les travaux étaient financés par l'État, la coopération bilatérale, les prêts, les subventions, les dons, etc. Il y a eu d'abord les campagnes de

Le sous-sol burkinabè contient plusieurs substances métallifères et non métallifères. Il y a les substances exploitées ou en exploitation qui sont : l'or, le manganèse, le zinc, la stibine, le phosphate, les calcaires et les granits.

prospection régionales de 1960 à 1993 en deux étapes :

- De 1960 à 1974 : cela a concerné 15 zones réparties au nord, au sud-ouest, à l'est, au centrenord et au Sahel. Les cibles mises en évidence sont : or, cuivre, manganèse, nickel, zinc, molybdène, plomb, stibine.
- De 1974 à 1993: un levé géochimique régional qui a concerné le Sud-Ouest, le Nord-Ouest et de petites portions au nord de Ouaga. Les éléments mis en évidence sont le Cu, Ni, Pb, Zn, Co, Mn, Au.

Plusieurs indices miniers mis en évidence au cours de ces travaux ont permis le développement de plusieurs projets de prospection. Parmi ces projets, on peut citer:

• Projet UPV 71/516 (1970-1974): un projet de recherche minière

- financé par le PNUD et exécuté dans le Nord du Burkina Faso. Le projet a couvert une superficie de 70 000 km², depuis le centre du pays jusqu'au Nord, aux frontières du Mali et du Niger:
- Projet Dablo (1978-1983 et 1984-1987) dont les travaux étaient axés sur l'étude du gite de cuivre et nickel situé à environ 2 km au nord de Dablo;
- Projet de prospection minière aurifère de Guiro, Baildiaga et Biendéré (1979-1981) réalisée dans le Nord-Est du degré carré de Pissila, non loin de l'axe routier Ouagadougou-Dori à 21 km au nord de Yalgo;
- Projet Diouga (1979-1983) Recherche de gîtes aurifères dans le district de Diouga-Gangaol, proches de Dori au nord du pays:
  - Projet Kwademen (1979-1981 KWD et 1983-1984 FAR) pour la recherche de gisements de nickel, de métaux de base et de métaux précieux dans le secteur de Kwademen. Ces travaux ont mis en évidence le gîte aurifère de Kwademen situé à 18 km au sud de Ténado;
  - Projet Bouroum (1981-1983) dont les activités de recherche étaient axées sur la recherche de l'Au:
- Projet PERKOA (1985-1986) pour la recherche d'un gîte de Zinc exploitable. Ce gisement de zinc de Perkoa est situé dans la province de Sanguié, à environ 15 km de Koudougou;
- Projet BKF 83-002(1987-1988) qui a permis une recherche minière dans le Centre et le Nord-ouest du Burkina Faso, dans les provinces du Yatenga, du Passoré, du Bam, du Sanmatenga, du Soum, d'Oubritenga, du Boulkiemdé et du Sanguié;
- Projet Piela (1987-1989): recherche d'un gîte aurifère et de zinc dans la zone de Diabatou-Bilanga, située au nord-ouest du degré carré de Fada N'Gourma à l'est du Burkina Faso;
- Projet Taparko (1989) : recherche d'un gîte aurifère



exploitable, situé entre Kaya et Yalgo;

- Projet minier Burkina (BKF) 92/008 (1994-1996): recherche de l'or et de métaux de base dans plusieurs zones: Yatenga (Koudma et Roba), Mouhoun (Kari et Bagassi), Bougouriba (Lopal) et Sanmatenga (Tyégana);
- Projet Koupèla-Nagséné-Nongofaïré (1996-1999) : recherche de gîtes aurifères, à environ 30 km au sud-est de Ouahigouya.

Des travaux de sondages miniers ont été réalisés au cours de ces différents projets, assortis d'estimations préliminaires de ressources. Plusieurs de ces prospects de recherche ont été repris par des investisseurs privés et sont passés de l'étape de gîtes à l'étape de gisements et de mines (Essakane, Taparko, Inata, Perkoa, Kalsaka, Tambao, Kiéré...). Certains sont toujours en exploitation aujourd'hui.

Depuis sa création jusqu'à nos jours, le BUMIGEB s'est consacré à la cartographie géologique et minière du pays et à la prospection régionale. Ces dernières années, un accent a été mis sur de nouvelles cibles, dont notamment les métaux rares et stratégiques ainsi que les substances énergétiques.

#### Que trouve-t-on principalement dans le sous-sol burkinabè actuellement et que peut-on espérer trouver dans le futur?

Le sous-sol burkinabè contient plusieurs substances métallifères et non métallifères. Il y a les substances exploitées ou en exploitation qui sont : l'or, le manganèse, le zinc, la stibine, le phosphate, les calcaires et les granits.

Il y a les gîtes connus mais non encore exploités : le cuivre, le nickel, le fer, le titane, le vanadium et le cobalt.

Il y a également les indices et anomalies qui sont des cibles pour des travaux d'exploration plus poussés. Dans cette catégorie, on retrouve des substances d'intérêt comme le lithium, l'étain, l'uranium, le molybdène, l'or, le tungstène, les terres rares...

Enfin il existe des zones sédimentaires au nord et à l'ouest du pays où il est possible d'entreprendre la prospection pour les hydrocarbures. Le contexte géologique du pays est donc très favorable et présente des analogies avec d'autres régions du monde où on exploite une multitude de ressources minérales.

Il est donc possible que dans l'avenir, le Burkina exploite une variété de métaux, surtout les substances rares qui sont des substances de grands enjeux actuellement. Cela demande, dans une vision stratégique, de mettre dès à présent l'accent sur les travaux de prospection en s'appuyant surtout sur le Service géologique national.

#### Cette année, le thème de la SAMAO porte sur « Les défis de la réhabilitation et la fermeture des mines en Afrique : quelle nouvelle vie pour les communautés locales? ». Quel commentaire sur sa pertinence, son actualité ?

Le thème de la SAMAO est très pertinent car la réhabilitation et la fermeture des mines représentent un enjeu crucial en Afrique, tant pour l'environnement que pour l'avenir des communautés locales. Il souligne l'importance d'anticiper, dès la phase d'exploitation, des stratégies de durabilité et de reconversion des sites. Cette étape fait partie intégrante du cycle de vie d'un projet minier et est essentielle pour en assurer la durabilité. Au Burkina Faso, un grand nombre de mines ouvertes depuis Taparko en 2007, et à la faveur du « boom minier » qui s'en est suivi, présentent aujourd'hui des besoins urgents de réhabilitation au regard de l'ampleur des travaux d'exploitation déjà réalisés. De plus, certains projets sont quasiment en fin d'exploitation.

# L'une de vos missions est d'assurer divers contrôles miniers, notamment le suivi des travaux de réhabilitation des sites miniers, la lutte contre la pollution... Comment le BUMIGEB veille-til à l'application des clauses de réhabilitation environnementale et de fermeture des mines ?

Il convient de relever que la question de la réhabilitation minière est une responsabilité partagée entre notre ministère et d'autres départements ministériels. À ce titre, le BU-MIGEB contribue à l'examen et à la validation des plans et programmes de réhabilitation et de fermeture. aux côtés des structures centrales du MEMC et des autres ministères concernés. À cela s'ajoute le suivi lors des sorties de contrôle, des initiatives pilotes et des actions de réhabilitation progressive menées par certaines sociétés minières en phase d'exploitation. À terme, le BU-MIGEB contribuera également au suivi-contrôle des activités de réhabilitation validées, conformément à la réglementation minière.

Au demeurant, le laboratoire du BUMIGEB joue un rôle clé dans les travaux de contrôle et d'expertise en la matière.

#### Quelles sanctions encourent les entreprises minières qui ne respectent pas la législation et la réglementation environnementale?

Le Code minier 2024 prévoit un arsenal assez dissuasif ayant pour objet de garantir le respect des normes environnementales et sociales dans l'activité minière. Les entreprises minières qui ne respectent pas la réglementation minière sur les aspects environnementaux s'exposent ainsi à des sanctions administratives, pécuniaires et pénales. À titre d'exemple:

- Sur le plan administratif, leur titre minier peut être suspendu ou retiré après mise en demeure, voire immédiatement pour certaines infractions graves telles que la violation des obligations liées à l'étude ou la notice d'impact environnemental et social;
- Sur le plan pécuniaire, elles encourent des amendes allant de 10 millions à 250 millions FCFA, selon la nature du manquement, comme le défaut de réhabilitation ou d'audit environnemental;

- Sur le plan pénal, les peines prévues vont de 6 mois à 10 ans d'emprisonnement et de 500 000 à 100 millions FCFA d'amende, notamment pour le nonrespect des obligations envi-

#### Quel rôle le BUMIGEB joue-t-il dans la promotion des bonnes pratiques de gestion environnementale et sociale dans le secteur minier?

ronnementales et sociales.

Comme relevé précédemment, le rôle du BUMIGEB dans la promotion des bonnes pratiques de gestion environnementale et sociale s'exerce principalement à travers sa contribution à l'examen et à la validation des études environnementales, ainsi que par les contrôles effectués sur le terrain.

En tant que structure de recherche spécialisée dans les domaines de la géologie et des mines, le BUMIGEB entend également renforcer son rôle dans l'étude des caractéristiques géochimiques des rejets miniers sur différents sites ainsi que la recherche et développement sur les techniques de réhabilitation. Les résultats de ces études pourront ensuite être utilisés pour orienter les phases de réhabilitation des sites. Ces travaux sont une priorité qui sera prise en compte au niveau du Centre intégré de compétences (CIC) du BUMIGEB. À titre

illustratif, une étude a été menée par un agent du BUMIGEB sur le site minier de Perkoa dans le cadre de sa thèse.

#### La législation minière actuelle (Code minier, etc.) est-elle suffisante pour répondre aux défis contemporains dans le secteur minier au Burkina Faso ?

Pour cette question, il faut dire que la réglementation minière actuelle du Burkina Faso, notamment le Code minier de 2024, la loi sur le contenu local et leurs textes d'application récemment adoptés par les autorités, constitue un cadre juridique à la fois robuste et innovant. Elle intègre des dispositions relatives à la sécurité, à la protection de l'environnement, à la responsabilité sociale, à l'augmentation des parts de l'État et à la promotion de l'expertise nationale, tout en prévoyant des sanctions strictes

Le BUMIGEB entend également renforcer son rôle dans l'étude des caractéristiques géochimiques des rejets miniers sur différents sites ainsi que la recherche et développement sur les techniques de réhabilitation.

en cas de non-respect des obligations. Ce cadre fournit ainsi des instruments efficaces pour encadrer l'exploitation minière, favoriser la réhabilitation des sites et garantir la protection de l'environnement ainsi que des communautés locales.

#### Quelles sont les principales difficultés rencontrées par le BUMIGEB dans l'application effective de ces législations?

Jusqu'à une date récente, le BUMI-GEB était confronté à des difficultés liées à l'insuffisance de personnel et au nombre limité d'équipements, ce qui limitait sa capacité à répondre efficacement aux sollicitations des partenaires du secteur minier. Cependant, grâce au soutien des autorités actuelles, ces difficultés sont en voie d'être résorbées de manière significative. Toutefois l'accélération du processus de validation et la mise en œuvre des Plans de réhabilitation et de fermeture (PRF) des mines en exploitation est une urgence qui doit être prise à bras le corps par l'ensemble des acteurs, chacun à son niveau et collectivement.

# Quelles sont les perspectives pour le BUMIGEB en termes de projets notamment ?

Les perspectives pour le BUMIGEB en termes de projets s'orientent vers le renforcement de ses missions de recherche et de contrôle dans le secteur minier. Il s'agit notamment:

- de la mise en place du laboratoire de référence de contrôle des produits miniers;
- du renforcement des études géochimiques sur les rejets miniers, afin de mieux orienter les actions de réhabilitation et

de gestion durable des sites:

- de l'expérimentation et de la mise en œuvre de techniques innovantes de réhabilitation adaptées aux contextes:
- du renforcement de ses capacités pour le contrôle technique de la construction des ouvrages et installations

minières spécifiques, telles que les aires d'accumulation (parcs à résidus miniers, haldes à stériles, bassins divers, etc.):

- l'opérationnalisation pleine et entière du Centre intégré de compétences;
- l'accélération des travaux de cartographie et de recherche minière avec un accent sur les substances stratégiques et énergétiques pour une maitrise du potentiel minier du pays et un développement continu du secteur minier;
  - la prise en charge de la recherche pétrolière après l'adoption du projet de Code pétrolier;
  - la pleine participation aux travaux de laboratoire et de sondages dans le cadre du contenu local.

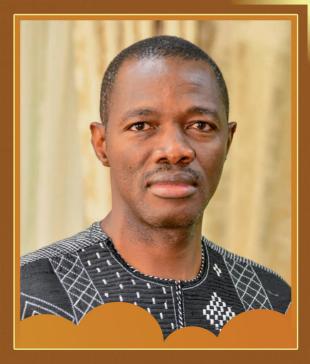




Sous le Haut Patronage de S.E.M. le Premier Ministre, Chef du Gouvernement : **Rimtalba Jean Emmanuel OUEDRAOGO** 



Sous la Présidence de Monsieur le Ministre de l'Energie, des Mines et des Carrières: **Yacouba Zabré GOUBA** 



Sous le Parrainage de Monsieur le Ministre de l'Environnement, de l'Eau et de l'Assainissement : **Roger BARRO** 

### Dr ALIDOU KOUTOU DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'ÉNERGIE

# «Notre ambition est d'atteindre 50 % d'électrification rurale d'ici 2028 »

En prélude à la SAMAO 2025, nous avons a échangé avec Dr Alidou Koutou, directeur général de l'Énergie. Fort de plus de deux décennies d'expérience au Burkina Faso et à l'international, il revient sur les missions de sa direction, dresse un état des lieux de l'accès à l'électricité et présente les projets structurants en cours pour diversifier le mix énergétique national. Entre ambitions de modernisation du réseau, développement des énergies renouvelables et appel au secteur privé, l'objectif est clair : garantir une énergie fiable, accessible et abordable pour tous les Burkinabè.

#### Présentez-vous à nos lecteurs...

Dr Alidou Koutou est le directeur général de l'Énergie et responsable du programme budgétaire Énergie au ministère de l'Énergie des Mines et Carrières du Burkina Faso. Il est titulaire d'un master spécialisé en Génie électrique, énergétique et énergies renouvelables de l'institut 2IE-Burkina, d'une maitrise (M.Sc. A) concentration Génie électrique, énergies renouvelables de l'université du Québec à Trois Rivières au Canada et d'un Philosophiae Doctor (Ph. D) en Génie électrique obtenu également à l'université du Québec à Trois Rivières (Canada). Dr Alidou Koutou est spécialiste en production-transport et distribution d'électricité, en systèmes de compensation intelligente des réseaux électriques. Il est expert en techniques d'électrification rurale à moindre coût, à savoir les réseaux à câble de garde isolé (CDGI) sur les lignes de transport. Dr Koutou bénéficie de plus de 22 ans d'expérience en développement de systèmes énergétiques, en renforcement de capacité et en management des projets énergétiques. Il a débuté sa carrière à la SONABEL, puis à Hydro Westmount - Montréal (Québec), Canada. Par la suite, il a évolué comme consultant international en Amérique du Nord, en Europe, en Afrique de l'Ouest, centrale et au Moyen-Orient pour assistance technique, élaboration de plan stratégique et politiques énergétiques, développement des projets d'énergies conventionnelles et renouvelables, accompagnement dans la transition énergétique et renforcement de capacités dans le secteur de



l'énergie. Sur le plan scientifique, il est auteur de plusieurs publications internationales sur les technologies d'électrification rurale à moindre coût, le développement des technologies intelligentes pour la stabilité des paramètres techniques de fourniture d'électricité sur les réseaux de distribution, les tarifications des énergies produites par les centrales solaires, les mécanismes d'accès à l'électricité. Dr Koutou est membre de plusieurs comités d'études du Conseil international des grands réseaux électriques (CIGRE). À ce titre, il est sollicité pour des avis techniques sur les nouvelles connaissances techniques de la production et du transport de l'énergie. Il est également membre du comité de revue scientifique de l'Institut des ingénieurs électriciens et électroniciens (IEEE).

# Que peut-on retenir de l'historique, des missions et des principales activités de la DGE?

La Direction générale de l'Énergie a pour mission la formulation, la coordination, le suivi et l'application de la politique du ministère dans le domaine de l'énergie conventionnelle, des hydrocarbures et des énergies conventionnelles. À ce titre, elle assure la planification stratégique dans le secteur de l'énergie en collaboration avec les structures concernées, coordonne la mise en œuvre des projets et programmes dans le domaine, contribue à l'élaboration des textes

règlementaires et veille à l'application de la règlementation en matière d'énergie. Il faut noter aussi que la DGE, dans son quotidien, examine et donne un avis sur les dossiers de demandes de licence, d'agréments et d'autorisation dans le domaine de l'électricité et des hydrocarbures.

#### Quel est le taux actuel d'accès à l'électricité en milieu rural et urbain, et quelles sont les projections pour atteindre l'accès universel ?

En milieu urbain, sur 100 ménages, 87 ont l'électricité tandis qu'en milieu rural seulement 10 ont l'électricité. Sur le plan national, nous sommes à 34 ménages sur 100. Le ministère a l'ambition de relever le taux d'électrification en milieu rural à 50 % d'ici 2028. Plusieurs projets sont engagés dans le programme énergie visant à renforcer le parc de production nationale, les lignes de transport et de distribution. Certains projets sont axés sur l'accès au réseau afin de réduire les coûts de raccordement. Des technologies innovantes telles que les mini réseau sont éga-

#### Quels sont les principaux projets d'infrastructures énergétiques en cours ou prévus pour améliorer la production, la distribution et le stockage de l'énergie?

lement mises en œuvre pour

raccorder le ménage au dernier

kilomètre.

Plusieurs projets sont en cours d'exécution afin d'assurer un accès des populations à l'énergie en qualité, quantité et à un prix abordable. Il s'agit des projets de construction de centrale thermique, de centrales solaires, des lignes de transport, de distribution, de renforcement du réseau et de construction de poste source.

On peut citer entre autres:

- le projet de construction d'une centrale solaire photovoltaïque d'une capacité de 20 MWc à Koudougou
- projet de centrale solaire régionale à Matourkou
- Programme régional de développement des énergies renouvelables et de l'efficacité éner-

gétique, volet 2

- Projet de construction de la centrale solaire de Zagtouli Phase 2
- Projet d'extension de la centrale de Komsilga
- Projet YÉLEEN de développement de centrales solaires photovoltaïiques et de renforcement du système électrique national (YELEEN Centrales Solaires)
- Projet de centrale solaire de Donsin
- Projet de déploiement du solaire à large échelle et d'électrification rurale
- Projet d'interconnexion électrique Dorsale Nord 330 kV
- Projet de renforcement du réseau national interconnecté
- Projet de développement de

En milieu urbain, sur
100 ménages, 87 ont l'électricité
tandis qu'en milieu rural seulement
10 ont l'électricité. Sur le plan
national, nous sommes
à 34 ménages sur 100.

l'efficacité commerciale et de réhabilitation d'ouvrages de distribution d'énergie

- Projet national du Burkina Faso dans le cadre du programme de mini-réseaux pour l'Afrique
- Projet d'électrification et de développement des connexions à l'électricité
- Projet d'extension et de renforcement des réseaux électriques au Burkina Faso

#### Au-delà du solaire, quelles autres énergies renouvelables sontelles envisagées ou en cours de développement pour diversifier le mix énergétique national ?

Au-delà de l'énergie solaire, nous avons les centrales hydroélectriques qui contribuent actuellement au mix énergétique. Une centrale biomasse de 50 MW en développement et des études en cours pour avoir des données précises sur le potentiel du pays en énergie éolienne.

#### L'expertise et les investissements privés sont-ils encouragés pour contribuer à la réalisation des objectifs énergétiques du pays?

Le secteur privé contribue déjà à la réalisation des objectifs énergétiques du pays. C'est l'occasion pour moi de leur témoigner notre reconnaissance.

Au regard des besoins énormes d'investissement dans le secteur, le privé est attendu pour jouer un rôle important. La place du secteur privé est facilitée ces dernières années par les différentes réformes opérées dans le secteur.

Nous avons des projets en recherche de financement dans la production, le transport et la distribution.

Pour les zones rurales, nous attendons également la contribution du secteur privé dans la mise en œuvre

> de la stratégie nationale d'électrification rurale et la gestion des zones de concession.

#### Quelles perspectives en matière d'utilisation d'énergies renouvelables ?

Pour les énergies renouvelables, il faut rappeler que nous disposons d'une puissance crête actuelle de 231 MWc dans le mix énergétique. Ce qui

représente plus de 50 % de notre capacité de production interne. Cette part importante du solaire provoque une instabilité par moment sur le réseau.

Avec la construction des centrales thermiques en cours, nous pourrions avoir plus de possibilités pour de nouvelles pénétrations de centrales solaires dans le mix énergétique. Les mini réseaux solaires isolés du réseau national interconnecté ne sont pas touchés par ces contraintes.

#### Le dernier mot vous revient...

L'énergie constitue un pilier fondamental du développement socioéconomique d'un pays. Elle conditionne la satisfaction des besoins de base et sa disponibilité est essentielle pour asseoir un développement durable. Les efforts doivent être consentis par tous les acteurs pour assurer sa disponibilité, sa fiabilité à un coût abordable.



## « LES CARRIÈRES SONT NOTRE RICHESSE NATIONALE »

# L'ACAB défend un secteur stratégique pour l'économie

Dans cet entretien, l'Association des carriers du Burkina Faso (ACAB) revient sur ses missions, ses actions et sa vision pour le secteur. De l'organisation des carrières à leur contribution à l'économie nationale, en passant par la question cruciale de la réhabilitation des sites, l'ACAB plaide pour un secteur mieux structuré, respectueux de l'environnement et porteur de développement pour les communautés locales.

#### Quelle est la raison d'être de l'Association des carriers du Burkina Faso ? Quels sont ses objectifs fondamentaux ?

L'association est un regroupement de carriers au Burkina ayant pour objectifs l'épanouissement et la compétitivité du secteur des carrières dans le pays. L'ACAB se bat pour des carriers plus unies, un secteur des carrières mieux organisé, plus rentable, plus engagé et plus respectueux des lois et règlements du secteur.

Les objectifs fondamentaux sont simples : organiser le secteur des carrières, défendre les intérêts des carriers et faire des carrières au Burkina Faso un levier de développement endogène.

#### Faites-nous le point des activités d'envergure menées ces dernières années...

L'ACAB est une structure très active au sein du ministère de l'Énergie des Mines et des Carrières et au sein de la société burkinabè.

L'ACAB effectue des tournées de visite de courtoisie de l'ensemble de ses membres et des acteurs du secteur des carrières afin de s'imprégner des difficultés des uns et des autres et d'œuvrer activement à une recherche de solution.

L'ACAB est un partenaire incontournable de la pré-SAMAO chaque année.

Elle participe à la SAMAO où elle présente ses produits et noue des partenariats pour une vitalité et une visibilité plus accrues du secteur.

L'ACAB participe de façon régulière aux différents ateliers de validation



des textes afférents au secteur des carrières au Burkina Faso.

L'ACAB en tant qu'association joue un rôle social majeur en participant à l'initiative présidentielle Faso Mêbo par des dons collectifs d'agrégats ou par des dons de certaines carrières en leur nom propre.

Quelle évaluation peut-on faire de la contribution des carrières au développement socioéconomique du Burkina Faso? Le secteur des carrières participe à la construction du Burkina Faso en fournissant la matière première pour la construction, en mettant l'accent sur la qualité des produits et sur l'accessibilité. La construction reste l'aspect visible du développement socio-économique. Nous assistons au foisonnement des constructions de belles factures et plus durables dans le paysage burkinabè grâce au développement du secteur des carrières.

Le secteur des carrières est pourvoyeur d'emplois. Il fait vivre des



milliers de personnes, des centaines de ménages. C'est donc un secteur qui participe à l'employabilité en luttant contre le chômage. Avec la loi sur le contenu local, le secteur des carrières est devenu un facteur de développement d'autres secteurs économiques. C'est un secteur qui fait vivre d'autres secteurs économiques qui lui sont greffés. Les carrières participent donc de la vitalité de l'économie nationale en insufflant de la force à des secteurs sous-jacents.

#### Cette année, le thème de la SAMAO est: « Les défis de la réhabilitation et la fermeture des mines en Afrique: quelle nouvelle vie pour les communautés locales? » Que vous inspire ce thème?

Nous sommes à l'ère de la sauvegarde et de la protection de l'environnement. L'homme veut dorénavant vivre dans un monde vert. C'est l'âge des énergies renouvelables et de l'économie verte. La société se donne pour mission de retourner à la nature ce qu'elle lui a pris. Les normes environnementales sont de plus

en plus exigeantes pour les activités industrielles et surtout minières. La réhabilitation des mines et carrières reste un défi majeur et légitime de l'industrie minière.

Au-delà des fonds miniers de développement qui doivent participer à la construction de la société locale, ces sociétés ne doivent pas être abandonnées à elles-mêmes à la fermeture des mines et carrières avec de gros soucis environnementaux.

La réhabilitation, c'est rester en harmonie avec la nature et parachever la dynamique du donner et du recevoir dans une parfaite symbiose entre l'homme et son milieu de vie.

Avec la réhabilitation, les communautés locales continueront de profiter d'un milieu qui a contribué largement à leur développement économique.

Pousser la réflexion sur un pareil thème, c'est aller à la quête de la solution la meilleure possible pour une exploitation des ressources naturelles dans le respect de l'environnement. Alors plus de réhabilitation pour un développement humain durable.

#### Comment l'association définit-elle la réhabilitation des carrières (ex: remise en état, réaménagement, etc.)?

Au-delà de l'association, les carriers ont un devoir de cotisation au Fonds d'intervention pour l'environnement (FIE) dans le seul but de la réhabilitation des carrières. Chaque carrière doit déposer un plan de réhabilitation qui doit être approuvé et budgétisé. De même ce plan doit être mis à jour au moins à chaque renouvellement de permis. La cotisation au FIE se fait sur la base de ce plan et de ce budget.

Avec la loi sur le contenu local, le secteur des carrières est devenu un facteur de développement d'autres secteurs économiques.

C'est donc dire que la réhabilitation n'a pas une formule prédéfinie ni uniforme. La réhabilitation des carrières est propre à chaque carrière. Elle dépend de l'entreprise exploitante, du milieu du site, de la nature de la ressource exploitée et des aspirations des communautés locales

La réhabilitation serait difficilement une remise à l'état. Il serait difficile de remblayer une fosse d'où l'on a extrait de la ressource. Cela reviendrait à déplacer le problème car en mine et carrière rien ne se perd, rien ne se crée, tout se déplace.

La réhabilitation, c'est un réaménagement, un changement de destination des sites de carrière. Un ancien site peut être transformé en projet piscicole. Il peut redevenir une retenue d'eau pour de la maraîchage-culture, ou aussi un parc d'attraction.

La meilleure réhabilitation est celle qui est faite en concertation avec les communautés locales. C'est celle dans laquelle la communauté locale tire profit et continue de trouver son compte après l'exploitation des ressources.

#### Pouvez-vous citer des exemples de sites de carrières réhabilités avec l'implication de votre association ? Quels ont été les bénéfices pour les communautés locales ?

La réhabilitation des carrières est une notion mise en avant dans le nouveau code minier. Malheureusement l'ACAB ne peut pas se vanter d'avoir conduit ou accompagné un processus de réhabilitation d'une carrière. Il faut noter aussi qu'il y a peu de fermeture de carrière industrielle. Nous observons juste des arrêts d'exploitation.

L'ACAB reste convaincu des retombées positives de la réhabilitation des carrières pour les communautés locales.

C'est donc une interpellation de l'ACAB, une invite à s'investir dans cet aspect de l'exploitation des carrières et cet appel, espérons-le, ne tombera pas dans les oreilles d'un sourd.

#### Quel message principal l'ACAB souhaiterait-elle transmettre au grand public concernant son rôle et ses activités ?

Les produits de carrières sont nos ressources. C'est notre richesse nationale. Il faut donc se l'approprier de la plus petite réalisation domestique au plus grand ouvrage du domaine public. Le public fuit les produits de carrière par ignorance, les considérant comme un signe de richesse absolue, de réussite socioéconomique, alors que ce n'est qu'un matériel de construction au même titre que le fer, le ciment, le sable de rivière et tous les autres. Vous pouvez même acheter votre tricycle d'agrégats pour votre poulailler de basse-cour.

L'ACAB, à travers ses activités, aimerait se faire connaître du grand public, l'avoir pour allié dans ses différentes luttes et rester à la disposition de quiconque voudrait plus comprendre n'importe quel aspect de l'exploitation des carrières.



#### MAMADOU SAGNON

#### DIRECTEUR GÉNÉRAL DU CADASTRE MINIER

# « Le eMC+ garantit transparence et efficacité dans la gestion des titres miniers »

Nommé directeur général du Cadastre minier en décembre 2022, Mamadou Sagnon revient dans cet entretien sur les missions, les réformes et les défis de sa structure. Du lancement du système électronique de gestion des titres miniers (eMC+) à l'adoption d'un arrêté fixant les délais de traitement des dossiers, il met en avant les innovations destinées à renforcer la transparence et l'efficacité dans l'attribution des titres et autorisations.



#### Présentez-vous à nos lecteurs...

Je me nomme Monsieur Mamadou Sagnon, directeur général du Cadastre minier. Je suis ingénieur des travaux de la géologie et des mines, nommé à ce poste au Conseil des ministres du 21 décembre 2022.

D'avril 2016 à décembre 2018, j'ai occupé le poste de directeur de la géologie à la Direction générale des Mines et de la Géologie. De janvier 2019 à octobre 2021, j'ai été nommé directeur du cadastre minier à la Direction générale du Cadastre minier et, de novembre 2021 à ma récente

nomination, j'ai été chargé d'études au cadastre minier.

Sur le plan académique, je suis titulaire d'une maîtrise en Géologie de l'université de Ouagadougou obtenue en 2008, d'un master professionnel en Éco-management de l'Institut Sup'Management en 2013. Je suis également candidat au master professionnel en Exploration et valorisation des ressources minérales, option évaluation et contrôle des projets miniers de l'Institut Teng Tuuma Géosciences de Ouagadougou (I.T.T.G.O.). Je suis titulaire d'un

certificat de qualification en Système d'informations géospatiales obtenu en 2010 à NGIS Australia Ltd.

#### Quels sont l'historique, les missions et les principales activités menées par votre direction?

La Direction générale du Cadastre minier (DGCM), également connue sous le nom de Cadastre minier, est l'état civil des titres miniers et autorisations, en ce sens que les titres miniers et autorisations y naissent, grandissent et meurent : c'est la porte d'entrée du secteur minier.

Elle a vu le jour en tant que Service du Cadastre minier en 2001, puis est devenue par la suite la direction de la Géologie et du Cadastre minier à partir de 2008 pour être ensuite érigée en direction générale du Cadastre minier et de l'information minière en 2015. C'est en 2017 qu'elle prend sa dénomination actuelle de Direction générale du Cadastre minier.

Faisant face aux difficultés de fonctionnement et sous l'impulsion de la Banque mondiale, la modernisation de la direction est entamée en 2015. Le lancement de la plateforme (Electronic électronique eMC+ Mining Cadastre) en avril 2018 est le fruit de cette modernisation pour une gestion plus transparente et efficace des titres miniers.

La Direction générale du Cadastre minier a pour missions la conception, la coordination et l'application de la politique du ministère en matière de gestion des titres miniers et autorisations.

Les principales activités concernent la gestion des titres miniers et autorisations à travers la réception, l'enregistrement et le traitement de toutes les demandes relatives aux titres

miniers et autorisations, le contrôle du bornage des titres miniers et autorisations en exploitation, la liquidation des droits fixes et des taxes superficiaires, la répartition annuelle des taxes superficiaires collectées et la sensibilisation des parties prenantes sur la règlementation relative à la gestion des titres miniers et autorisations.

#### Quelles sont les procédures à suivre pour être titulaire d'un titre ou d'une autorisation?

La procédure d'octroi des titres miniers et autorisations est guidée par le principe du "premier venu, **premier servi**". Toutefois, il importe de préciser que l'État peut, à titre exceptionnel, soumettre à concurrence les titres miniers et autorisations considérés comme actifs conformément à la réglementation en vigueur.

Pour être titulaire d'un titre minier

ou d'une autorisation, il faut que le demandeur soit éligible, ensuite que le périmètre sollicité soit libre et enfin que le promoteur introduise à la Direction générale du Cadastre minier un dossier conforme à la réglementation.

Son dossier sera examiné et nécessitera, en fonction du type de titre minier, d'un avis technique des structures partenaires que sont la Direction générale de la Géologie et des Mines (DGMG), la Direction générale des Carrières (DGC), le Secrétariat permanent de la Commission nationale des mines et du Fonds minier de développement local (SP-CNM/FMDL) ou le Conseil municipal.

Pour être titulaire d'un titre minier ou d'une autorisation, il faut que le demandeur soit éligible, ensuite que le périmètre sollicité soit libre et enfin que le promoteur introduise à la Direction générale du Cadastre minier un dossier conforme à la réglementation.

> Quelles mesures sont prises pour lutter contre la fraude dans l'attribution et la gestion des titres miniers et garantir la transparence du processus d'attribution des permis de recherche et des titres miniers?

Avec la modernisation du Cadastre minier par le lancement du système électronique de gestion des titres miniers, eMC+, le processus de traitement a connu une révolution en ramenant la gestion manuelle des dossiers physiques au second plan et en offrant un accès au public à l'information en temps réel et une visualisation graphique de tous les titres ainsi que leur statut en ligne. Aussi, la codification unique de chaque titre minier suivant le principe du "premier venu, premier servi" permet d'établir leur chronologie d'inscription et de respecter ledit principe lors du traitement pour les titres qui se superposent ou pour requérir l'avis écrit du détenteur du titre préexistant.

Enfin, les différents actes légaux entérinant les traitements des différentes demandes sont mis à la disposition du public via le Journal officiel du Faso et les plateformes électroniques de diffusion de l'information du ministère chargé des mines. Pour les cas de rejet de demande, une notification est faite au demandeur avec mention des motifs du rejet.

En créant ainsi un accès de toutes les informations minières au public, le Cadastre garantit également sa transparence dans cette gestion des titres miniers et ce dans le respect des exigences de l'Initiative pour la transparence dans les industries extractives (ITIE).

#### Y a-t-il des actions menées à votre niveau pour assurer une gestion efficace des titres?

En termes d'innovations, l'adoption de l'arrêté portant procédure cadastrale permet à l'Administration des mines de disposer d'un texte réglementaire fixant les délais de traitement pour chaque type de dossier et pour chaque

structure intervenant dans le circuit de traitement afin de respecter les délais réglementaires fixés pour traiter les différentes demandes.

Par ailleurs, pour une meilleure efficacité du cadastre minier, la mise à jour du système électronique de gestion des titres miniers (eMC+) est en cours de démarrage afin de corriger les insuffisances du logiciel et de permettre les inscriptions des demandes de titres miniers en ligne directement tout en intégrant les plateformes nationales de paiement électronique pour des transactions rapides et en toute sécurité.

La Direction travaille également à mettre le maximum d'énergie à la réception en effectuant les vérifications documentaires et géométriques directement à la réception afin de filtrer au maximum tous les dossiers présentant des insuffisances.

## FORMALISATION DES SITES D'EXPLOITATION ARTISANALE DE L'OR

## Deux sociétés coopératives simplifiées mises en place dans la région du Djôrô

Le Directeur régional de l'Énergie, des Mines et des Carrières de la région du Djôrô, Artio Hien, a présidé le vendredi 5 septembre 2025 la cérémonie d'ouverture de l'assemblée générale (AG) constitutive des coopératives simplifiées d'artisans miniers dans la commune de Dolo, province de la Bougouriba. Cette rencontre s'inscrit dans le processus de formalisation des sites miniers conformément au nouveau Code minier.

ans son allocution, le PDS de la commune de Dolo, Iliassa Ouédraogo a indiqué que la réussite de cette initiative dépendra de la capacité des acteurs à conjuguer les efforts dans un esprit de dialogue, de transparence et de responsabilité. Il a loué cette initiative qui, pour lui, marque un tournant historique dans le secteur de l'exploitation artisanale de l'or dans la commune de Dolo. « C'est la première fois qu'un processus de formalisation d'un site d'exploitation artisanale est engagé avec autant de rigueur, d'inclusivité et de responsabilité », a-t-il confié.

Pour le Directeur régional de l'Énergie, des Mines et des Carrières du Djôrô, Artio Hien, l'exploitation artisanale de l'or ne pourra se faire qu'à travers les sociétés coopératives simplifiées dont l'objectif est d'offrir un cadre légal et structuré aux acteurs. Il a justifié les réformes engagées



Le DREMC, Artio Hien s'est dit satisfait du déroulement du processus de formalisation et a invité les acteurs au respect des textes



#### Les artisans miniers se sont fortement mobilisés pour la circonstance

dans le sous-secteur artisanal par le fait qu'il a évolué dans l'informel avec des impacts négatifs.

Avant cette AG, Lamsa Pierre Zougouri, agent à la Direction générale des mines et de la géologie (DGMG), a fait une communication sur l'approche coopérative dans l'EMAP au Burkina Faso. À l'issue de cette présentation, un présidium a été désigné pour conduire l'AG et les échanges ont conduit à la mise en place de deux coopératives simplifiées dont les statuts et règlements intérieurs ont été adoptés par acclamation.



Photo de famille après l'AG constitutive des coopératives simplifiées des artisans miniers de Dolo et Nicéo



# NOS SINCERES REMERCIEMENTS À NOS SPONSORS ET PARTENAIRES



## Dr LAMISSA BARRO DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA SOPAMIB

## « Construire une chaîne d'industries minières nationales fortes et durables au service des Burkinabè »

Créée en 2014 et devenue opérationnelle en 2024, la Société de participation minière du Burkina Faso (SOPAMIB) incarne la volonté de l'État de renforcer sa présence et sa souveraineté dans un secteur stratégique jusque-là dominé par les multinationales. Sous la direction de Dr Lamissa Barro, la société œuvre à consolider les participations publiques, valoriser les actifs miniers et promouvoir l'expertise nationale, avec pour objectif de faire des ressources minières un levier durable de développement pour le Burkina Faso.

#### Présentez-nous la SOPAMIB et son rôle dans le secteur minier burkinabè

La Société de participation minière du Burkina Faso (SOPAMIB) est une société à capitaux publics créée par décret n°2014-590/PRES/PM/MICA/ MEF/MME du 10 juillet 2014. Elle a été opérationnalisée en septembre 2024 après l'adoption du décret modificatif n°2024-1052/PRES/PM/MICA/MEF/MEMC du 11 septembre 2024. Elle est née de la volonté de l'État de renforcer la participation nationale dans l'industrie minière. La SOPAMIB a notamment pour at-

tributions principales de réaliser des prises de participations à titre d'actionnaire ou en portage et d'exploiter les substances des mines et des carrières, seule ou en collaboration avec des tiers. C'est dans ce cadre que la gestion et la valorisation de plusieurs actifs miniers de l'Etat lui a été confiée.



## Comment la SOPAMIB contribue-t-elle à renforcer la participation nationale dans l'industrie minière ?

Le renforcement de la participation nationale dans l'industrie minière à travers la SOPAMIB peut se constater à plusieurs niveaux:

- **D'abord, conformément à notre objet social**, la SOPAMIB fait des prises de participation à titre onéreux dans le capital social des sociétés d'exploitation en sus de la participation gratuite de l'État prévue par la règlementation minière.
- Il y a aussi l'exercice du droit de souscription de l'État et des investisseurs privés burkinabè dans le capital social de la société minière lors de sa constitution ou en cours de vie qui se fait par l'entremise de la SOPAMIB.
- Enfin, après environ deux décennies de boom minier, le Burkina Faso regorge d'expertise dans le secteur, reconnu même à l'extérieur. C'est en cela que la SOPAMIB a fait de la promotion de l'expertise nationale en matière de ressources humaines son cheval de bataille, notamment dans les postes déci-



sionnels. Aussi, a-t-elle renforcé sa collaboration avec les nationaux en matière de prestation de services et de fourniture de biens miniers.

D'une manière générale, l'État a voulu marquer sa présence dans un secteur qui était essentiellement dominé par des firmes multinationales, via la SOPAMIB qui assure déjà la gestion des deux mines

industrielles en activité dont le capital social est entièrement public, avec d'autres projets en cours.

## Cela fait exactement un an que la SOPAMIB est opérationnelle. Quel bilan tirez-vous de cette première année d'activités?

Au terme de cette première année d'opérationnalisation, nous pouvons

relever des avancées significatives. Sur le plan opérationnel, nous avons non seulement assuré la reprise des activités de la mine de Boungou, mais aussi garanti la bonne continuité des activités de la mine de Wahgnion, ce qui constitue une étape symbolique et stratégique pour notre jeune société. Nous avons également signé de nouveaux partenariats en vue du développement de projets miniers prometteurs, tout en consolidant la gestion des participations de l'État dans des sociétés minières.

Sur le plan institutionnel, nous avons travaillé à l'installation d'une

gouvernance claire et à la mise en place des premiers outils de gestion qui permettent aujourd'hui de piloter efficacement nos activités. Cette étape était indispensable pour jeter les bases solides d'une société appelée à jouer un rôle important dans le secteur minier national.

Naturellement, ce bilan ouvre des perspectives. Nous ambitionnons

La SOPAMIB veut contribuer
à écrire une nouvelle page de l'histoire
minière du Burkina Faso, qui est celle d'une
industrie nationale forte, responsable et
tournée vers l'avenir. Pour nous, l'exploitation
des ressources minières n'est pas une
finalité, mais un levier pour bâtir
un Burkina Faso prospère.

désormais de consolider notre portefeuille minier et de renforcer nos partenariats afin de hisser la SOPAMIB aux standards internationaux. En somme, les perspectives de la SOPAMIB reposent sur une conviction forte qui est de transformer pour le compte de l'État du Burkina Faso les richesses minières en richesses durables, au profit des générations présentes et futures.

## Quel regard portez-vous sur le thème de la SAMAO 2025 : réhabilitation et fermeture des mines ?

C'est un sujet fondamental. Très

souvent, la fermeture des mines est perçue comme une fin brutale, alors qu'elle devrait être envisagée dès le départ comme une étape naturelle du cycle de vie minier.

Un exemple inspirant est celui de la mine de Wahgnion, qui a anticipé cette question en réaménageant certaines fosses en espaces agricoles et en bassins de pisciculture. Cette

> initiative montre parfaitement comment un site minier, une fois exploité, peut devenir une véritable opportunité économique durable pour les communautés.

> C'est là tout le défi : faire en sorte que la fermeture des mines ne soit pas une fin, mais le début d'une nouvelle vie pour les localités concernées.

## Un mot pour conclure cet entretien?

La SOPAMIB veut contribuer à écrire une nouvelle page de l'histoire minière du Burkina Faso, qui est celle d'une industrie nationale forte, responsable et tournée vers l'avenir. Pour nous, l'exploitation des ressources minières n'est pas une finalité, mais un levier pour bâtir un Burkina Faso prospère.

C'est cette ambition qui guide nos actions au quotidien et qui nous pousse à travailler, pour le compte de l'État, à faire de l'exploitation minière un véritable moteur de développement.

## **PODA DABIRF**

CHIEF EXECUTIVE OFFICER DE JODY PREMA COMPANY

# « Notre entreprise offre des solutions adaptées, innovantes et conformes aux standards internationaux »

Centrale d'achat spécialisée dans la fourniture de produits et services pour les secteurs des mines, de l'industrie et du BTP fondée en 2022 au Burkina Faso, après une première implantation au Ghana en 2018, JODY PREMA COMPANY BF SARL fait le bonheur de ses clients en leur proposant des produits et services allant du chimique au pesage, en passant par les équipements et pièces de rechange et les solutions logistiques, etc. Dans cet entretien, M. Poda Dabiré, le Chief Executive Officer de JODY PREMA COMPANY, explique comment la société s'appuie sur des valeurs fortes telles que la fiabilité, l'intégrité, l'expertise locale, la sécurité, la responsabilité, l'innovation et l'ingéniosité pour combler sa clientèle.

## Monsieur DABIRE, pouvez-vous nous présenter JODY PREMA COMPANY BF ?

JODY PREMA COMPANY BF SARL est une centrale d'achat spécialisée dans la fourniture de produits et services pour les secteurs minier, industriel et du BTP. Fondée en 2022 au Burkina Faso, après une première implantation au Ghana en 2018, notre entreprise est née pour répondre à une demande croissante en solutions locales, fiables et durables dans les secteurs d'activité de nos compétences.

Notre slogan est clair : « *Votre satisfaction est notre priorité.* »

# Comment décririez-vous votre parcours entrepreneurial dans le contexte actuel du Burkina Faso?

Mon parcours est forgé par la passion et la résilience. Dans un environnement économique marqué par des défis sécuritaires et des mutations profondes du secteur extractif, j'ai voulu incarner une nouvelle génération d'entrepreneurs burkinabè engagés. Aujourd'hui, nous avons des opérations dans plusieurs pays de la sous-région : Mali, Niger, Guinée, Côte d'Ivoire, Sénégal, RDC, etc.

## Quelles sont les valeurs qui guident votre entreprise ?

Nous nous appuyons sur des valeurs fortes : fiabilité, intégrité, expertise locale, sécurité, responsabilité, innovation et ingéniosité. Ces





principes nous ont permis de bâtir une relation de confiance avec nos clients et partenaires.

## Quels sont les principaux produits et services que vous proposez? Nous intervenons dans plusieurs domaines:

- **Produits** chimiques pour le traitement des minerais et des eaux, le nettovage industriel. les réactifs de laboratoire, etc.
- Équipements et pièces de rechange : nous fournissons des pièces d'origine (OEM) de toutes marques confondues (Cummins, Volvo. Caterpillar, Metso, etc.), équipements miniers, EPI, matériel électrique, gaz industriels et médicaux.
- Solutions de pesage : balances, ponts-bascules, certification, calibrage, systèmes de contrôle, maintenance des équipements de pesage et les logiciels de gestion.
- Solution logistique: transport de produits chimiques & dangereux, des engins lourds et hors gabarit.
- Traitement de poussière :

les mines souterraines, les mines à ciel ouvert, les routes, et les usines, Nous avons construit un solide réseau de partenaires techniques en Afrique et à travers le monde entier qui nous permet de répondre aux demandes les

La dimension sociale est au cœur de notre stratégie. Nous investissons dans la culture, la formation, l'agriculture et l'environnement.

plus spécifiques.

#### Quels sont les résultats concrets de votre entreprise depuis sa création?

En seulement trois ans, nous sommes devenus un partenaire majeur dans la fourniture des solutions minières et industrielles. Nous avons livré plus de 1500 tonnes de charbon actif, 700 tonnes de cyanure, 500 tonnes de soude caustique, 250 tonnes de peroxyde d>hydrogène et bien d'autres produits essentiels aux miniers et aux industriels.

Nous avons reçu le prix du meilleur fournisseur de biens et services miniers au SAMAO 2023, et avons aussi été récompensés lors de notre participation au SAMAO 2024 et au Mining Indaba 2024 en Afrique du Sud.

## **Comment votre entreprise** s'engage-t-elle dans le développement local et la

La dimension sociale est au cœur de notre stratégie. Nous investissons dans la culture, formation. l'agriculture la et l'environnement. Voici quelques actions concrètes:

- Octroi de bourses d'études au personnel de JODY PREMA COMPANY pour le renforcement de compétences.
- Sponsoring du SAMAO 2024.
- Sponsoring du Mining Indaba 2024 et 2025.
- Sponsoring de la Journée nationale du fournisseur minier (JFM 2023).
- Soutien à l'atelier de formation sur les produits chimiques à Bobo-Dioulasso.
- Soutien à la 12e édition des Journées à faibles émissions



- de carbone à Bobo Dioulasso.
- Financement du festival Pôle Batouor 2023.
- Financement du festival Pôle Batouor 2024 avec la mise en place d'un forage d'eau dans le village Danfi-Dagara.
- Soutien à l'Association burkinabè de mixed martial arts pour le championnat du monde à Jakarta en 2024.
- Accompagnement de l'association KARNDA BISS pour le concours de l'art oratoire interlycées.

## Quels sont vos projets industriels à venir?

Nous travaillons actuellement sur un projet majeur : la mise en place d'une usine de production de produits chimiques pour le traitement de la poussière. Ce produit est essentiel pour les sites miniers, les usines et les chantiers, car il permet de réduire significativement les émissions de poussière, améliorant ainsi les

conditions de travail, protégeant les travailleurs, les riverains et l'environnement. Cette usine sera une première au Burkina Faso et contribuera à renforcer notre capacité de production locale tout en créant de nouveaux emplois qualifiés.

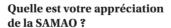
## Quel est selon vous l'état actuel du secteur de la fourniture des services miniers au Burkina Faso ?

Le secteur de la fourniture des services miniers connaît une évolution significative, portée par une volonté politique affirmée de renforcer le contenu local. L'État burkinabè, à travers sa vision stratégique, encourage activement l'entrepreneuriat national et la montée en compétence des entreprises locales. Cette orientation ouvre des opportunités concrètes pour des structures comme Jody Prema Company, qui a su s'inscrire dans cette dynamique en se positionnant comme un partenaire stratégique auprès des acteurs miniers. Notre entreprise s'est engagée à offrir des solutions adaptées, innovantes et conformes aux stan-



dards internationaux, tout en valorisant les ressources humaines et techniques locales. Ce contexte favorable nous permet non seulement de répondre aux besoins du marché, mais aussi de contribuer activement au développement durable du secteur minier.

Le secteur de la fourniture des services miniers connaît une évolution significative, portée par une volonté politique affirmée de renforcer le contenu local.



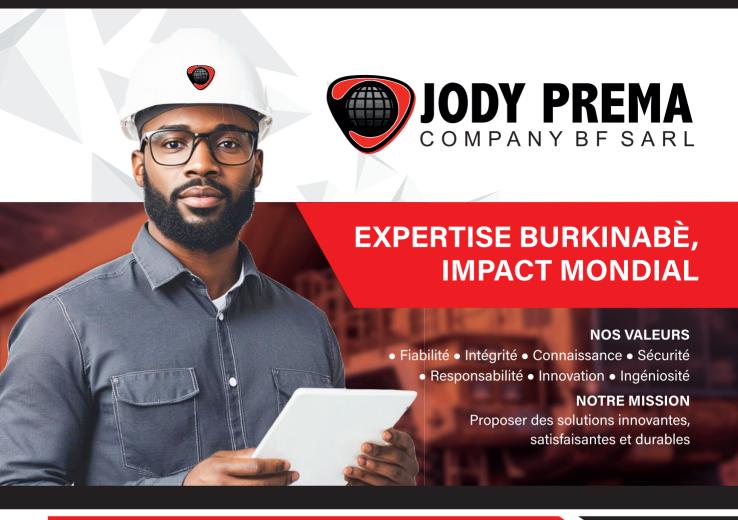
La Semaine des activités minières d'Afrique de l'Ouest (SAMAO) est un événement majeur et incontournable pour tous les acteurs du secteur. Elle constitue une plateforme stratégique de rencontres, d'échanges et de partenariats entre les entreprises locales, les investisseurs, les institutions publiques et les opérateurs internationaux. Pour Jody Prema Company, la participation à la SAMAO représente une opportunité précieuse de valoriser notre savoir-faire, de renforcer notre visibilité et de tisser des liens durables avec les parties prenantes du secteur. C'est également un cadre propice de réflexion sur les enjeux du contenu local, la responsabilité sociétale des entreprises et l'innovation dans les services miniers. Nous saluons l'organisation de cet événement qui contribue à structurer et dynamiser l'écosystème minier régional.

#### Quel message souhaitezvous adresser en conclusion ?

Je tiens à exprimer ma profonde gratitude à Son Excellence le Président du Faso, le Capitaine Ibrahim Traoré, pour sa vision éclairée et son leadership engagé en faveur de la promotion des entreprises locales. Grâce à cette orientation poli-

tique, des structures comme Jody Prema Company peuvent désormais envisager une expansion à l'échelle internationale. Je remercie également les organisateurs de la SAMAO pour la qualité de l'événement, nos partenaires du secteur minier pour leur confiance, ainsi que toute l'équipe de Jody Prema Company dont le dévouement et le professionnalisme ont accéléré la croissance de l'entreprise. Enfin, nous réaffirmons notre engagement à fournir des solutions innovantes, durables et compétitives, dans le respect des normes environnementales et sociales, afin d'accompagner efficacement la croissance du secteur minier au Burkina Faso et en Afrique.





## **NOS SERVICES**

- PRODUITS CHIMIQUES POUR TRAITEMENT DES MINERAIS
- RÉACTIFS POUR LABORATOIRES D'ANALYSE ET DE CONTRÔLE QUALITÉ
- TRAITEMENT DE POUSSIÈRE
- TRAITEMENT DES EAUX
- TRAITEMENT DE PISCINES
- EQUIPEMENTS ET ACCESSOIRES DE PISCINES
- VENTILATION MINES
- PÈCES ET ÉQUIPEMENTS MINIERS & INDUSTRIELS
- SOLUTION LOGISTIQUE
- SOLUTIONS RADIOS
- EQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE (EPI)
- SOLUTIONS D'ÉCLAIRAGE INDUSTRIELLE ET PUBLIC
- SIGNALÉTIQUE A ÉNERGIE RENOUVELABLE
- RSE ET DÉVELOPPEMENT DURABLE



🚳 14 BP 290 Ouaga ZAD 14 Ouagadougou, Burkina Faso 📞 +226 25 41 50 30 / 73 51 51 51

info@jodypremaltd.com @ www.jodypremaltd.com

## TOUOBEKOURE STANISLAS AIME DESIRE MEDA

## « La Direction générale des Carrières joue un rôle central dans la valorisation durable des ressources minérales du Burkina Faso »

Touobèkourè Stanislas Aimé Désiré Méda est ingénieur de la Géologie et des Mines. Précédemment directeur de la Géologie, il a été nommé directeur général des Carrières en Conseil des ministres du 02 juillet 2025 et installé le 21 juillet 2025. Dans l'entretien qui suit, il revient sur l'état des lieux actuel du secteur des carrières, les actions menées par sa direction et les défis rencontrés.

## Quelles sont les missions fondamentales attribuées à votre direction en matière de gestion des ressources minérales et des carrières ?

La direction générale des carrières a pour missions la conception, l'élaboration, la coordination et bapplication de la politique du ministère dans le domaine des carrières.

Elle est composée de trois directions techniques :

- La direction du suivi de la règlementation et de la production des carrières : cette direction est chargée de proposer des mesures d'amélioration du cadre juridique et institutionnel du secteur des carrières. Également, elle est chargée de contrôler et de suivre les activités des carrières.
- La direction de la promotion des substances de carrières,
- elle est chargée de promouvoir la recherche, l'exploitation, la transformation et la valorisation des substances de carrières. De plus, cette direction est chargée d'élaborer et de mettre en œuvre des politiques et stratégies de développement de l'exploitation des substances de carrières.
- La direction de la réhabilitation des sites de carrières, elle est chargée de suivre les aspects



sociaux et environnementaux des sites de carrière. Elle est chargée également de veiller à la réhabilitation et à la fermeture des carrières en fin de vie

## Qu'entend-t-on par carrière et substance de carrières ?

La loi n° 016-2024/ALT du 18 juillet 2024 portant code minier du Burkina Faso définit la carrière comme le classement des gîtes de substances minérales utilisées notamment dans la construction, lornementation et bempierrement de viabilité, ainsi que le site de loexploitation de telles substances minérales avec bensemble des installations, équipements, usines de traitement et autres infrastructures se trouvant sur le site et qui sont nécessaires à loexploitation desdites substances minérales.

Cette même loi classe les substances de carrières dans la catégorie H à travers son texte d'application, décret portant procédures d'attribution et modalités de gestion des titres miniers.

#### De quels types de carrières dispose le Burkina Faso ? La loi n° 016-2024/ALT du 18

juillet 2024 portant code mi-

nier du Burkina Faso définit trois types d'exploitation des substances de carrières : L'exploitation industrielle, l'exploitation semi-mécanisée et l'exploitation artisanale des substances de carrières. L'exploitation des substances de carrières nécessite une autorisation de l'administration en charge des mines et des carrières.

Pouvez-vous nous dresser l'état des lieux actuel du secteur des carrières: le potentiel, le nombre de permis et d'autorisations, le nombre de sites en exploitation, la quantité produite, les emplois, les recettes versées au budget de l'État, etc. ?

À ce jour, on dénombre cent (100) titres des substances de carrières délivrées par l'administration des mines, dont:

• Quatre-vingt-onze (91) industrielles permanents (61

pour le granite et assimilés ; 23 pour les calcaires dolomitiques; 05 pour les tufs ; 02 pour le basalte):

- Deux (02) permis d'exploitation semi-mécanisée de latérites ;
- Une (01) autorisation d'exploitation artisanale de granite;
- Six (06) autorisations de recherche de gîtes de carrières. Sur ces titres, nous en avons trentesix (36) qui sont en exploitation (23 carrières de granite, 06 carrières de calcaire dolomitique, 04 carrières de tufs et 02 carrières de basalte) La production totale de ces carrières en exploitation du 1er janvier au 31 juillet 2025 est de 1 132 980,2 m<sup>3</sup>. Soit: 863 395 m<sup>3</sup> de granite; 122 875 m<sup>3</sup> de calcaire dolomitique : 49 711 m<sup>3</sup> de tufs et 90 074 m<sup>3</sup> de basalte. Au premier semestre 2025, 1 120 emplois directs ont été créés. Du 1er janvier au 31 août 2025, un

Notre direction s'intéresse à la réhabilitation des carrières. En 2023, une direction technique sur la réhabilitation des sites de carrières a été créée.

montant total de 846 968 471 francs CFA a été recouvré (FMD ET PR)

## Quel est le cadre légal et réglementaire qui encadre les activités des carrières au Burkina Faso, et comment la Direction assure-t-elle son application?

Les activités liées aux carrières sont encadrées par un ensemble de textes législatifs et réglementaires, dont les principaux sont :

Loi nº 036-2015/CNT du 26
juin 2015 portant Code minier
du Burkina Faso qui définit les
substances de carrières, les
types de permis, les obligations
des exploitants, et les sanctions
en cas d'infraction

#### Ses décrets d'application :

 Décret sur la gestion des titres miniers et autorisations Décret sur les taxes et redevances minières

Décret sur le Fonds minier de développement local (FMDL)

- Les textes environnementaux qui préconisent l'intégration des normes environnementales dans les autorisations et qui font obligation de réhabilitation des sites exploités
- Les normes techniques et arrêtés ministériels qui définissent les modalités d'exploitation, de sécurité, de transport et d'usage des explosifs et encadrent les autorisations artisanales et semi-mécanisées

Le thème de la SAMAO cette année porte sur « Les défis de la réhabilitation et la fermeture des mines en Afrique : quelle nouvelle vie pour les communautés locales ? ». Quel est le rôle joué par votre direction

#### en matière de réhabilitation environnementale des sites miniers ?

Notre direction s'intéresse à la réhabilitation des carrières. En 2023, une direction technique sur la réhabilitation des sites de carrières a été créée. Cette direction, en plus de siéger dans le comité interministériel sur la validation et le suivi de la réhabilitation des sites miniers formels, s'est donné la tâche

en 2024 d'inventorier et de décrire 83 sites de carrières abandonnées à l'intérieur des grandes villes (Ouagadougou, Bobo Dioulasso). Cette année, la direction projette d'élaborer un document-plan de réhabilitation de ces carrières inventoriées.

## Sécurité, finances, gouvernance... Quels sont les principaux défis rencontrés par la direction dans la mise en œuvre de ses missions?

Comme toutes les autres directions, la direction générale des Carrières fait face à de nombreux défis.

Au niveau de la sécurité, nous faisons face à :

Usage non contrôlé des explosifs civils : malgré la réglementation, des cas de détournement ou de mauvaise gestion persistent.

- Conflits sociaux autour des sites: tensions entre exploitants et communautés locales, parfois liées à la non-consultation ou à la dégradation de l'environnement.
- Absence de clôture ou de signalisation des carrières abandonnées : risques d'accidents, notamment pour les enfants et les éleveurs.

## Comme défis financiers, nous pouvons noter :

- Déclaration au rabais de la production : certains exploitants sous-déclarent les volumes extraits, réduisant les recettes fiscales et les contributions au FMDL.
- Faible recouvrement des redevances: manque de mécanismes de contrôle automatisés, dépendance aux déclarations manuelles.
- Insuffisance de moyens logistiques et humains: la DGC manque parfois de ressources pour assurer un suivi efficace sur le terrain.

Les défis de gouvernance sont entre autres :

- Méconnaissance ou nonrespect des textes : certains acteurs ignorent les obligations légales ou exploitent sans autorisation.
- Faible coordination interinstitutionnelle: manque de synergie entre les ministères (mines, environnement, collectivités)
- Valorisation insuffisante des substances de carrières : les minéraux de développement sont peu promus, alors qu'ils ont un fort potentiel économique.
- Manque de mécanisation dans l'artisanat : les carrières artisanales restent peu productives et difficiles à encadrer.

Nous faisons également face à des défis liés à la :

- Digitalisation des procédures : encore embryonnaire, elle freine la transparence et l'efficacité.
- Formation continue du personnel : nécessaire pour suivre

- l'évolution des normes et des technologies.
- Concertation territoriale : essentielle pour une exploitation apaisée et durable.

Ces défis appellent des réformes stratégiques, une modernisation des outils de gestion, et un renforcement du dialogue avec les acteurs locaux.

Comment votre direction collabore avec d'autres acteurs comme le ministère de l'Environnement pour assurer une gestion cohérente des carrières ?

Notre direction collabore avec le ministère de l'Environnement sur la veille à la protection, à la sauvegarde et à la restauration de l'environnement des sites de carrière. Des activités sont organisées ensemble.

En plus du ministère de l'Environnement, notre direction collabore avec le ministère de l'Administration territoriale et de la Mobilité, le ministère de la Sécurité respectivement pour la préservation de l'exploitation apaisée des substances de carrières et la sécurisation des sites de carrières.

#### À vous de conclure l'entretien.

En définitive, la Direction générale des Carrières joue un rôle central dans la valorisation durable des ressources minérales du Burkina Faso. À travers une gouvernance rigoureuse, un cadre réglementaire renforcé et une collaboration interinstitutionnelle, elle s'efforce de concilier exploitation économique et responsabilité environnementale. Les défis sont nombreux : sécurité, transparence, réhabilitation des sites, mais ils sont aussi autant d'opportunités pour innover et renforcer l'impact du secteur sur le développement national.

La contribution de la direction ne se mesure pas seulement en chiffres ou en permis délivrés, mais aussi dans sa capacité à structurer un secteur porteur, à générer des emplois, et à offrir aux communautés locales une nouvelle vie après l'exploitation. C'est dans cette dynamique que s'inscrit notre engagement: faire des carrières un levier stratégique pour un Burkina Faso plus résilient, plus inclusif et tourné vers l'avenir.







# LE CATALYSEUR DE L'AVENIR ÉNERGÉTIQUE ET MINIER DE L'AFRIQUE



2012-2017 SEMICA BURKINA FASO











2019 Semica Libéria





2020 Semica R Centrafricaine





2024 ECOMOF BÉNIN









www.semica.org here the World meets African Mining!

## RESSOURCES HUMAINES DANS LE SECTEUR MINIER

## Global Expertise Capital Burkina Faso mise sur l'attractivité des talents et le renforcement des compétences locales

Responsable Pays de Global **Expertise Human Capital** Burkina Faso, Mariam Idani/ Zaprè analyse, dans cet entretien, les principaux enjeux en ressources humaines dans le secteur minier. Entre attractivité des talents, fidélisation du personnel qualifié et mise en conformité avec les standards internationaux. son cabinet propose une approche intégrée visant à professionnaliser les équipes, développer les compétences locales et assurer une meilleure stabilité des effectifs.

## Quels sont selon vous les principaux enjeux RH dans le secteur minier aujourd'hui?

Le secteur minier fait face à trois enjeux majeurs : l'attractivité des talents, la rétention du personnel qualifié et la mise en conformité avec les standards internationaux en matière de sécurité et de conditions de travail. Notre rôle en tant que cabinet RH est d'accompagner les sociétés minières sur ces trois dimensions. Cela passe par la définition de stratégies de recrutement ciblées, l'élaboration de politiques de fidélisation, mais également par le renforcement des capacités locales et la mise en place d'outils modernes de gestion des ressources humaines. L'objectif est clair : aider les entreprises minières à disposer d'un capital humain compétent, motivé et conforme aux standards mondiaux, tout en favorisant le développement durable des communautés locales.

## Comment votre cabinet accompagne-t-il les entreprises



Mariam IDANI/ZAPRE, responsable Pays Global Expertise HC Burkina Faso

## minières dans la gestion de leur capital humain?

Nous accompagnons les entreprises minières à travers une approche intégrée de gestion du capital humain qui couvre l'ensemble du cycle de vie du collaborateur.

Concrètement, cela commence par le recrutement ciblé. Nous identifions les profils techniques et managériaux répondant aux exigences spécifiques du secteur minier, en tenant compte à la fois des compétences techniques, du respect des normes de sécurité et de la capacité d'adaptation aux environnements de travail exigeants.

Dans un secteur où la technologie



et les standards internationaux évoluent rapidement, il est essentiel de maintenir les collaborateurs au meilleur niveau, d'où la formation continue. Nos programmes de formation sont conçus pour renforcer la maîtrise des outils, améliorer les

pratiques de sécurité et développer les compétences managériales.

Nous menons également des audits RH. Ces diagnostics permettent aux sociétés minières d'identifier leurs forces et leurs faiblesses en matière de gestion du personnel. Ils facilitent la mise en place de politiques et procédures alignées sur les normes locales et interna-

tionales, tout en optimisant l'organisation interne.

Enfin, nous apportons un appui à la gestion des carrières. Cela signifie mettre en place des plans de succession basés sur un programme de développement et de mentorat individuel, favoriser la mobilité interne et offrir des perspectives claires d'évolution professionnelle aux collaborateurs. Dans le secteur minier, où la rétention des talents est un

À travers nos programmes
de formation, nos outils d'évaluation et nos
projets de gestion prévisionnelle des emplois
et des compétences, nous œuvrons pour que
les sociétés minières disposent d'équipes
compétentes, motivées et capables de répondre
aux standards internationaux tout en intégrant
les réalités locales.

défi constant, cette démarche est un levier essentiel de fidélisation.

En résumé, notre cabinet ne se limite pas à fournir des solutions ponctuelles. Nous aidons les entreprises minières à bâtir des systèmes RH durables, qui soutiennent la professionnalisation des équipes, renforcent les compétences locales et garantissent une meilleure stabilité des effectifs.

En tant qu'acteur engagé du

Forum National des Stages, comment Global Expertise s'inscrit-il dans la dynamique initiée par le promoteur de ce forum, qui a abouti à la création de la plateforme Global Stages pour faciliter l'accès des jeunes aux opportunités de stages au Burkina Faso ?

Global Expertise accompagne le Forum National

des Stages depuis ses débuts en apportant son expertise en ressources humaines et en insertion professionnelle. L'initiative du promoteur, Monsieur Frank Sibiri NYAMWEO-**GHO**, à travers la création de la plateforme Global Stages, constitue une innovation majeure qui centralise et structure l'offre de stages à l'échelle nationale. En tant que partenaire, nous contribuons à renforcer la visibilité de cette plateforme, à mettre en relation les entreprises, y compris celles du secteur minier, avec les étudiants, et à sécuriser le processus de placement. Cela permet non seulement de répondre aux besoins des sociétés en compétences, mais aussi de donner aux jeunes une véritable passerelle vers l'emploi.

## Quelles perspectives voyezvous pour le développement des compétences locales dans le secteur minier à travers vos services RH?

Nous croyons fermement que la valorisation des compétences locales est un levier clé pour la durabilité du secteur. À travers nos programmes de formation, nos outils d'évaluation et nos projets de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences, nous œuvrons pour que les sociétés minières disposent d'équipes compétentes, motivées et capables de répondre aux standards internationaux tout en intégrant les réalités locales.



Frank Sibiri NYAMWEOGHO, Promoteur du Forum National des Stages

## **SFMICA**

## Le catalyseur de l'avenir énergétique et minier de l'Afrique

Il y a plus de dix ans, de l'expérience et de la vision de Bitel Group est né un projet audacieux : SEMICA SARL. Loin d'être un simple cabinet de conseil, SEMICA s'est imposé comme un véritable catalyseur pour les secteurs des mines, de l'énergie et des hydrocarbures en Afrique. Son ambition ? Créer un pont solide entre les investisseurs étrangers et le potentiel immense du continent.



## Plus que des événements, des opportunités.

Au fil des années, SEMICA a transformé des salons en véritables tribunes continentales. Ces événements annuels à Ouagadougou sont devenus des rendez-vous incontournables où se retrouvent les acteurs stratégiques du monde entier pour forger des partenariats et débloquer des investissements cruciaux pour le développement de l'Afrique.

L'expertise de SEMICA ne s'arrête pas à l'organisation. Son équipe de spécialistes se distingue par la qualité de ses services de conseil, notamment dans les études géologiques pour l'exploration et la géotechnique. Le cabinet est également un connecteur hors pair, capable de mettre en relation des partenaires publics et privés pour transformer des idées en projets concrets.

Une reconnaissance qui dépasse les frontières

L'impact de SEMICA est tel qu'il est devenu un label reconnu et enregistré auprès de l'Organisation Africaine de la Propriété Intellectuelle. Sa réputation lui vaut d'être régulièrement sollicité par plusieurs États africains pour dynamiser leurs secteurs énergétiques et miniers.

Son parcours est jalonné de succès qui témoignent de son influence :

**2012-2017 :** Lancement et organisation du premier salon international privé dédié aux mines, à l'énergie et aux hydrocarbures.

**2018 :** Au Bénin, sous le leadership du Président Patrice TALON, SEMI-CA organise le premier salon international des mines, des carrières et du pétrole.

**2019 :** Au Libéria, sous la houlette du Président George WEAH, il monte le premier salon international de l'énergie, des mines et des hydrocarbures.

**2020 :** En République Centrafricaine, avec le soutien du Président Faustin Archange TOUADERA, le

cabinet organise le premier salon international des mines, des carrières et du pétrole.

2024: SEMICA est choisi pour organiser la 4ème édition de l'ECOMOF (Forum des Mines et du Pétrole de la CEDEAO) à Cotonou, pour le compte du Gouvernement du Bénin.

2023-2025 : L'État du Burkina Faso confie à SEMICA l'organisation annuelle de la SAMAO (Semaine des Activités Minières d'Afrique de l'Ouest), une marque de confiance qui consolide son rôle de leader dans la promotion internationale du secteur minier.

Grâce à son équipe visionnaire, SEMICA se positionne comme un acteur essentiel pour bâtir un avenir énergétique durable, favoriser une exploitation responsable des ressources et multiplier les opportunités d'affaires sur le continent. C'est la preuve qu'une vision, lorsqu'elle est portée par l'expertise, peut changer la donne.



## **CABINET**



Salon International de l'Energie, des Mines et des Hydrocarbures

International Energy, Mining and Hydrocarbons Convention & Exhibition

# PRISCILLE ZONGO DIRECTRICE EXÉCUTIVE DE LA CMB

## « Rejoindre la Chambre des Mines du Burkina, c'est contribuer à bâtir un secteur compétitif et inclusif »

Le Burkina Faso s'affirme comme l'un des pôles miniers majeurs d'Afrique de l'Ouest. Au cœur de cette dynamique, la Chambre des Mines du Burkina (CMB) joue un rôle central de représentation, de concertation et de promotion. Dans cette interview, Priscille Zongo, sa directrice exécutive, présente les missions, les avantages de l'adhésion et les engagements de l'organisation en faveur d'un secteur attractif, compétitif et durable.

Le Burkina Faso s'est imposé au fil des deux dernières décennies comme l'un des pays miniers majeurs d'Afrique de l'Ouest. Le secteur des mines y représente un levier essentiel de croissance économique, de création d'emplois et de recettes fiscales pour l'État. Mais au-delà des chiffres, l'enjeu est de bâtir une industrie minière qui génère une valeur durable, bénéfique à la fois pour l'économie nationale, les communautés locales

et l'environnement.
C'est dans cette dynamique
qu'intervient la Chambre des
Mines du Burkina (CMB).
Créée en 2011, la CMB est l'organisation faîtière des acteurs
privés du secteur minier. Elle
regroupe aujourd'hui plus de
soixante-dix membres couvrant toute la chaîne de valeur:
sociétés d'exploration et d'exploitation, sous-traitants, fournisseurs de
biens et services, sociétés de géo-services et laboratoires.

Véritable force de représentation et de concertation, la CMB est un partenaire stratégique de l'État et un interlocuteur incontournable dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques minières. Elle agit pour un secteur attractif, compétitif et responsable, capable de contribuer pleinement au développement économique, social et environnemental du Burkina Faso.

À travers ses missions de plaidoyer, de renforcement de capacités, de sensibilisation et de promotion, la CMB s'engage à faire du secteur minier non seulement un moteur de croissance, mais aussi un vecteur de progrès partagé et de durabilité.

C'est dans cet esprit qu'elle s'investit activement dans la Semaine des Activités Minières d'Afrique de l'Ouest (SAMAO), une plateforme unique de dialogue, de partenariat et de promotion de l'industrie extractive.

L'objectif principal de la
Chambre des Mines du Burkina
est de promouvoir, à côté de
l'administration, un secteur minier
attractif, compétitif et créateur de
valeur partagée.

#### Pour nos lecteurs, présentez la Chambre des Mines du Burkina (CMB) et décrivez ses principales missions.

La Chambre des Mines du Burkina (CMB) est l'organisation faîtière des acteurs du secteur minier burkinabè. Elle trouve ses origines en 1997 avec la création du Groupement Professionnel des Miniers du Burkina (GPMB), mis en place par des pionniers visionnaires pour représenter les intérêts du secteur et accompagner l'essor de l'industrie minière nationale.

Avec le boom minier des années 2000, la nécessité d'un cadre fédérateur plus structuré et représentatif s'est imposée. Le GPMB s'est alors transformé en Chambre des Mines du Burkina en 2011, marquant une étape décisive dans l'histoire de l'organisation. Depuis, la CMB s'affirme comme un partenaire stratégique de l'État et un interlocuteur crédible dans la définition et la mise en œuvre des poli-

tiques minières.

Organisation à but non lucratif, la CMB regroupe aujourd'hui plus de 70 membres couvrant l'ensemble de la chaîne de valeur : sociétés d'exploration et d'exploitation, les entreprises de géo-services, laboratoires, sociétés de sondages, soustraitants et fournisseurs de biens et services.

Sa mission principale est de promouvoir un secteur minier attractif, compétitif et créateur de valeur partagée pour le Burkina Faso. Pour y parvenir, elle agit sur plusieurs leviers :

- la conduite d'études stratégiques pour éclairer les décisions,
- le renforcement des capacités des acteurs publics et privés,
- la sensibilisation et la médiation sur les enjeux du secteur,
- le plaidoyer auprès des institutions nationales et internationales.

À travers ces actions, la CMB œuvre pour que le secteur minier soit non seulement un moteur de croissance économique, mais aussi un vecteur de progrès social et environnemental.





# Comment devient-on membre de la CMB, quelles conditions faut-il remplir?

L'adhésion à la CMB est ouverte à l'ensemble des acteurs qui participent directement ou indirectement au développement du secteur minier Conformément à ses statuts, peuvent devenir membres :

- toute personne morale titulaire d'un titre minier délivré conformément au Code minier,
- les associations ou coopératives disposant d'une autorisation d'exploitation artisanale ou de prospection,
- les organisations intervenant dans les industries extractives,
- les entreprises de soustraitance ou de co-traitance, les sociétés de géo-services et les consultants qui interviennent dans le secteur minier;
- les fournisseurs de biens et services aux sociétés minières.

Le processus d'adhésion est volon-

taire et transparent : une demande écrite est adressée au Président du Conseil d'administration, accompagnée des informations sur les activités de l'entreprise. Elle est ensuite examinée par le Conseil d'administration et validée en Assemblée Générale.

Devenir membre implique aussi l'acceptation des Statuts et du Règlement intérieur, ainsi que le paiement des droits d'adhésion et des cotisations. Rejoindre la CMB, c'est intégrer une communauté dynamique et solidaire, partager une vision commune et contribuer à bâtir un secteur compétitif et inclusif.

## Quels sont les avantages d'être membre de la CMB ?

Être membre de la CMB, c'est bien plus qu'une simple adhésion : c'est intégrer une plateforme reconnue, représentative et influente. Les avantages sont multiples :

1. Un cadre de représentation et

- de plaidoyer auprès des pouvoirs publics et partenaires techniques et financiers.
- Une visibilité et une crédibilité accrues, renforçant la confiance des investisseurs, clients et communautés.
- L'accès à un réseau diversifié regroupant tous les métiers de la chaîne de valeur minière.
- Des opportunités de renforcement de capacités, grâce à des formations, ateliers et études sectorielles.
- 5. Une participation active à la promotion du secteur au niveau national et international.
- Une contribution au développement durable, en intégrant les meilleures pratiques sociales et environnementales.

En résumé, être membre de la CMB, c'est bénéficier d'un appui stratégique, élargir son réseau et participer activement à la marche du secteur minier du Burkina Faso.

## Quelles sont les principales activités menées ces dernières années ?

Ces dernières années, la CMB a intensifié ses actions :

- Contribution aux réformes majeures : Code minier 2024 et loi sur le contenu local,
- Représentation du secteur dans plusieurs organes de décision nationaux,
- Organisation du Forum des Métiers de la Mine (juin 2025), qui a mobilisé plus de 1 200 participants;
- Élaboration des répertoires des métiers du secteur en partenariat avec les ministères,
- Lancement de la plateforme numérique www.opportunitesminieres.com dédiée aux offres d'emploi,
- Organisation annuelle d'une mission commerciale au Mining Indaba (Afrique du Sud),
- Tenue en juillet 2024 d'un Forum sur le financement du contenu local, réunissant compagnies minières, sous-traitants, fournisseurs, assureurs et institutions financières.

Ces initiatives confirment la vocation de la CMB à être un catalyseur de partenariats et d'opportunités, tout en renforçant l'ancrage local du secteur minier.

#### La CMB s'implique-t-elle dans l'organisation de la SAMAO ? De quelle manière ?

La CMB est un pilier de l'organisation de la SAMAO. Pour l'édition 2025, elle siège dans plusieurs commissions stratégiques :

- Commission Thème, pour garantir l'apport du secteur aux réflexions,
- Commission Communication, pour contribuer à la visibilité de l'événement,
- Commission B2B, qu'elle préside, afin de favoriser les partenariats d'affaires.

Elle pilote aussi les Geo-quiz, innovation visant à vulgariser la culture minière, et participe aux activités sportives (cross populaire et match de gala du 28 septembre 2025). En

marge de la SAMAO, elle organise également un atelier de partage d'expériences sur le financement des projets miniers.

À travers cette implication, la CMB démontre sa volonté de faire de la SAMAO une vitrine du secteur minier et un véritable levier de partenariats et d'investissements.

## Quelle est la définition de la réhabilitation minière selon la CMR?

Pour la CMB, la réhabilitation minière est un processus global et planifié visant à restaurer les sites exploités et leur donner une nouvelle vocation bénéfique aux communautés locales.

Nous encourageons
nos membres à continuer
de placer l'environnement
et les communautés au centre
de chaque projet minier.

Conformément au Code minier 2024 et au Code de l'environnement, chaque projet doit intégrer dès sa conception un plan de réhabilitation et de fermeture. La CMB considère cette étape comme un levier de développement durable, permettant de transformer les sites miniers en opportunités agricoles, pastorales, industrielles ou communautaires.

## Comment intégrez-vous les préoccupations environnementales et sociales dans vos missions et activités?

La CMB place les enjeux environnementaux et sociaux au cœur de ses missions. Elle agit à travers :

- la sensibilisation et la formation des entreprises minières et de leurs partenaires,
- la promotion de pratiques responsables (gestion des déchets, protection des eaux, réduction carbone),
- le soutien à des initiatives sociales favorisant le dialogue et le bien-être des communautés.

Elle participe également à des cam-

pagnes de reboisement sectorielles, en cohérence avec les Objectifs de Développement Durable (ODD 13 et 15).

#### Quels mécanismes sont mis en place pour assurer le respect des exigences de réhabilitation par les entreprises membres ?

Le Code minier 2024 impose aux entreprises minières de constituer et d'alimenter le Fonds de réhabilitation et de fermeture des mines, placé sous la supervision de l'État. Ce mécanisme garantit que les ressources financières nécessaires soient disponibles pour la remise en état des sites.

La CMB veille à ce que ses membres respectent ces engagements en :

- participant aux concertations sur les modalités du Fonds
- encourageant l'intégration des plans de réhabilitation dès la conception des projets,
- suivant leur mise en œuvre avec l'État et les communautés.

Par ailleurs, être membre de la CMB implique l'adhésion à sa Charte d'éthique, qui exige que les opérations minières soient conduites dans le respect de l'environnement et avec une réelle volonté de réduire leurs impacts.

#### Un appel à lancer à vos membres pour le respect des questions environnementales ?

Nous encourageons nos membres à continuer de placer l'environnement et les communautés au centre de chaque projet minier.

Le respect des exigences de réhabilitation et de fermeture n'est pas seulement une obligation légale: c'est un devoir moral envers les générations actuelles et futures. Au-delà de la conformité, il s'agit d'instaurer une culture d'anticipation, d'innovation et de responsabilité.

Chaque hectare reboisé, chaque ressource en eau protégée, chaque site réhabilité constitue un investissement pour la paix sociale, la confiance des communautés et la crédibilité du secteur minier burkinabè.





## MARYSE TRAORE SEDEGO

DIRECTRICE GÉNÉRALE DE SERVICE DE FORAGE AURORA (SFA)

# « Notre mission est de fournir des services de forage minier de qualité supérieure »

Mme Maryse Traoré/Sedogo, fondatrice, administratrice et directrice générale de Service de Forage AURORA (SFA), est une femme qui se sent pleinement à sa place dans le secteur minier. Grâce à son expérience, son parcours et son expertise avérée dans le domaine du forage minier, l'entreprise qu'elle dirige gagne du terrain au Burkina Faso et s'ouvre les portes de l'Afrique.

#### Pouvez-vous présenter brièvement votre entreprise dénommée Service de Forage Aurora, ses activités principales et ses zones d'intervention actuelles?

Services de forage AURORA est une entreprise burkinabè spécialisée dans le forage minier, fondée pour valoriser l'expertise locale tout en répondant aux standards internationaux de qualité, de sécurité et de performance. Notre mission est de fournir des services de forage minier

de qualité supérieure, en conjuguant excellence technique et responsabilité sociale.

Nous intervenons à toutes les étapes du cycle minier — exploration, développement et exploitation — avec une expertise reconnue en forage RC, forage au diamant (DD), Air Core, RAB et en services géotechniques.

Nos opérations sont actuellement centrées au Burkina Faso, où nous

collaborons avec des partenaires majeurs tels qu'Endeavour Mining, Nordgold et la SOPAMIB. Nous visons également une croissance maîtrisée en Afrique de l'Ouest, notamment en Côte d'Ivoire, en Guinée et dans d'autres pays à fort potentiel minier.

## Qu'est-ce qui fait la particularité, voire la force d'AURORA dans le domaine du forage minier?

La force d'AURORA repose sur une combinaison solide : une connaissance approfondie du terrain, une expertise technique éprouvée, la robustesse de nos équipements et un enracinement local assumé. Enrichis par l'héritage de nos prédécesseurs, nous bénéficions de plus de 14 années d'expérience directe sur le terrain, acquise à travers plusieurs pays d'Afrique, ce qui nous a permis de capitaliser un important retour d'expérience. Nos équipes opérationnelles cumulent à elles seules plus de 75 années d'expérience dans le forage minier, nous permettant d'intervenir avec efficacité, y compris dans les environnements géo-

Nos équipes opérationnelles cumulent à elles seules plus de 75 années d'expérience dans le forage minier, nous permettant d'intervenir avec efficacité, y compris dans les environnements géologiques les plus exigeants, tout en maintenant des standards de performance et de sécurité élevés.

logiques les plus exigeants, tout en maintenant des standards de performance et de sécurité élevés.

Nous misons sur des équipements robustes, rigoureusement sélectionnés pour leur durabilité et leur fiabilité dans les environnements difficiles. Nos partenariats stratégiques avec des fournisseurs techniques de premier plan renforcent encore notre efficacité opérationnelle.

Mais au-delà de la technique, ce sont nos valeurs humaines qui font notre différence : un engagement fort envers la formation, à travers notre Académie interne, une responsabilité sociale assumée, et une capacité à livrer un service de qualité, dans le respect des délais, des normes HSE et des attentes de nos clients. AURORA, c'est un modèle africain de forage minier, ambitieux, structuré et durable.

## Comment vous sentez-vous en tant que femme dans un secteur minier dominé par les hommes ?

Je me sens pleinement à ma place. Chaque jour, je mesure la responsabilité et la portée symbolique de

mon rôle. Être une femme dans le secteur minier est à la fois un défi stimulant et une source de motivation. C'est porter une voix, une vision et une exigence. Pour moi, c'est aussi une obligation morale promouvoir l'inclusion des femmes, et je le fais concrètement dans mon domaine, le forage minier. Je veux montrer par l'exemple que les femmes ne sont pas seulement légitimes dans cette indus-

trie, mais qu'elles peuvent y exceller et occuper des postes stratégiques. Mon expérience de terrain démontre que la diversité est un véritable moteur de performance et de durabilité. Chez AURORA, nous ouvrons résolument la voie à davantage de femmes, tant dans les fonctions techniques que managériales. Elles sont des actrices du changement, elles sont de véritables amazones de l'industrie minière.

Quels sont vos principaux objectifs en participant à la SAMAO cette année et que





## représente la SAMAO pour une entreprise comme AURORA?

Pour AURORA, la SAMAO est bien plus qu'un salon : c'est un carrefour stratégique d'idées, de talents et d'ambitions, où se construit l'avenir du secteur minier africain. En tant qu'entreprise burkinabè engagée dans l'excellence et le développement durable, y participer représente une opportunité unique de reconnaissance, de dialogue et de projection.

Nos principaux objectifs cette année sont doubles : d'une part, affirmer notre positionnement comme acteur local de référence, capable de fournir des services de forage minier alignés sur les meilleurs standards internationaux ; d'autre part, identifier de nouvelles opportunités de collaboration avec les partenaires publics, privés et institutionnels présents.

La SAMAO est également un espace essentiel d'échange sur les grands enjeux du secteur, notamment cette année autour de la réhabilitation des sites miniers, du contenu local, de la formation et de la responsabilité sociétale. En tant que sponsor, exposant et entreprise citoyenne, AURORA est fière de contribuer activement à cette dynamique régionale.

## Comment décririez-vous le style de leadership de Mme Maryse Traoré/Sedogo et son impact sur la stratégie d'Aurora?

Le leadership de Mme Maryse Traoré/Sedogo est à la fois visionnaire, rigoureux et profondément enraciné dans les réalités africaines.

Elle incarne une posture d'exigence, d'audace et d'écoute. Son approche repose sur la confiance, la transmission des savoirs, la redevabilité ainsi que la quête permanente d'excellence. Elle n'est pas une novice dans le secteur minier : sa maîtrise des enjeux opérationnels et stratégiques est un levier clé dans la transformation organisationnelle d'AURORA. Sous sa direction, AURORA s'est affirmée comme une entreprise ambitieuse, performante et sociale-

ment responsable. Elle a su structurer une organisation solide, mobilisée autour d'une vision claire : faire d'AURORA un leader africain du forage minier, reconnu pour l'excellence technique de ses services, leur sécurité et leur impact positif sur les communautés. Son influence se reflète dans notre culture d'entreprise, notre stratégie RSE, et notre rayonnement croissant dans le secteur minier régional.

#### Quelles sont vos ambitions pour Aurora en Afrique ?

Chez Aurora, notre ambition est de construire un avenir durable pour le forage minier en Afrique. Nous œuvrons à faire de notre entreprise un modèle de performance, enraciné localement mais aligné sur les meilleurs standards internationaux. Notre développement repose sur quatre piliers fondamentaux :

- L'excellence opérationnelle de nos équipes et une culture rigoureuse du HSE,
- 2. Un parc d'équipements ro-

- buste, moderne et fiable,
- 3. Un engagement affirmé en matière de responsabilité sociale,
- Une stratégie de croissance maîtrisée à l'échelle du continent.
- 5. D'ici trois à cinq ans, nous avons pour objectif d'élargir notre présence dans la sous-région tout en renforçant notre ancrage au Burkina Faso. En investissant dans la formation, le transfert de compétences et l'innovation, nous contribuons à faire émerger une expertise locale forte. À travers cette trajectoire, Aurora aspire à devenir un acteur régional de référence, capable de fournir un service de forage efficace, durable et respectueux des communautés.

#### Pendant la préparation de cette interview, j'ai entendu parler de "l'académie AURORA". Pouvezvous nous en dire un peu plus sur cette initiative ?

L'Académie AURORA est notre creuset d'excellence. Elle est notre réponse concrète aux défis de l'employabilité et de la maîtrise locale du secteur minier.

L'Académie AURORA est une initiative stratégique interne que nous avons conçue pour accompagner le développement des compétences, la professionnalisation et la performance durable de nos équipes. Elle forme aussi bien nos techniciens de terrain (foreurs, mécaniciens, électriciens, etc.) que les fonctions support (logistique, finance, RH, gestion de projet), selon des standards rigoureux en matière de qualité, de sécurité et d'efficacité.

Mais au-delà de la technique, l'Académie vise à faire émerger une nouvelle génération de leaders africains, capables de porter la croissance d'AURORA à l'échelle régionale. Elle s'inscrit pleinement dans notre vision à long terme et contribue directement à plusieurs Objectifs de développement durable, notamment en matière d'éducation de qualité et de travail décent.

Cette année, la SAMAO se tient sous le thème suivant : les défis de la réhabilitation et de la



# fermeture des mines en Afrique : quelle nouvelle vie pour les communautés locales ? Quel est votre commentaire sur ce thème ?

Ce thème est fondamental. Il nous invite à penser l'après-mine, à anticiper, à réparer, à transmettre. Chez Aurora, nous croyons que la réhabilitation n'est pas une contrainte, mais une opportunité : celle de redonner vie, de créer des alternatives économiques, de renforcer les capacités locales. Une mine qui se ferme ne doit pas laisser un vide, mais ouvrir un nouveau chapitre pour les communautés.

# Quelle place occupe la RSE dans les missions et la vision d'AURORA?

La responsabilité sociétale est au cœur de la vision stratégique d'AU-RORA. Nous ne concevons pas la performance uniquement en termes techniques ou financiers : pour nous, réussir, c'est aussi contribuer positivement aux territoires sur lesquels nous opérons. La RSE fait donc partie intégrante de notre raison d'être, guidant nos décisions, nos investissements et la manière dont nous construisons nos partenariats.

Notre slogan — « Authentiquement au service de l'Afrique » — n'est pas un simple engagement de communication. Il se traduit concrètement sur le terrain par notre volonté de bâtir une entreprise socialement responsable, respectueuse des communautés, des femmes et des hommes qui y travaillent, et de l'environnement.

Notre démarche RSE est alignée sur les Objectifs de développement durable, avec un focus sur six priorités pour les trois prochaines années : l'éducation de qualité (ODD 4) via l'Académie AURORA, l'égalité entre les sexes en promouvant activement l'inclusion des femmes dans nos métiers (ODD 5), le travail décent et la croissance économique par la professionnalisation et la valorisation des talents locaux (ODD 8), la santé et la sécurité (ODD 3), la gouvernance éthique (ODD 16), et les partenariats pour la réalisation des objectifs, en collaborant avec des acteurs locaux, institutionnels et communautaires (ODD 17).

Notre ambition est claire : construire un modèle africain de forage minier qui conjugue, dans le secteur minier, excellence, sécurité et impact durable, sans jamais renoncer à nos valeurs.»

#### Quels messages clés souhaitezvous que le public retienne d'Aurora lors de la SAMAO?

Le message que nous souhaitons transmettre est simple mais fort : AURORA est une entreprise burkinabè, compétente, engagée et résolument tournée vers l'avenir. Nous incarnons un modèle africain de forage minier, alliant excellence technique, responsabilité sociale et ancrage local. À travers notre présence à la SAMAO, nous voulons que le public retienne notre capacité à livrer des prestations de qualité, dans le respect des standards internationaux, tout en contribuant activement au développement économique et humain de nos territoires. AURORA, c'est l'ambition d'une Afrique qui maîtrise ses ressources et valorise ses talents.





RC



Forage à Circulation Inversé GC



Contrôle de Qualité DD



Forage par Carotte au Diamant AC



Forage Air Core **RAB** 



Forage par Roto Percutions à l'Air

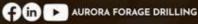
o Tel: +226 05 17 63 22

Web: www.aurora-drilling.com

© E-mail : contact@aurora-drilling.com

SCAN HERE





# MAÏMOUNA GUEMBRE OUEDRAOGO CONSEILLÈRE TECHNIQUE DE L'AFEMIB

## « La réhabilitation des mines peut être une opportunité pour l'autonomisation des femmes »

Ingénieure métallurgiste et conseillère technique de l'Association des femmes du secteur minier du Burkina Faso (AFEMIB), Maïmouna Guembré/Ouédraogo a bâti son expertise aussi bien dans l'industrie minière industrielle que dans l'exploitation artisanale. Dans cet entretien, elle revient sur les défis auxquels les femmes font face dans le secteur minier, le rôle de l'AFEMIB dans leur autonomisation et les perspectives qu'ouvre la réhabilitation des sites miniers pour une meilleure inclusion économique et sociale.



## Présentez-vous à nos lecteurs

Je suis Maïmouna Guembré/Ouédraogo, ingénieure métallurgiste de formation. Actuellement, j'occupe le poste de conseillère technique de l'AFEMIB et je suis membre de l'équipe en charge de la réhabilitation des mines du groupe Endeavour Mining au Burkina Faso, Avant d'assumer cette fonction stratégique, j'ai cumulé plusieurs années d'expérience dans le domaine de la métallurgie extractive, en particulier dans la lixiviation en tas et les essais métallurgiques. J'ai notamment été responsable de l'usine de traitement de la première mine d'Essakane. J'ai également travaillé pour Wahgnion Gold en tant que directrice générale adjointe, où j'ai contribué aux révisions des rapports d'études environnementales et sociales et d'études de faisabilité ainsi qu'à toutes les démarches pour l'obtention du permis d'exploitation.

En parallèle de mon parcours dans l'industrie minière industrielle, j'ai développé une expertise dans le secteur de l'exploitation artisanale et semi-mécanisée, ayant moimême été propriétaire et exploitante de sites miniers artisanaux et semi-mécanisés. Cette expérience de terrain m'a permis d'avoir une vision complète des défis et des opportunités liés à l'exploitation minière à petite échelle.

Mon engagement pour la promotion des femmes dans le secteur minier m'a naturellement conduite à m'investir au sein de l'AFEMIB, où je travaille aujourd'hui à renforcer la place des femmes dans l'industrie extractive, tout en contribuant à la transition vers une exploitation plus responsable et durable des ressources minières.

#### Présentez l'AFEMIB à nos lecteurs (historique, missions, principales activités)

L'AFEMIB (Association des femmes du secteur minier du Burkina Faso) a été créée le 3 décembre 2000 et officiellement reconnue en juillet 2004. Elle est née d'un constat fort : malgré leur implication active dans l'ensemble des chaînes de valeur de l'or, notamment dans l'orpaillage et l'administration publique, les femmes restaient invisibles, peu représentées dans les postes de décision, marginalisées dans la répartition des bénéfices, et absentes des politiques minières nation.

politiques minières nationales.

Face à cette réalité, l'AFE-MIB a vu le jour pour briser le silence, donner une voix aux femmes du secteur, et créer un cadre structurant où elles peuvent s'organiser, se former, s'entraider et peser dans les choix stratégiques du domaine minier. Dès ses débuts, l'association a joué un rôle clé dans la gouvernance du secteur, en étant fortement impliquée dans

les premiers grands événements miniers tels que le PROMIN, ainsi que dans la création de la Chambre des mines du Burkina Faso. À cette époque, elle fonctionnait presque comme une structure rattachée au ministère des Mines, tant son engagement était central.

Aujourd'hui encore, l'AFEMIB continue de promouvoir et de défendre les droits des femmes dans toutes les sphères de l'activité minière, qu'elle soit artisanale ou industrielle, avec pour ambition de renforcer leur participation, leur représentativité et leur autonomie dans un secteur longtemps dominé par les hommes.

La mission assignée à l'AFEMIB, telle que définie dans son plan stratégique, est de contribuer au renforcement des capacités des femmes et de leurs responsabilités pour un accroissement de leur participation et de leur représentativité dans le secteur minier au Burkina Faso.

Cette mission se traduit concrètement par diverses actions visant à favoriser l'accès des femmes à la formation, au financement, à l'information et à la prise de décision, aussi bien dans l'exploitation artisanale que dans l'industrie minière. L'AFEMIB œuvre ainsi pour une intégration plus équitable des femmes dans toutes les chaînes de valeur du secteur minier à travers des :

- Programmes de renforcement de capacités techniques et entrepreneuriales des femmes artisanes et exploitantes,
- Actions de plaidoyer auprès des autorités pour une meilleure prise en compte du genre

Aujourd'hui encore,
l'AFEMIB continue de promouvoir
et de défendre les droits des femmes dans
toutes les sphères de l'activité minière,
qu'elle soit artisanale ou industrielle,
avec pour ambition de renforcer leur
participation, leur représentativité et leur
autonomie dans un secteur longtemps
dominé par les hommes.

dans les politiques minières,

L'organisation de rencontres et de campagnes de sensibilisation sur les droits des femmes et les bonnes pratiques,

La vision de l'AFEMIB définie dans le plan stratégique est : À l'horizon 2028, l'AFEMIB est un acteur crédible contribuant à l'épanouissement de la femme dans le secteur extractif au Burkina Faso.

Le siège de l'AFEMIB est à Ouagadougou au quartier Toyibin. 05 BP 6130 Ouagadougou 05 afemibf@gmail.com / contact@ afemib.org

Site web: www.afemib.org Facebook: https://www.facebook. com/pg/afemib/about/ LinkedIn: https://www.linkedin. com/in/afemib-burkinafaso-750405234

#### Quelle est l'ampleur de la participation des femmes dans le secteur minier au Burkina Faso?

La participation des femmes dans le secteur minier burkinabè reste globalement faible, en particulier dans l'industrie minière moderne.

- Dans les compagnies minières industrielles, elles ne représentaient en 2023 que 9,3 % de l'effectif total, soit 872 femmes sur 9 351 employés, répartis dans 12 sociétés minières opérant dans le pays.
- Dans l'exploitation artisanale de l'or (orpaillage), la proportion est plus élevée. Une étude de 2018 estimait que 29 % des travailleurs dans ce segment étaient des femmes. Cependant, il n'existe pas de statistiques récentes et fiables per-

mettant de mesurer avec précision l'évolution de cette tendance.

• Dans les institutions publiques liées au secteur minier, les femmes restent également sous-représentées, bien que les données chiffrées soient encore peu documentées.

Ces chiffres montrent que la présence des femmes est :

- Modeste à moyenne dans le secteur artisanal, où elles jouent souvent un rôle actif dans les activités d'extraction, de traitement ou de commerce de l'or,
- Mais nettement insuffisante dans le secteur industriel, où les postes techniques, de direction et de décision restent très majoritairement occupés par des hommes.

## Quels sont les principaux obstacles pour les femmes dans l'accès à l'emploi et aux opportunités dans le secteur minier?

- Normes socioculturelles : stéréotypes de genre et perception du secteur comme «masculin».
- Conciliation de la vie de foyer et de la vie sur les sites miniers



et particulièrement le problème de la maternité.

- Accès limité à la formation : faible représentation dans les filières techniques et minières.
- Discrimination à l'embauche et à la promotion : préjugés, plafond de verre, inégalités salariales
- Conditions de travail inadaptées : risques de harcèlement, d>intimidation et de violence.
- Manque d'accès aux ressources: difficultés à obtenir des financements, des équipements, des permis miniers,
- Analphabétisme, méconnaissance des droits
- Faible représentation dans la gouvernance : peu de femmes dans les postes de décision ou les syndicats.
- Politiques peu inclusives : manque de mesures concrètes pour promouvoir l'égalité de genre.

• Conditions de travail précaires.

Quelle est la contribution de l'AFEMIB à l'autonomisation

La vision de l'AFEMIB définie dans le plan stratégique est : À l'horizon 2028, l'AFEMIB est un acteur crédible contribuant à l'épanouissement de la femme dans le secteur extractif au Burkina Faso.

#### économique des femmes?

- Appui aux jeunes filles et femmes du secteur minier à travers des renforcements de capacités : formations en leadership, entrepreneuriat, genre, RSE, éducation financière, gestion des risques environnementaux, partage d'expérience, etc.
- Mise en place de projets d'acti-

vités génératrices de revenus (AGR) au profit des jeunes et des femmes impactées par l'activité minière. Entre autres AGR: la transformation des produits forestiers non ligneux (comme le karité, le néré, le soja); le maraîchage (légumes), l'élevage (petits ruminants et volaille), la saponification, le tissage, le warrantage, l'étuvage de riz, la fabrication de charbon écologique...

- Soutien des AGR à travers le système des associations villageoises d'épargne et de crédit (AVEC) et de fonds de garantie pour faciliter l'accès aux crédits.
- Plaidoyer auprès des décideurs pour une meilleure prise en compte des besoins spécifiques des femmes dans la gouvernance du secteur minier : campagne 30 % du FMDL, le guide d'utilisation du FMDL, contribution à la rédaction de la charte genre de la CEDEAO.



Le thème de la SAMAO cette année est : « Les défis de la réhabilitation et la fermeture des mines en Afrique : quelle nouvelle vie pour les communautés locales ? ». En quoi, d'après vous, la réhabilitation des sites miniers peut créer des opportunités pour les femmes, notamment en matière d'activités économiques post-extraction ?

- Création d'emplois locaux : la réhabilitation mobilise une diversité de profils (écologues, opérateurs d'équipements, paysagistes...), générant des emplois après la fin de l'exploitation minière.
- Réduction des risques sanitaires: en sécurisant des sites instables ou dangereux, on diminue les accidents, tout en restaurant les écosystèmes pour améliorer

la qualité de l'air et de

l'eau.

 Valorisation touristique: des sites réhabilités peuvent devenir des destinations patrimoniales ou éducatives, ce qui stimule le tourisme et profite aux commerces locaux (hôtels, restau-

#### · Réemploi des terres

rants...).

- : les terrains restaurés peuvent servir à d'autres usages (agriculture, énergies renouvelables, aquaculture), diversifiant les sources de revenus à long terme.
- Renforcement de la cohésion sociale : favoriser la participation des communautés aux projets de réhabilitation crée un sentiment d'appartenance, de fierté et de responsabilité collective.
- Investissements communautaires : certaines infrastructures telles que les cliniques, les bâtiments administratifs et les bases vie peuvent être réutilisées comme des dispensaires, des écoles, des espaces de loisir et touristiques au profit des communautés.

## Y a-t-il des stratégies définies pour permettre aux femmes de bénéficier de revenus et des retombées positives de la réhabilitation des mines?

Il faut associer les femmes à toutes les étapes du processus, leur donner les moyens d'agir (formation, financement, sécurité), et transformer les règles du jeu pour qu'elles soient pleinement actrices du développement post-minier.

Comment l'AFEMIB intègre les spécificités des femmes dans la réhabilitation (ressources naturelles, activités agricoles) ? L'AFEMIB envisage d'aider à la formation en développement person-

nel des femmes des communautés

minières afin qu'elles s'impliquent

réellement dans les discussions

L'AFEMIB envisage d'aider à la formation en développement personnel des femmes des communautés minières afin

qu'elles s'impliquent réellement

dans les discussions au cours de la

planification de la réhabilitation.

au cours de la planification de la réhabilitation. Cela leur permettra de faire valoir leurs intérêts dans l'utilisation future des terres et des infrastructures de la mine (par ex. compléter avec une section maternité une clinique de mine dans le cadre de son utilisation future comme dispensaire).

Faire des plaidoyers auprès de toutes les parties prenantes du processus de la réhabilitation pour la mise en place de projets d'activités génératrices de revenus des femmes (outiller les femmes en les formant et en facilitant leur équipement en matériel).

Quelles sont les actions menées par l'Association pour sensibiliser les autorités et les acteurs du secteur minier sur l'importance de l'inclusion des femmes dans les

#### processus de réhabilitation?

- Plaider pour l'embauche des femmes dans les départements de réhabilitation et fermeture des mines.
- Plaider pour une représentation significative des femmes dans les comités de réhabilitation et de fermeture des mines.
- Sensibiliser les autorités locales et les acteurs miniers pour leur implication effective à l'initiative HeForShe.

## Que pourriez-vous suggérer pour améliorer l'intégration des femmes dans les plans de développement des zones minières réhabilitées ?

Garantir des quotas ou cibles spécifiques (par ex. 30 %) dans les fonds de développement et la réha-

bilitation.

Formaliser toutes les activités féminines via des coopératives; assurer l'accès au financement, aux équipements, à la formation.

Proposer des activités économiques durables (agroécologie, transformation, artisanat vert) avec une forte composante environnementale.

- Impliquer les femmes dès la planification de la réhabilitation, notamment sur la gestion des ressources naturelles et la gouvernance locale.
- Renforcer les capacités dans les domaines de la gouvernance locale, gestion, développement, environnement.
- Promouvoir les bonnes pratiques auprès des entreprises minières (recrutement équitable, formation continue, harcèlement zéro).
- Assurer un suivi participatif incluant l'évaluation de l'impact sur les femmes (revenus, qualité de vie, environnement).
- Consolider le plaidoyer politique pour que les politiques minières et directives de réhabilitation soient sensibles au genre.

## ERIC WILFRID YIRIN ZOURE

## « L'adhésion à l'ITIE constitue une démarche stratégique, car elle améliore le climat des affaires en rassurant les investisseurs quant à la transparence du cadre réglementaire »

Économiste-financier burkinabè chevronné. Eric Wilfrid Yirin Zouré est à la tête du Secrétariat permanent de l'initiative pour la transparence dans les industries extractives (SP-ITIE) au Burkina Faso. Il est expert en planification, macroéconomie, finance, suiviévaluation et coordination de projets et programmes de développement. À la tête du SP ITIE, M. Zouré va s'appuyer sur sa riche expérience pour améliorer la transparence dans la gestion des ressources extractives du Burkina Faso. Dans l'entretien qui suit, il revient sur l'importance pour un pays comme le Burkina Faso d'adhérer à l'ITIE.

## Pouvez-vous rappeler à nos lecteurs ce qu'est l'Initiative pour la transparence dans les industries extractives (ITIE)?

L'ITIE est une norme internationale qui vise à promouvoir la transparence et la redevabilité dans la gestion des ressources naturelles, en particulier dans les secteurs minier, pétrolier et gazier. Elle repose sur un principe fondamental que les ressources naturelles appartiennent aux citoyens, et leur exploitation doit bénéficier à l'ensemble de la population.

De ce fait, les pays membres s'engagent à publier des informations fiables sur les paiements effectués par les entreprises extractives et les revenus perçus par l'État, tout au long de la chaîne de valeur de l'industrie extractive. Il s'agit principalement d'informations sur les licences octroyées, les productions du secteur, les quantités de minerai



exportées, les revenus perçus et les clés de redistribution de ces revenus.

#### Quel est l'historique de l'ITIE au niveau international et au Burkina Faso ?

L'ITIE a été lancée en 2003 à Londres, dans un contexte mondial où la corruption et la mauvaise gouvernance dans les industries extractives constituaient des préoccupations croissantes pour les organisations de la société civile.

Du reste, le constat des conflits nés de l'exploitation des matières premières dans plusieurs pays du monde a mis en exergue la nécessité de renforcer la gouvernance des ressources naturelles.

Le Burkina Faso a adhéré à l'initiative en 2008, après avoir exprimé son intérêt dès 2007.
Cette décision s'inscrivait dans une volonté de renforcer la transparence dans la gestion des revenus issus des ressources naturelles et d'assurer une meilleure gouvernance du secteur extractif.

Pour coordonner la mise en œuvre des activités, le pays a mis en place un Secrétariat permanent (SP-ITIE-BF) et un Comité de pilotage, composé de collèges de l'administration publique, des entreprises minières et de la société civile.

Des rapports ITIE, qui détaillent les flux financiers entre les entreprises minières et l'État, sont régulièrement publiés et vulgarisés auprès des populations, dans le but de susciter une veille citoyenne et un débat public.

## Quelles sont les missions principales et les objectifs poursuivis par l'ITIE?

L'ITIE Burkina Faso a pour mission de garantir une gestion transparente et responsable des ressources extractives du pays. Cela passe par la publication régulière d'informations fiables sur les flux financiers entre les entreprises minières et l'État, depuis l'octroi des permis jusqu'à la redistribution des revenus au niveau des communautés locales.

En termes d'objectifs, on peut parler du renforcement de la gouvernance publique et de la redevabilité des entreprises extractives, ainsi que de la lutte contre la corruption et les flux financiers illicites.

Par ailleurs, chaque citoyen devrait pouvoir comprendre comment les ressources naturelles sont exploitées et redistribuées dans le pays. En rendant les données accessibles, nous œuvrons à stimuler le débat public et à renforcer la redevabilité des acteurs

Quels sont les critères d'éligibilité

Norme ITIE exige des pays membres la divulgation publique des paiements effectués par les entreprises extractives et des revenus reçus par les gouvernements. Cette transparence permet de confronter les données pour détecter d'éventuelles anomalies ou faits de corruption.

## et les engagements requis pour adhérer à l'ITIE ?

L'adhésion à l'ITIE est volontaire. Pour devenir membre, un pays doit démontrer, à travers ses plus hautes autorités, un engagement fort à promouvoir la transparence dans la gestion des ressources naturelles.

Dans le cas du Burkina Faso, cette volonté politique a été matérialisée par la création d'un cadre institutionnel multipartite, l'adoption d'un plan de travail aligné sur la Norme ITIE, et la désignation d'un Secrétariat permanent chargé de la coordination

Une fois admis, le pays s'engage à divulguer de manière transparente les paiements et revenus liés aux industries extractives. C'est ce qui se fait avec la publication régulière des rapports ITIE. Il faut bien sûr respecter les exigences de la Norme et se soumettre à une validation périodique.

## Comment s'est déroulé le processus d'adhésion du Burkina Faso à l'ITIE ? Quelles ont été les principales étapes ?

Le processus d'adhésion du Burkina Faso à l'ITIE a été marqué par une dynamique collective et structurée. Le Burkina Faso a exprimé son intérêt pour l'ITIE en septembre 2007. En avril 2008, le Conseil des ministres a mis en place une structure institutionnelle dédiée à l'ITIE, et les activités ont été officiellement lancées en juin 2008.

C'est courant mai 2009 que le pays a obtenu son statut de pays candidat à l'ITIE. Il a publié son premier rapport ITIE en avril 2011, avec des données de 2008 et 2009.

En février 2013, le Burkina Faso est déclaré pays conforme, une reconnaissance qui est le fruit d'efforts soutenus de l'ensemble des acteurs dans la mise en œuvre de la Norme ITIE.

# Pourquoi l'adhésion à l'ITIE est-elle stratégique pour un pays comme le Burkina Faso?

Le sous-sol du Burkina Faso est riche en ressources minières, et vous savez certainement que l'économie de notre pays repose en grande partie sur ce secteur. L'adhésion à l'ITIE constitue donc une démarche stratégique, car elle améliore le climat des affaires en rassurant les investisseurs quant à la transparence du cadre réglementaire.

Elle offre surtout aux populations une meilleure visibilité sur la manière dont les ressources naturelles sont exploitées et redistribuées. L'engagement du Burkina Faso en faveur de la transparence permet également de renforcer la confiance entre les citoyens, les entreprises et les institutions publiques.

# Comment l'ITIE contribue-t-elle à renforcer la transparence dans le secteur extractif?

La Norme ITIE exige des pays membres la divulgation publique des paiements effectués par les entreprises extractives et des revenus reçus par les gouvernements. Cette transparence permet de confronter les données pour détecter d'éventuelles anomalies ou faits de corruption.

Au Burkina Faso, la publication régulière de rapports détaillant les flux financiers entre les entreprises et l'État, la vérification indépendante des données, ainsi que l'organisation d'activités de dissémination du

rapport ITIE à travers le pays contribuent à renforcer la transparence dans le secteur.

## En quoi consiste le processus d'évaluation des pays membres ?

Tous les trois ans, les pays membres de l'ITIE se soumettent à un processus d'évaluation appelé validation. C'est une démarche qui permet de vérifier si un pays respecte bien les exigences de la Norme ITIE.

Le processus implique plusieurs étapes, à savoir une autoévaluation par le groupe multipartite national (COPIL), un examen par le Secrétariat international, puis une validation finale par un expert indépendant, avec consultation des parties prenantes.

La validation porte sur plusieurs aspects : la qualité des données publiées, la régularité des rapports, l'implication des parties prenantes, la dissémination des informations et l'impact réel sur la gouvernance du secteur extractif.

L'exercice est certes exigeant, mais il est essentiel pour garantir la crédibilité du processus et maintenir ou améliorer le statut du pays vis-à-vis de la Norme ITIE.

#### Quelles ont été les conclusions de la dernière évaluation du Burkina Faso ?

Lors de la dernière évaluation, le Burkina Faso a obtenu un score global modéré de 75,5 points sur 100 dans l'application de la Norme ITIE 2019. Cela témoigne des progrès significatifs réalisés par le pays,

notamment dans la publication régulière de rapports, la qualité des rapports produits, et l'engagement multipartite autour du processus ITIE.

Bien entendu, il y a une marge de progression, et certains aspects nécessitent encore des améliorations, notamment dans la mise en œuvre complète des recommandations issues des précédents rapports.

Pour la prochaine validation, prévue en 2025, toutes les parties prenantes travaillent de concert en vue d'obtenir un meilleur score du pays. L'évaluation se fera sur la base de la nouvelle Norme ITIE adoptée en 2023.



#### Quelles recommandations ont été formulées pour améliorer la performance du pays ?

Pour renforcer la performance du Burkina Faso, la dernière validation a recommandé au pays de consolider l'engagement politique du gouvernement à travers des actions

Lors de la dernière
évaluation, le Burkina Faso
a obtenu un score global modéré
de 75,5 points sur 100 dans
l'application de la Norme ITIE 2019.
Cela témoigne des progrès significatifs
réalisés par le pays

concrètes et des divulgations systématiques. Il est également essentiel de renforcer la représentativité des entreprises, notamment celles qui ne sont pas membres de la Chambre des mines, et de garantir un espace d'expression libre pour la société civile.

Sans être exhaustif, il est recommandé, sur le plan technique, d'améliorer la transparence des contrats, de mieux ventiler les revenus par projet et de renforcer les données sur la propriété effective et les impacts environnementaux.

Enfin, des efforts sont attendus pour assurer la traçabilité des fonds, notamment ceux gérés par l'Agence nationale d'encadrement des exploitations minières artisanales et semimécanisées (ANEEMAS) et le Fonds minier de développement local (FMDL).

## Le Burkina Faso publie régulièrement des rapports ITIE.

# Pouvez-vous nous expliquer le processus d'élaboration et de validation de ces rapports ?

La production des rapports ITIE au Burkina Faso repose sur un processus rigoureux et inclusif. Elle débute par une réunion de cadrage qui définit le périmètre du rapport, les principales informations à collecter, les entreprises et les flux financiers à inclure. Un administrateur indépendant est mandaté

pour collecter, analyser, rapprocher et concilier les données issues des entreprises minières, des administrations publiques et d'autres acteurs concernés.

Après cette phase d'élaboration vient la validation interne par le Comité de pilotage (COPIL-ITIE), qui examine le rapport provisoire, formule des observations, puis valide le rapport final avant publication. Une fois publié, le rapport fait l'objet d'une large diffusion, notamment dans les zones minières, à travers des activités de dissémination et l'utilisation de supports adaptés.

Enfin, le Groupe multipartite assure le suivi des recommandations issues du rapport, afin d'améliorer la gouvernance et la transparence dans le secteur extractif.

Ce processus témoigne de notre engagement constant à renforcer la redevabilité et à garantir une gestion responsable des ressources naturelles au Burkina Faso.

#### Quelles sont les sources principales des données collectées et comment leur fiabilité est-elle assurée ?

Les données collectées proviennent de plusieurs sources. Les entreprises extractives soumettent des déclarations détaillées sur les paiements qu'elles effectuent à l'État, incluant les taxes, redevances, dividendes et autres contributions financières.

De leur côté, les entités gouvernementales, telles que la Direction générale des impôts (DGI), la Direction générale des douanes (DGD) et la Direction générale du Trésor et de la comptabilité publique (DGTCP), fournissent les données sur les revenus percus. À cela s'ajoutent les entreprises d'État, comme le Bureau des mines et de la géologie du Burkina (BUMI-GEB) et l'Agence nationale d'encadrement des exploitations minières artisanales

et semi-mécanisées (ANEEMAS), qui partagent des informations sur leurs activités et les flux financiers associés.

Des mécanismes sont mis en place pour garantir la fiabilité de ces données. Les modèles de déclaration des institutions publiques sont certifiés par la Cour des comptes. Les entreprises, quant à elles, soumettent leurs états financiers audités.

L'administrateur indépendant procède au rapprochement des données, en comparant les paiements déclarés par les entreprises avec les revenus enregistrés par l'État, afin d'identifier et d'expliquer les écarts éventuels.

Enfin, des procédures d'assurance qualité sont appliquées tout au long du processus pour garantir la cohérence et l'exactitude des informations. De plus, le comité multipartite joue un rôle de contrôle et de validation, ce qui renforce la crédibilité du processus.

## Comment le Secrétariat permanent s'assure-t-il que les rapports ITIE sont accessibles et compris par les différentes parties prenantes, notamment les communautés locales ?

Le Secrétariat permanent de l'ITIE Burkina Faso a à cœur de diffuser au maximum les rapports ITIE. Pour ce faire, il déploie une série de stratégies concrètes pour garantir l'accessibilité et la bonne compréhension des données des rapports par les populations.

Tout d'abord, les rapports sont simplifiés et traduits dans plusieurs langues nationales afin de surmon-

Le Secrétariat permanent de l'ITIE
Burkina Faso a à cœur de diffuser au
maximum les rapports ITIE. Pour ce
faire, il déploie une série de stratégies
concrètes pour garantir l'accessibilité et
la bonne compréhension des données
des rapports par les populations.

ter la barrière linguistique. Ensuite, des campagnes de dissémination sont régulièrement organisées dans les régions minières et rurales, sous forme d'ateliers, de conférences publiques et d'émissions dans les radios locales. Enfin, les données sont publiées sur les plateformes numériques de l'ITIE, ce qui permet une analyse libre et simplifiée par les acteurs intéressés.

Ces efforts conjoints permettent de faire des rapports ITIE un véritable outil de transparence et de dialogue citoyen.

Le thème de la SAMAO cette année est : « Les défis de la réhabilitation et la fermeture des mines en Afrique : quelle nouvelle vie pour les communautés locales ? ». Quelle est votre lecture de ce thème ?

Le thème de la SAMAO 2025 est à la

fois pertinent et stratégique. Il met en lumière une phase critique du cycle minier qu'il ne faut pas négliger : celle de la fermeture des sites. Cette étape cruciale soulève des enjeux majeurs, notamment environnementaux, sociaux et économiques.

En effet, la reconversion des zones minières et la durabilité des investissements réalisés doivent être prises en compte, tout comme les besoins de réhabilitation des sites miniers, afin de faciliter la restauration des écosystèmes dégradés et de prévenir les risques sanitaires.

Sur le plan social, la fermeture d'une mine peut entraîner la perte d'emplois, la baisse des revenus locaux et une fragilisation des ser-

> vices communautaires. Le thème de la SAMAO 2025 invite donc à une réflexion approfondie sur la responsabilité des acteurs miniers et sur la nécessité d'assurer une transition juste pour les communautés affectées.

## Quelles actions concrètes l'ITIE peut-elle encourager pour accompagner les communautés affectées par la fermeture des sites miniers ?

La fermeture des sites miniers constitue un tournant important pour les communautés locales, souvent confrontées à des pertes économiques, sociales et environnementales, L'ITIE-BF, en tant que mécanisme de transparence, peut jouer un rôle stratégique en encourageant notamment les sociétés minières à divulguer leurs plans de fermeture des sites, y compris les budgets alloués à la réhabilitation et à la reconversion. Nous encourageons la participation active des communautés dans les dialogues sur la fermeture et la transition postminière.

D'autres entités, plus opérationnelles sur le terrain, pourraient soutenir la reconversion économique dans les communautés impactées, car nous sommes convaincus que la fermeture d'une mine ne doit pas être une fin, mais un nouveau départ pour ces communautés.



## CÉRÉMONIE D'HOMMAGE AUX RETRAITÉS DE 2021 À 2024

## Les mérites de 25 agents reconnus

Le ministère de l'Énergie, des Mines et des Carrières (MEMC) a organisé une cérémonie d'hommage aux retraités de 2021 à 2024, le lundi 4 août 2025 à Ouagadougou.

Ils sont 25 agents à être admis à la retraite en 2021, 2022, 2023 et 2024. Pour leur rendre un hommage pour les années de loyaux services, le ministère de l'Énergie, des Mines et des Carrières (MEMC), sous l'initiative de la Direction des ressources humaines, a organisé une cérémonie de reconnaissance au cours de laquelle des attestations leur ont été décernées.

Le ministre Yacouba Zabré Gouba a salué les efforts fournis par ces devanciers pour faire du département ce qu'il est aujourd'hui. De longues années durant, ils ont chacun participé à l'édification d'un département qui est aujourd'hui l'un des piliers du développement socioéconomique du Burkina Faso. En leur remettant des attestations, il s'agit de rappeler leur passage au ministère mais aussi de leur souhaiter une paisible retraite.

L'occasion fut belle pour Yacouba



Le ministre Yacouba Zabré Gouba a félicité les retraités et souhaité que ceux qui sont encore en activité gardent les valeurs de rigueur, d'intégrité et de sacrifice

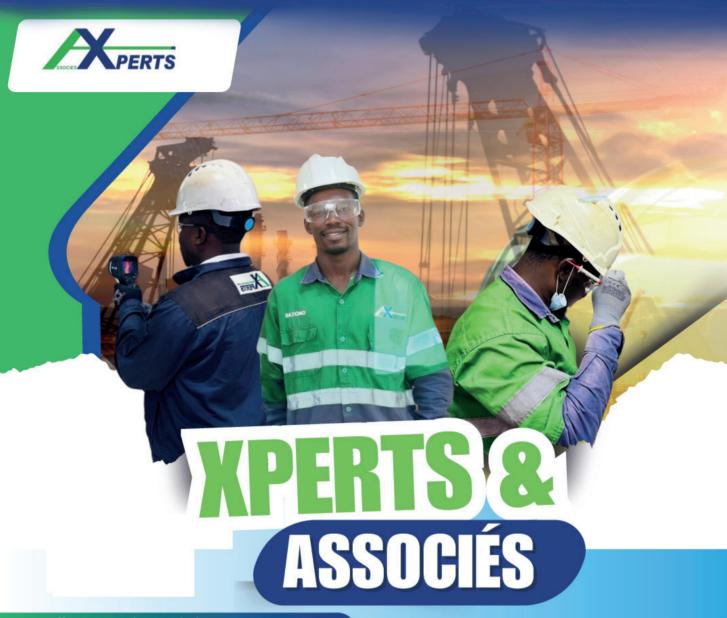
Zabré Gouba d'évoquer l'importance de la transmission des valeurs de rigueur, d'intégrité et de sacrifice aux générations futures.

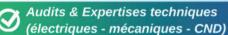
Ancien secrétaire général du ministère des Mines et ancien inspecteur général des services, le représentant des retraités, Marboulaye Nombré a traduit toute l'émotion qui les anime en ce jour. Pour lui, cet hom-

mage qui leur est rendu est également une manière d'honorer les agents encore en activité et de les encourager à se donner à la tâche. Par le biais de cette cérémonie, le MEMC a réaffirmé son attachement aux valeurs républicaines, à la reconnaissance du mérite et à la promotion de la cohésion au sein de ses structures.



La joie se lisait chez les retraités tout comme chez les autorités







- Thermographie IR Analyse vibratoire - Alignement au laser
- Conseil & accompagnement technique
- Formations Professionnelles certifiantes
- Etalonnage / Calibration des appareils de mesure

L'Expertise et la compétence au service de tous





Chers partenaires, nous sommes heureux de vous annoncer qu'il a plu aux plus hautes autorités du Burkina Faso d'élever le Cabinet SEMICA au rang de Chevalier de l'Ordre du Mérite du Commerce et de l'Industrie depuis le 18 mars 2025.

Nous recevons cette distinction honorifique comme une invite à persévérer dans la recherche de l'excellence. Le Cabinet SEMICA vous dit MERCI, vous qui ne cessez de nous porter toujours plus haut.



## **BURKINA FASO**

La Patrie ou la Mort, nous Vaincrons

## ORDRE DU MÉRITE DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE

Au nom du Président du Faso, Grand Maître des Ordres Burkinabè, Le Grand Chancelier des Ordres Burkinabè

Délivre le présent Brevet au Cabinet SEMICA à Ouagadougou/Kadiogo

Nommé(e) par décret N°2023-1297/PRES-TRANS/GC du 06 octobre 2023

Au grade de CHEVALIER de l'Ordre du Mérite du Commerce et de l'Industrie.

Avec agrafe Agrafe Mines et Carrières

Scellé et enregistré à Ouagadougou, le 18 mars 2025

Sous le N°2023-P-164.

LE GRAND CHANCELIER

Général de Brigade (er) Pingrenoma ZAGRÉ